N° 117 JUIN 1929.

LA VIE SPIRITUELLE

REVUE MENSUELLE

Directeur : M.-V. BERNADOT, O. P.

LES PRINCIPES ET LA PRATIQUE

Action et contemplation [1]

(Suite)

V

ÉCUEILS, DIFFICULTÉS, MÉRITE DE LA VIE CONTEMPLATIVE

La vie active est imparfaite quand ses énergies ne sont pas alimentées par l'oraison, et quand elle exclut le désir et la recherche effective de la vie intérieure.

A son tour, la vie contemplative est imparfaite, si elle n'est pas solidement fondée sur la pratique de l'ascèse et du renoncement, et si elle ne tend pas à déborder à l'extérieur en œuvres de zèle, variables suivant les circonstances.

Ainsi, de même que l'union de l'action et de la contemplation est toujours requise pour la perfection, leur désunion, en toute forme de vie, est toujours un obstacle à la perfection.

(1) Cf. *La Vie Spirituelle* de mai.

Et c'est sur ce point que porte la grande difficulté : l'homme de vie active néglige trop souvent la vie intérieure, entraîné qu'il est par la fièvre d'agir ; au contraire, le contemplatif est exposé à n'attacher d'importance qu'aux exercices de piété, négligeant d'une part l'ascèse, et d'autre part se désintéressant de tout service à rendre soit à l'Église, soit au prochain.

Ce dernier trait est assez rare, et le reproche d'égoïsme, souvent porté contre les contemplatifs, est fort injuste quand il est généralisé. Si quelques imparfaits, n'ayant de contemplatif que l'étiquette, donnent parfois lieu à ce reproche, cela n'atteint pas la vie contemplative en elle-même, puisqu'elle doit être, plus que toute autre vie, toute pénétrée de l'esprit d'oraison qui est la source permanente de la charité et des œuvres de charité. Et si la vie contemplative, par la séparation du monde, réduit considérablement la part à faire aux œuvres de charité, cette infériorité peut être largement compensée par la pratique de la pénitence et de la prière. En soi, l'apostolat de la prière est le plus élevé et le plus efficace de tous, car celui qui prie, traitant directement avec la Cause première, comme le dit Dom Chautard, obtient le résultat désiré plus sûrement et plus promptement que celui qui n'agit que dans l'ordre des causes secondes. C'est pour cela qu'aujourd'hui les missionnaires tiennent tant à assurer à leur ministère le concours de cet apostolat.

Mais alors même qu'ils se montrent zélés pour le bien du prochain et fidèles dans l'accomplissement de leurs devoirs d'état, les contemplatifs peuvent avoir perdu de vue l'idéal de la vie contemplative.

Le pharisaïsme, qui consiste à fouler aux pieds l'esprit de la loi, tout en affectant une scrupuleuse obéissance à la lettre, n'est que l'exagération d'un défaut qui est en germe chez tous les hommes : le désir d'obtenir la récom-

pense immédiate de la vertu avec le minimum d'efforts et de sacrifices. Or ce qui coûte le plus à la nature, ce ne sont pas les prestations matérielles, mais le renoncement intérieur et la continuelle vigilance sur soi-même ; et c'est là ce que la tendance innée au moindre effort cherche surtout à minimiser. A cette tendance vient se joindre l'influence de l'habitude, qui a pour effet naturel de faire produire automatiquement et sans attention les actes répétés chaque jour ; de là le danger de matérialiser la vie et de s'enliser inconsciemment dans la routine. Ce danger existe d'ailleurs dans toutes les branches de l'activité humaine : il y a une matérialisation du savoir et du travail intellectuel, une matérialisation de l'art, comme il y a une matérialisation de la piété et de la vertu : et dans tous les cas, c'est la même disposition qui est cause de cette déviation : la disposition à ne tenir compte que de l'élément matériel, soit dans les règles à observer, soit dans l'œuvre à accomplir, et à négliger l'esprit qui doit animer cette œuvre. Le pli de l'habitude fait exécuter les choses régulièrement, et la paresse fait qu'on en profite pour se dispenser de l'effort intellectuel et moral toujours requis pour progresser et même pour conserver intégralement la perfection atteinte. Mais cette matérialisation est d'autant plus préjudiciable que l'œuvre à accomplir est plus spirituelle, plus élevée au-dessus de la matière : c'est pourquoi elle est plus grave dans la vie contemplative que dans la vie active : il est encore plus grave pour le contemplatif que pour l'homme d'œuvres de négliger la vie intérieure et de se borner à des pratiques matérielles qui ne sont pas vivifiées par le souffle de l'esprit : ce que fait le contemplatif dans ces conditions risque fort d'être plus complètement dépourvu d'utilité et de mérite que les travaux de la vie active accomplis dans les mêmes dispositions. Ces travaux eux-mêmes sont, d'ailleurs, plu-

tôt de nature à écarter le danger de la routine et à développer l'habitude de l'effort et de l'attention soutenue à l'égard du but à atteindre ; les résultats tangibles auxquels ils aboutissent souvent sont un encouragement et un stimulant très efficaces, tandis que le contemplatif, travaillant dans la nuit, ne peut pas constater le résultat de ses efforts ; et alors il est tenté de se décourager ou de s'engourdir dans une sorte d'apathie spirituelle : il perd de vue la nécessité de l'intimité avec Dieu, il n'en sent plus le besoin ni le désir ; et, ne trouvant plus dans ses rapports avec Dieu l'apaisement de cette soif de bonheur qui est le fond même de toute volonté créée, ou bien il tombe dans la tristesse, ou bien il se rabat sur les satisfactions d'ordre naturel que peut lui procurer la vie à laquelle il est astreint.

Ici, il y a place pour bien des illusions et bien des déviations inconscientes ; sans parler de ceux qui abandonnent résolument la poursuite d'un idéal qui leur semble désormais chimérique, et qui trouvent plus sage de se contenter de la médiocrité qui est leur partage ; d'autres se croiront en marche vers la perfection, et se croiront même peut-être très avancés, sans se rendre compte qu'ils sont toujours esclaves de ces défauts, dérivés des sept péchés capitaux, que saint Jean de la Croix (1) décrit comme étant caractéristiques des débutants : l'orgueil spirituel, l'avarice toujours en quête de nouveauté, la gourmandise spirituelle toujours à la recherche des consolations, la paresse ennemie de tout travail pénible, etc...

Alors la vraie oraison, qui est un sacrifice complet de tous les désirs naturels, est souvent remplacée par une parodie d'oraison, façonnée suivant le tempérament de chacun, de manière à contenter ces désirs qui ne veulent

(1) *Nuit obscure*, l. 1.

pas mourir. Le sentimental rêve dans le vague et cultive sa sensibilité; le raisonneur raisonne sans fin et sans aboutir à aucune résolution pratique; le critique passe sans cesse en revue tout ce qui peut être critiqué, sauf sa propre conduite; l'ambitieux bâtit des châteaux en Espagne; et ainsi l'oraison n'est plus qu'une excursion au pays des chimères, au lieu d'être un regard d'amour fixé sur Dieu et une vue approfondie de la vie réelle aperçue dans la lumière de Dieu. Ce sont sans doute ces contemplatifs de contrebande que saint Ignace avait en vue lorsqu'il disait que sur cent personnes adonnées à l'oraison, il y en avait environ quatre-vingt-dix dans l'illusion.

Quelle que soit la valeur de cette sentence, il est normal que la vie contemplative, étant plus élevée que la vie active, soit, pour la nature, plus dure à porter; et, quoique plus sûre en tant qu'elle met à l'abri des dangers du monde, qu'elle comporte aussi des dangers et des difficultés qui n'existent pas, du moins au même degré, dans la vie active. Il est normal enfin qu'elle souffre, plus difficilement que la vie active, la médiocrité, l'attachement aux choses de ce monde. En effet, quoique le détachement des biens créés soit également nécessaire à la perfection de la vie active et de la vie contemplative, il est cependant plus impérieusement requis pour la pratique de la vie contemplative; et c'est pourquoi la vie active, en tant qu'elle se résume dans la pratique des vertus morales, et qu'elle tend à exclure toute attache désordonnée, est considérée comme une condition préalable, nécessaire pour disposer l'âme à la contemplation; d'ailleurs, c'est comme tout naturellement que l'âme devient contemplative, lorsqu'elle est établie dans le détachement.

Voilà pourquoi, suivant l'auteur anonyme du *Nuage de l'inconnaissance* (ch. 8) : « le degré le plus élevé de la vie active est en même temps le degré inférieur de la vie con-

templative. Si bien que nul ne peut mener la vie active dans sa plénitude s'il n'est en partie contemplatif, et nul ne peut être pleinement contemplatif, ainsi du moins qu'on peut l'être sur terre, s'il n'est partiellement actif... La partie inférieure de la vie active consiste dans les œuvres corporelles, bonnes et louables, de charité et de miséricorde : le degré le plus élevé de cette vie, qui est aussi le degré inférieur de la vie contemplative, consiste en de bonnes méditations spirituelles...

« Mais le degré supérieur de la contemplation, tel qu'on peut l'obtenir en cette vie, réside tout entier dans cette obscurité et ce nuage d'inconnaissance, avec un élan d'amour et un regard aveugle qui se portent sur l'être nu de Dieu en lui-même et de Dieu seul.

« Tant qu'il est dans la partie inférieure de la vie active, l'homme est en dehors et au-dessous de lui-même. Dans la partie supérieure de la vie active et la partie inférieure de la vie contemplative, l'homme est en dedans de lui-même et au même niveau que lui-même. Mais dans la partie supérieure de la vie contemplative, l'homme est au-dessus de lui-même, et au-dessous de son Dieu. »

L'idée de rattacher la méditation à la vie active semble, à première vue, assez paradoxale, puisque la méditation est formée d'actes intérieurs, considérations et affections, qui concernent directement la vie contemplative ; et cependant, par sa fin, qui est touchée dans les résolutions pratiques, la méditation relève en fait de la vie active. C'est la prière de la raison pratique, la prière des vertus morales et spécialement de la prudence qui dirige toutes les autres.

Ces considérations mettent en lumière la prééminence de la vie contemplative sur la vie active.

Il est vrai que pratiquement on pourrait les envisager comme deux formes de vie parallèles, les uns cherchant et atteignant la perfection dans la vie active, tandis que

d'autres la cherchent dans la vie contemplative. Il est vrai aussi que certains, adonnés à la vie active, peuvent atteindre une perfection plus haute que celle de la plupart des contemplatifs. Mais cela n'empêche pas que ce soit toujours l'élément contemplation ou vie intérieure, et non pas l'élément action, c'est-à-dire pratique matérielle des vertus morales ou des œuvres de charité, qui confère à la vie toute sa valeur surnaturelle. Et si tel homme d'œuvres est plus saint que bien des contemplatifs, c'est assurément parce qu'en réalité il est plus contemplatif.

C'est ce qui justifie la conception ancienne de Cassien, en particulier, et de l'auteur du *Nuage*, faisant de la vie active le degré inférieur de la vie parfaite.

Saint Thomas garde encore cette conception, quoiqu'il semble l'abandonner partiellement quand il met au-dessus de la vie purement contemplative la forme de vie active dans laquelle l'action procède de la contemplation; puisque c'est précisément comme impliquant une contemplation intense que cette vie, appelée depuis *vie mixte*, est jugée la plus parfaite. Comme la méditation constitue le point de jonction de la vie active et de la vie contemplative, appartenant formellement par sa fin à la vie active, et matériellement, par ses actes, à la vie contemplative, ainsi la prédication, telle que l'entend saint Thomas, est le point où la vie contemplative fusionne avec la vie active supérieure, ou vie mixte, puisque c'est la contemplation du prédicateur qui se répand à l'extérieur. Il faut avouer que cela implique une prédication préparée à la façon de saint Thomas et des saints, plus par l'oraison que par le travail intellectuel, et que beaucoup de sermons ou instructions ne méritent pas d'être assimilés à une contemplation débordante. Mais, quoi qu'il en soit, il reste que pour saint Thomas la contemplation est ce qu'il y a de plus parfait dans la vie spiri-

tuelle : « La perfection souveraine pour l'homme est de vaquer intérieurement à Dieu (1). »

Ce qui est plus parfait est nécessairement aussi ce qui est *le plus méritoire*. Or, il semble que la vie active, caractérisée par le travail, soit plus méritoire que la vie contemplative, caractérisée par le repos. Saint Paul ne dit-il pas : « Unusquisque propriam mercedem accipiet secundum suum laborem » ? (2) Et saint Grégoire dit que quiconque se convertit au Seigneur doit d'abord se fatiguer au travail figuré par Lia, pour pouvoir ensuite se reposer dans la possession de Rachel, figure de la contemplation. Il semble donc que, comme Jacob dut mériter Rachel par sept années de travail et d'union avec Lia : ainsi la vie active doit précéder, à titre de cause méritoire, la contemplation, qui est donnée ensuite à titre de récompense. De même encore que c'est par la vie présente, malgré l'imperfection qui la caractérise, que l'on mérite la béatitude éternelle, laquelle est la vie parfaite, mais non méritoire.

Cette manière de voir paraît, à première vue, très raisonnable et n'empêche par d'avoir pour la vie contemplative beaucoup d'estime ; à l'encontre de ceux qui, ne comprenant que le point de vue utilitaire, la condamnent comme une stérile oisiveté. Et pourtant il peut y avoir là une grave méconnaissance de la valeur méritoire de la vie contemplative, si c'est seulement d'après l'élément *action* (le seul facilement appréciable, il est vrai) et non d'après l'élément *contemplation* que l'on juge de son mérite. Assurément toute vie doit être appréciée d'après les œuvres qu'elle produit, « ex fructibus eorum cognoscetis eos ». Ainsi on juge des mérites d'une vie contemplative

(1) *C. G.*, l. 3, c. 130.
(2) I Cor., III, 8.

d'après les pénitences, d'après les souffrances bien supportées, et les autres actes de vertu, d'après l'activité dépensée dans les œuvres de charité ; car l'intérieur lui-même échappe à toute investigation directe. Mais, pour juger équitablement, il faudrait aussi tenir compte de la contemplation elle-même, que l'auteur du *Nuage* appelle « l'œuvre » tout court. Sinon on place le mérite de la vie contemplative dans tout ce qui la prépare ou la suit, à l'exclusion de ce qui la constitue formellement (1). Ici encore il faut se garder de la tendance à trop matérialiser la vie et à minimiser l'élément formel. Ce n'est pourtant pas tant par ces œuvres matérielles, que par son intime union d'âme avec Dieu, que la vie humaine du Seigneur et que celle de Notre-Dame ont surpassé infiniment la sainteté de toute autre créature : « omnis gloria ejus filiae regis ab intus. » Toute la gloire de la Mère, comme celle du Fils, est à l'intérieur, cachée aux yeux des hommes. D'autres formes de sainteté ont été plus éclatantes, et cependant aucune n'approche de ces sommets. De son vivant, saint Jean-Baptiste a été plus vénéré pour sa sainteté que Notre-Seigneur ; Notre-Dame et saint Joseph ont passé, semble-t-il, inaperçus. Ce sont là les modèles de la vie contemplative dont le mérite principal échappe aux investigations humaines. Faut-il s'étonner après cela que la vie contemplative soit difficilement comprise de la plupart des hommes, et plus difficilement encore estimée à sa juste valeur ? Faut-il s'étonner que les saints contemplatifs soient souvent méconnus de leur vivant, même dans leur propre maison ?

A la suite des Pères et de saint Grégoire le Grand, en particulier, saint Thomas affirme que la vie contempla-

(1) C'est là que tend l'opinion qui classe la contemplation infuse parmi les grâces extraordinaires qu'il ne convient pas de désirer.

tive est plus méritoire que la vie active. La racine du mérite, dit-il, est la charité, laquelle consiste dans l'amour de Dieu et du prochain. Or il est, en soi, plus méritoire d'aimer Dieu que d'aimer le prochain. Donc ce qui concerne directement l'amour de Dieu est, en soi, plus méritoire que ce qui concerne directement l'amour du prochain. La vie contemplative, qui relève directement de l'amour de Dieu, est donc plus méritoire que la vie active qui est ordonnée plus directement vers l'amour du prochain.

« Il peut d'ailleurs arriver que l'un mérite davantage par les œuvres de la vie active, qu'un autre par les œuvres de la vie contemplative, si c'est par amour pour Dieu et pour accomplir sa volonté que le premier accepte d'être privé momentanément de la douceur de la contemplation. » (IIª IIªᵉ, q. 182, art. 2.)

Mais il n'en reste pas moins que « le travail extérieur contribue seulement à accroître la récompense accidentelle, tandis que la récompense essentielle est méritée principalement par la charité ». Or de cette charité le travail extérieur supporté pour le Christ est assurément un signe : mais c'en est un beaucoup plus manifeste que de laisser tout ce qui concerne la vie présente et de ne se complaire que dans la contemplation divine : « sed multo expressius ejus signum est quod aliquis, praetermissis omnibus quae ad hanc vitam pertinent, soli divinae contemplationi vacari delectetur » (ibid., ad 1ᵐ).

Il est évident que ces paroles ne visent pas le cas de personnes qui font de longues oraisons, tout en négligeant leurs devoirs d'état ou en manquant habituellement à la charité envers le prochain. La vraie contemplation ne fait négliger aucun devoir, mais au contraire affermit l'âme dans la fidélité à la grâce et dans la pratique de tous les devoirs. C'est là un signe certain de la bonne qualité de

l'oraison. Mais la valeur méritoire de la contemplation ne vient pas seulement de ce qu'elle est un puissant moyen de progrès, elle vient d'abord de ce qu'elle est le fruit le plus spirituel et le plus pur de l'amour de Dieu ; et par conséquent, aux yeux de Dieu, ce qui fait la valeur méritoire de la vie contemplative, c'est d'abord la charité se manifestant sous cette forme supérieure de la contemplation (1).

En outre, si tous les actes de vertu peuvent être des signes de perfection et de mérite, le signe le plus certain est, non pas l'acte même de la contemplation (lequel, étant tout intérieur, ne peut avoir valeur de signe), mais *la recherche constante de la contemplation*, la soif de voir Dieu et de le posséder, « Quaerite primum regnum Dei ». Le souci de chercher Dieu et son règne, souci qui, suivant saint Grégoire le Grand, assure la permanence de la vie contemplative, même au milieu des occupations de la vie active, est en même temps l'indice de l'esprit surnaturel qui informe toute l'activité de l'âme, surnaturalise ses actions et les rend plus méritoires.

(1) Le P. Rousselot, jugeant peut-être la contemplation d'un point de vue trop intellectualiste, ne semble pas reconnaître suffisamment la prééminence qu'elle tient de la charité : « Ce n'est pas précisément comme avant-goût du ciel que la contemplation est bonne et désirable, c'est comme préparation au ciel, et pour la mettre ici-bas au premier rang, il a fallu ce principe réflexe qu'entre tous les moyens qui rendent capables d'une fin, il n'en est point en soi de plus efficace que celui qui est l'image de cette fin même. Vue dans ce jour, la primauté de la vie contemplative sera pratiquement moins absolue... » (*L'intellectualisme de saint Thomas*, 2e édit., 2e partie, ch. 6, p. 199.)

Le peu de place laissée à la contemplation dans la vie présente vient de ce que celle-ci est essentiellement imparfaite, et à ce point de vue notre vie moderne se montre particulièrement de qualité inférieure par la fièvre de mouvement qui la caractérise, et par la défaveur attachée, non seulement à la vie religieuse contemplative, mais encore aux études spéculatives en général.

Saint Thomas explique encore (ad 2^m) comment la contemplation imparfaite de la vie présente est méritoire, alors que celle du ciel ne l'est plus. C'est que le mérite implique une possibilité de progrès qu'exclut précisément la perfection de la vie future. Si le mérite était encore possible au ciel, la contemplation des Bienheureux serait d'autant plus méritoire que leur charité est plus grande (et cela malgré l'absence complète de peine et de travail). Il faut ajouter que la liberté, qui est une condition essentielle du mérite, fait aussi défaut dans la vision béatifique; les Bienheureux n'ont plus le pouvoir de se détourner de Dieu, et la claire vision qu'ils ont de sa perfection infinie les oblige à l'aimer dans toute la mesure où ils en sont capables; de sorte que leur amour est à la fois parfait et sans mérite.

Concluons que si, dans la vie présente, la contemplation, même entendue au sens large, est habituellement la récompense d'une vie vertueuse, c'est une récompense d'autant plus précieuse qu'elle est elle-même le moyen de progrès le plus efficace, et, par conséquent, la meilleure préparation à la gloire céleste. La meilleure récompense que Dieu puisse accorder à la vertu et au sacrifice, c'est de l'aimer lui-même plus ardemment. Il accorde volontiers les biens créés à ceux qui les désirent, mais il leur dira, au seuil de l'éternité : « Vous avez reçu votre récompense. » A ceux qui renoncent à tout pour lui, il accorde encore plus volontiers la joie de l'aimer, et sous cette forme, c'est le centuple de tous les biens terrestres abandonnés; mais cet amour, au lieu de compter comme récompense, n'est considéré par Dieu que comme titre à la récompense finale; et si l'on met à part les cas exceptionnels d'existences brusquement transformées par quelque sacrifice héroïque, ce sont ceux qui auront le mieux contemplé Dieu ici-bas qui entreront plus avant dans la vision béatifique.

VI

L'état le plus parfait

Puisque toute la vie spirituelle a nécessairement pour fin l'action ou la contemplation, et que celle-ci est supérieure à l'action, il est évident que *plus une forme de vie est contemplative, plus elle est parfaite.* C'est un principe qu'il ne faut jamais perdre de vue, afin de garder toujours à la vie intérieure l'amour de préférence qui lui est dû.

C'est sur ce principe que saint Thomas attribue la primauté aux Ordres consacrés à l'enseignement et à la prédication, le second rang aux Ordres simplement contemplatifs, et le troisième aux Ordres consacrés aux occupations extérieures (1). Mais il explique que, dans la comparaison des Ordres religieux entre eux, c'est toujours la considération de la *fin* poursuivie qui est principale; la considération des *exercices* employés comme moyens n'est que secondaire; de sorte que toujours sera réputé supérieur l'Ordre qui poursuit une fin plus haute, et que c'est seulement par rapport aux autres Ordres poursuivant la même fin que celui-là sera jugé supérieur, qui aura les exercices les mieux adaptés à cette fin.

Mais la sainteté peut être atteinte dans toutes les formes de vie religieuse approuvées par l'Église, et ce n'est pas nécessairement à la perfection de l'institut auquel on appartient que se mesure la perfection de chaque individu. La supériorité objective d'un état de vie sur un autre n'a donc, semble-t-il, qu'une importance secondaire. L'essentiel, c'est d'être dans l'état voulu par Dieu pour chacun, et par conséquent, c'est de suivre l'appel de Dieu, et de se maintenir fidèlement dans sa vocation, comme saint Paul

(1) II^a II^{ae}, q. 188, art. 6.

le recommandait aux Corinthiens : « Unusquisque in qua vocatione vocatus est, in ea permaneat » (I Cor., VII, 20). Dieu en effet assure les grâces nécessaires à chacun en fonction de l'état qui doit être le sien, d'après l'ordre de sa Providence. Hors de cet état, la grâce n'est plus assurée, et c'est présomption d'embrasser un autre état de son propre mouvement.

Quoique tous les chrétiens soient appelés à la perfection de la vie chrétienne, tous ne sont pas appelés à l'état de perfection caractérisé par la pratique des conseils évangéliques, et c'est s'exposer à un danger de chute plus grave que de prétendre embrasser cet état sans y être appelé. De même celui qui est appelé à la vie des conseils n'est pas nécessairement appelé à la forme de vie la plus haute ; il n'est pas obligé de rechercher quel est l'ordre religieux le plus parfait pour y entrer ; il n'est pas non plus obligé de changer d'Ordre sous prétexte que le sien est moins parfait que d'autres.

Quelles que soient les facilités que donnent certains états de vie pour la sanctification personnelle, ce n'est pas tel état qui est sanctifiant par lui-même, c'est la volonté de Dieu, disposant les choses en vue de notre sanctification. Et ainsi, le meilleur pour chacun, pratiquement, ce n'est pas toujours ce qui est le meilleur en soi, mais c'est ce qui est voulu par Dieu au moment présent. Il n'est pas bon de vouloir contempler lorsque Dieu appelle au travail par la voie de l'obéissance ou des devoirs d'état, pas plus qu'il n'est bon de jeûner le jour de Pâques. « Il est recommandé aux Évêques, écrivait saint François de Sales, de visiter leurs brebis, les enseigner, redresser, consoler : que je demeure toute la semayne en oraison, que je jeusne toute ma vie, si je ne fay cela, je me pers (1). » Il n'est

(1) Lettre 233, édit. Annecy, t. 12, p. 347.

pas bon pour le contemplatif de vouloir réaliser toute la perfection de la vie mixte en se lançant dans l'apostolat extérieur. Cela n'est d'ailleurs pas nécessaire pour atteindre le sommet de la perfection. Il faut se garder d'entendre d'une façon trop exclusivement matérielle la parole de saint Denis : « De toutes les choses divines, la plus divine est de coopérer avec Dieu au salut des âmes (1). » L'action extérieure est peu de chose dans cette coopération si le rayonnement surnaturel de la sainteté fait défaut ; et ainsi ce sont les âmes les plus riches de vie surnaturelle qui rayonnent davantage, qui coopèrent le plus efficacement, alors même qu'elles n'en savent rien, au salut des âmes. Les grands apôtres n'ont été tels que parce qu'ils ont été d'abord de grands contemplatifs.

Ainsi, en définitive, la perfection n'est subordonnée à aucune forme de vie, à aucune mesure déterminée d'action ou de contemplation, elle n'est subordonnée qu'à la charité qui s'achève en conformité à la volonté de Dieu. C'est cet amour toujours réglé sur la volonté divine qui met l'équilibre entre la contemplation et l'action ; entre le tête-à-tête avec Dieu et le service du prochain. C'est lui qui fait rechercher la contemplation, « otium sanctum quaerit caritas veritatis », et qui la fait quitter volontiers quand c'est nécessaire, « negotium justum suscipit necessitas caritatis ». C'est lui qui détache de tout le réel comme chose méprisable, et qui en même temps fait traiter avec soin les choses les plus matérielles. C'est lui qui est « le plus observateur de la lettre en même temps que le plus spirituel (2) ». C'est lui seul qui donne à la vie la fécondité surnaturelle en maintenant l'union à Dieu : « Qui manet in me et ego in eo, hic fert fructum multum » (S. Jean, xv, 5).

(1) De caelest. hier., c. 3.
(2) Ollé-Laprune, op. cit., ch. 25.

C'est lui seul qui peut transformer une âme instantanément et l'élever, pour ainsi dire sans délai, du péché à la haute sainteté, et alors, au regard de ce magicien, qu'importent les différences d'ordre matériel? Comme un alchimiste capable de transformer en or les substances les plus communes, l'amour divinise en quelque sorte tout ce qu'il touche; tous les moyens lui sont également bons pour faire son œuvre, car c'est lui qui donne une valeur surnaturelle aux moyens qu'il emploie : il lui est également bon de se consumer dans de pénibles travaux ou de se reposer dans la prière, car il sait faire de tout travail une prière, et de toute prière un sacrifice.

Voilà donc le grand problème pour toute âme en quête de perfection, le problème qui fournit la solution de tous les autres, ou, mieux encore, qui les supprime tous : aimer Dieu de tout son cœur et conformer entièrement sa volonté à celle de Dieu : « in caritate radicati et fundati » (Eph., III, 17).

Pour les âmes enracinées dans l'amour de Dieu, la difficulté de concilier la vie active et la vie contemplative n'existe pas; il y a toujours en elles compénétration intime de l'action et de la contemplation. Pour elles, la vie contemplative est toujours diligente et la vie active toujours mêlée d'adoration, de supplication, d'action de grâces. Aussi ce sont les plus contemplatifs qui sont les plus ardents au travail, les plus soucieux de ne jamais perdre une minute, les plus prompts à servir le prochain, et ils ne se plaignent jamais de manquer soit de temps pour travailler, soit d'occasions pour se dévouer aux bonnes œuvres. De même ce sont les plus saintement zélés dans les œuvres de charité qui sont les plus fervents dans la prière, et ils ne se plaignent pas de manquer de temps pour prier.

Ceci ne représente, il est vrai, qu'une très petite élite,

les meilleurs parmi les bons qui sont déjà une élite; mais c'est là qu'il faut considérer la vie chrétienne pour la voir dans toute son intégrité, et pour comprendre comment la charité, par son rayonnement naturel, ramène tout à l'unité. Elle fait l'unité de la vie humaine comme l'unité de la Loi divine. C'est pourquoi elle résume à la fois tous les préceptes et toutes les méthodes de perfection morale.

« Plusieurs, dit saint François de Sales, me demandent des méthodes et des enseignements, des secrets de perfection, et je leur réponds que je ne sais point de plus grandes finesses que d'aimer Dieu de tout son cœur (1). » L'explication de cette parole réclamerait toute une étude nouvelle. Il suffit de constater que pour qui aime Dieu sincèrement, et sait répondre à toutes les exigences de son amour, le but à atteindre est déjà touché, car « l'amour est la plénitude de la loi » (Rom., XIII, 10); car « Dieu est charité, et celui qui demeure dans la charité demeure en Dieu, et Dieu en lui » (I Joan., IV, 16).

Seigneur, donnez à votre Église beaucoup d'âmes contemplatives vivant dans cet amour !

fr. H. BÉRARD, O. S. B.

(1) *L'esprit de saint François de Sales*, l. I, ch. 30.

La prière du Christ sur la Croix

(Psaume XXI)

Le supplice de la croix, le Père Didon nous le décrit en ces termes : « Le patient... était nu, attaché ou cloué par les quatre membres au gibet, — deux troncs d'arbres croisés ordinairement en forme de T. Tout le corps, violemment étiré, était suspendu par les mains, dont les plaies vives se déchiraient et s'élargissaient sous le poids. Le sang coulait peu à peu des stigmates des clous. Immobile, dévoré de fièvre et d'une soif ardente, gardant la conscience de lui-même, le crucifié se voyait lentement mourir. Il fallait quelquefois l'achever ; et le bourreau lui rompait les jambes. La foule insultante assistait à son agonie, et se rassasiait de ses cris, de ses angoisses. La cruauté de l'homme n'a rien imaginé de plus horrible : ce supplice joint à l'atrocité la lenteur et l'infamie (1). »

Telle est la mort que le Père éternel, dans son amour infini pour la créature, avait décrétée pour son Fils unique ; et Jésus, venu dans ce monde pour faire la volonté du Père et non la sienne (Jean, VI, 38), s'est soumis à cette mort terrible et terrifiante pour nous sauver. La passion de Jésus avait été prédite, bien des siècles avant son accomplissement ; les saintes Écritures parlaient ouvertement de ce Christ gage de salut pour les fidèles de l'Ancien Testament. Il est vrai que la Synagogue s'attendait à

(1) Père Didon, *Jésus-Christ*, liv. V, c. XI.

un Messie-Roi, fils de David, qui la délivrerait de l'oppression de ses ennemis; en un mot un prince plein de splendeur et de gloire terrestre; mais il n'est pas moins vrai que le Messie souffrant, s'immolant pour le salut de l'humanité entière, était, soit par des figures, soit par des prophéties, proposé à la foi des Israélites. Les sacrifices sanglants, en particulier l'agneau pascal, prescrit par Moïse, n'étaient que la figure de l'Agneau de Dieu qui enlève le péché du monde (Jean, I, 29); Samson, qui se tue pour sauver son peuple, n'est qu'une figure de notre Rédempteur. Mais surtout le psaume XXI, et la prophétie du serviteur de Jahvé (Isaïe, c. LIII) sont des prophéties tellement évidentes et claires, qu'il vaudrait mieux nier l'existence de pareilles prophéties, que de s'acharner à ne pas les interpréter de la mort réparatrice de Jésus.

Théodore de Mopsueste, ce grand rationaliste avant la lettre, explique ce psaume par les persécutions de Saül contre David, et exclut positivement tout sens messianique. Les évangélistes auraient cherché dans l'Ancien Testament les éléments de leur description, et ayant trouvé le psaume XXI s'en sont servis librement. Cette arme à double tranchant enlève d'un seul coup et le caractère prophétique du psaume, et l'historicité des textes de ce cantique, appliqués à la mort de Jésus. C'est pour cela que l'audacieux exégète a été condamné par le pape Vigile (537-555) et par le V^e^ Concile Général (II^e^ de Constantinople, en 553).

Le sens prophétique de ce psaume nous est donc assuré par la plus haute autorité de l'Église, à laquelle font *chorus* tous les Pères, depuis saint Justin (1) jusqu'aux derniers commentateurs catholiques. De plus : l'accomplissement de cette prophétie est tellement exact que

(1) S. Justin, *Dialogus cum Tryphone*, n^os^ 97 ss.

déjà elle paraissait à Cassiodore, moins une prophétie qu'une histoire, *non tam prophetia quam historia*. Le sens messianique est donc direct, sans aucune figure ni intermédiaire. Cette doctrine catholique au dire de Bakius était suivie aussi par les exégètes luthériens (1). Le prophète, ravi en extase, aurait vu le futur Messie cloué à la croix et entendu réciter cette belle prière. Nous excluons donc toute figure et expliquons ce psaume comme une prière prophétique que le psalmiste mettait sur les lèvres du Messie mourant. En effet nous lisons dans l'Évangile : « Quand vint la sixième heure, il y eut des ténèbres sur toute la terre jusqu'à la neuvième heure. Et à la neuvième heure, Jésus cria d'une voix forte : « *Eloï, Eloï, lama sabachthani*? » ce qui veut dire : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné? » (2). C'est la quatrième parole de Jésus sur la croix, qui est exactement le début du psaume XXI. Jésus a-t-il récité tout le psaume? Nous ne le savons pas. Plusieurs commentateurs l'ont cru. En effet la cinquième parole de Jésus : « J'ai soif » (3), est encore une allusion au v. 16 du même psaume.

Des critiques rationalistes, qui font dépendre la doctrine du Messie Rédempteur de la religion persane, retardent la composition du psaume XXI jusqu'à l'exil (Bauer), ou même après l'exil au temps des Macchabées (Olshausen). Mais les Pères, les interprètes catholiques et quelques protestants maintiennent, et avec raison, l'authenticité davidique de notre psaume. Le titre, dans le texte original et dans les anciennes versions, l'attribue à David.

(1) « Asserimus hunc psalmum ad litteram primo, proprie et absque ulla allegoria, tropologia et anagogia integrum et per omnia de solo Christo exponendum esse. » Dans Fr. Delitzsch, *Commentaire au psaume XXI*.

(2) Marc, XV, 33-34. Voir la *Synopse des Quatre Évangiles en français*, par le P. Lavergne, O.P., Paris, 1927, n° 296.

(3) Joan., XIX, 28. *Synopse*, n° 297.

Franz Delitzsch a confirmé par des arguments intrinsèques l'attribution traditionnelle : la relation de ce psaume avec d'autres psaumes davidiques, des expressions et des mots, retenus comme caractéristiques de David, ne manquent pas dans ce cantique.

Tous les interprètes divisent le psaume en deux grandes parties, qui à leur tour se subdivisent en strophes égales d'après les uns, inégales d'après les autres. En réalité le psaume dans son état actuel semble réfractaire à toutes les règles de la métrique. A l'aide de petites corrections bien motivées, comme on le verra, nous obtenons trois séries de strophes. La première série, composée de cinq strophes à quatre vers, nous décrit la peine morale du Christ sur la croix; la seconde série, parallèle à la première, passe en revue les douleurs physiques du divin patient; la troisième série, composée de quatre strophes à cinq vers, est un cantique de louange, dans lequel le Messie, vainqueur de la mort et de l'enfer, rend grâces à son Père du secours qu'il a reçu, et invite tous les fidèles à se donner à Dieu.

Le titre du psaume s'exprime ainsi : *Au Maître de chant : sur « Biche de l'aurore ». Psaume de David.* Il nous indique l'exécuteur, l'air musical et l'auteur du cantique.

*
* *

La peine morale du Christ sur la croix.

2. Mon Dieu, mon Dieu (1), pourquoi m'as-tu abandonné?
Loin de mon salut les paroles de mon rugissement (2).

(1) Le psautier de la Vulgate Latine est la traduction de la version grecque des LXX. Ces deux versions ajoutent ici les mots *regarde-moi*, qui ne se trouvent ni dans le texte original, ni dans la version araméenne, citée par Notre-Seigneur sur la croix : Matth., XXVII, 46; Marc, XV, 34.

(2) La Vulgate et les LXX traduisent *de mes péchés*; mais le texte

3. Mon Dieu, je crie — le jour, — et tu ne réponds pas;
La nuit, — et il n'y a pas de cesse pour moi.

4. Et toi, tu es le saint (1) dans les louanges d'Israël,
5. En toi se sont confiés nos pères (2), et tu les a délivrés,
6. Vers toi ils ont crié et ils ont été sauvés,
En toi ils se sont confiés et ils n'ont pas été confus.

7. Et moi, je suis vermisseau et non homme,
Opprobre des hommes et rebut du peuple.
8. Tous ceux qui me voient se moquent de moi,
Ils abaissent la lèvre (3), ils hochent la tête.

9. « Il s'est tourné vers Iahvé, qu'il le délivre!
Qu'il l'affranchisse puisqu'il l'aime! »
10. Oui, c'est toi qui m'as tiré du sein [maternel],
Qui m'as donné confiance dès les mamelles de ma mère.

11. Sur toi j'ai été déposé dès ma naissance (4),
Dès le sein de ma mère tu as été mon Dieu.
12. Ne t'éloigne pas de moi car l'angoisse est proche,
Car il n'y a pas de protecteur.

Cette belle prière, pleine de confiance en Dieu, considérée dans les circonstances historiques, remplit l'âme

original a *cha'anati* = *mon rugissement* (voir v. 14). D'après Isaïe, LIII, 6, Dieu a fait retomber sur le Messie l'iniquité de nous tous. Jésus donc peut bien appeler siens nos péchés. Théodore de Mopsueste y trouvait un argument pour nier le sens messianique de ce psaume!

(1) Ce verset est très difficile à cause du participe *yocheb* = *habites*. Nous pensons que ce mot est la répétition des deux dernières lettres de *qadoch* et la préposition *b* = *dans*. C'est pour cela que nous l'avons supprimé.

(2) La répétition *ils se sont confiés*, qui se trouve ici, rend le vers très long, et le parallélisme exige sa suppression.

(3) *Abaisser la lèvre* est un geste de mépris comme hocher la tête.

(4) Littéralement *du ventre*. D'après Vigouroux, c'est une allusion à l'ancienne coutume hébraïque de mettre les enfants, au sortir du sein de leur mère, sur les genoux. Voir Gen., XXX, 3; Job, III, 12. Cet usage existait aussi chez les Grecs; Homère en rapporte des exemples dans l'Iliade et l'Odyssée (*La sainte Bible Polyglotte*, Psaume XXI, 11).

d'une infinie mélancolie et arrache au cœur le plus endurci des larmes de compassion pour le divin patient. Le meilleur commentaire de ce psaume nous a été donné par les Évangélistes eux-mêmes. Le Messie crucifié au sommet du Calvaire, sans défense, exposé à tous les outrages, à toutes les tortures, à tous les coups de la haine de ses ennemis, se trouve décrit dans la seconde partie de ce psaume. Ici sauf l'allusion aux ennemis moqueurs et à leurs insultes, aux versets 8-9, toute la plainte de Jésus nous révèle ses douleurs intimes, sur lesquelles nous allons insister parce qu'elles méritent bien notre attention.

Jésus est abandonné, non seulement de ses disciples et de ses amis d'hier; Jésus est abandonné même par son Père. De là, ce cri poignant : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné? » Jésus, Dieu et homme, jouissait d'une union intime avec son Père; Jésus et son Père ne font qu'un. De là vient que Jésus, même pendant sa vie terrestre, avait la joie de la vision béatifique. Comment se fait-il donc qu'il se sente abandonné du Père pendant son agonie? C'est un mystère!

La vision béatifique de Jésus, pendant sa vie terrestre, était la conséquence de l'union hypostatique entre la nature divine et la nature humaine. Mais la béatitude qui dérivait de cette union était confinée à la partie supérieure de son âme; elle n'arrivait pas jusqu'à la partie inférieure de l'âme et jusqu'au corps; et cela, nous dit saint Thomas, afin que dans un corps passible, le Christ pût accomplir les mystères de notre rédemption (1). Une seule fois, au Thabor, Jésus a manifesté à ses trois disciples privilégiés

(1) « Quod enim a principio conceptionis Christi gloria animae non redundaret ad corpus, ex quadam dispensatione divina factum est, ut in corpore passibili nostrae redemptionis expleret mysteria » (III^{a}, q. 45, a. 2).

la gloire de son corps (1); mais même cette fois-là, la gloire du corps provenait de sa divinité et de son âme d'une manière miraculeuse (2). Dans la vie de Jésus la passion est l'antipode de la transfiguration. Pourtant, même pendant son agonie le Christ jouissait de la vision béatifique dans la partie supérieure de son âme, tandis qu'il souffrait terriblement dans la partie inférieure (3). D'après Arius et les Nestoriens, Théodore de Mopsueste en tête, pendant la passion la divinité s'était séparée de l'humanité de Jésus. Ils s'appuyaient sur notre psaume où Jésus dit au Père : *pourquoi m'as-tu abandonné?* Mais c'est une erreur, répond saint Thomas, le Christ est abandonné pendant sa passion, en ce sens, que Dieu ne lui est pas présent, comme il lui est présent quand il le protège ou quand il accomplit ses désirs (4). Il y a plus : Dieu permet même que le Christ souffre de la part de ses ennemis (5). En effet quand les compatriotes de Jésus

(1) Matth., XVII, 1-8; Marc, IX, 2-8; Luc, IX, 28-36. Voir *Synopse*, n° 125.

(2) « Ad corpus glorificatum redundat claritas ab anima, sicut qualitas quaedam permanens, corpus afficiens; unde fulgere corporaliter non est miraculosum in corpore glorioso; sed ad corpus Christi in transfiguratione derivata est claritas a divinitate et anima eius, non per modum qualitatis immanentis et afficientis ipsum corpus, sed magis per modum passionis transeuntis, sicut cum aer illuminatur a sole; unde ille fulgor tunc in corpore Christi apparens miraculosus fuit » (III^a, q. 45, a. 2).

(3) « Si accipiamus totam animam ratione omnium potentiarum eius, sic non tota anima fruebatur, nec directe quidem, quia fruitio non potest esse actus cuiuslibet partis animae; nec per redundantiam gloriae, quia dum Christus erat viator, non fiebat redundantia gloriae a superiori parte in inferiorem, nec ab anima in corpus. Sed quia nec e converso superior pars animae impediebatur circa id quod est sibi proprium per inferiorem, consequens est quod *superior pars animae perfecte fruebatur, Christo patiente* » (III^a, q. 46, a. 8).

(4) « Est autem sciendum, quod aliquis dicitur derelictus a Deo quando non adest ei Deus, sicut videtur adesse quando protegit eum, et implet eius petitionem » (*Commentaire sur le Psaume XXII*).

(5) « In tantum Deus secundum ordinem suae providentiae dicitur

voulurent le précipiter du sommet de la montagne qui domine Nazareth, lui, passant au milieu d'eux, s'en allait (1). En cette circonstance Jésus n'est pas abandonné du Père, et les ennemis du Messie sont impuissants à lui faire aucun mal. Mais sur la croix, il en va tout autrement. La mort de Jésus est voulue par le Père, et Jésus se soumet comme victime librement. Saint Ambroise a bien noté la différence de ces deux situations, quand il écrit : « Vous voyez donc qu'ici [à Nazareth] s'il n'est pas pris, c'est le fait de sa divinité ; et là [au Calvaire] s'il est pris, c'est le fait de sa volonté (2) ». Le Christ est donc abandonné par son Père aux mains de ses bourreaux. « Nous le regardions, dit Isaïe, comme un puni, frappé de Dieu et humilié » (LIII, 4). Et saint Paul : « Ce qui était impossible à la Loi, parce qu'elle était sans force à cause de la chair, Dieu l'a fait en envoyant, pour le péché, son propre Fils dans une chair semblable à celle du péché, et il a condamné le péché dans la chair » (Rom., VIII, 3). De même, il dit aux Corinthiens : « Nous vous en conjurons pour le Christ, réconciliez-vous avec Dieu ! Celui qui n'a point connu le péché, il l'a fait péché pour nous, afin que nous devenions en lui justice de Dieu » (II Cor., V, 20-21). Et enfin aux Galates : « Le Christ nous a rachetés de la malédiction de la Loi, en se faisant malédiction pour nous » (III, 13). Jésus, donc, est abandonné de Dieu, à cause de nos péchés : et le péché aux yeux du Christ était un tourment plus sensible que la mort elle-même, car Jésus en sa sagesse et charité voyait bien l'énormité de l'offense

hominem derelinquere, inquantum permittit hominem pati aliquem defectum » (I^a, q. 113, a. 6. Voir objection 2^a).

(1) Matth., XIII, 54-58 ; Marc, VI, 1-6 ; Luc, IV, 22-30. Voir *Synopse*, n° 100.

(2) *Vides igitur et hic Divinitatis esse quod non captus est ; et illic voluntatis esse quod captus est.*

que le péché fait à Dieu et pour lequel il souffrait (1).

Jésus, au comble de son affliction morale, se tournant vers son Père, lui dit : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné? » Calvin voit en ces paroles un cri de désespoir. Non, « ce n'est pas du désespoir; c'est la suprême angoisse (2) ». Et comment parler de désespoir dans un psaume plein de confiance? Dieu, le Saint d'Israël, a été dès la naissance sur l'horizon du Messie, c'est son étoile; et maintenant, qu'il est comblé de douleurs, c'est encore vers Lui qu'il se tourne en disant : « Ne t'éloigne pas de moi, car l'angoisse est proche, car il n'y a pas de protecteur » hors de toi.

Le Messie rappelle dans cette élégie, l'histoire du peuple élu. *Et toi, tu es le saint dans les louanges d'Israël.* Ces louanges sont les chants nationaux d'Israël épars dans les livres de l'Ancien Testament, parmi lesquels il faut énumérer les psaumes connus à cette époque lointaine, et d'autres cantiques, comme ceux de Moïse dans l'Exode (chap. xv) et le Deutéronome (chap. xxxii); dans le livre des Juges, le cantique de Débora, etc. L'idée de la sainteté chez les Hébreux a beaucoup évolué. Ici, d'après le contexte, Dieu est appelé le *Saint* par excellence. Dans les louanges d'Israël, Iahvé est le Saint. Les Israélites ont eu recours à Lui, et il les a sauvés. Iahvé le saint est donc le protecteur d'Israël; et le Messie n'a-t-il pas besoin de protection? Oui, d'autant plus qu'il se sent dans un moindre degré de résistance et tous sont contre lui. *Et*

(1) « Christus non solum doluit pro amissione vitae corporalis propriae, sed etiam pro peccatis omnium aliorum : qui dolor in Christo excessit omnem dolorem cuiuscumque contriti; tum quia ex majori sapientia et charitate processit ex quibus dolor contritionis augetur; tum etiam quia pro omnibus peccatis simul doluit » (III^a, q. 46, a. 6, ad 4).

(2) P. Didon, *Jésus-Christ*, liv. V, c. xi.

moi, je suis vermisseau, rebut du peuple, tous se moquent de moi.

Les ennemis de Jésus pensent-ils que Iahvé ne pouvait pas délivrer le Messie de la croix? Ce n'est pas impossible; mais nous croyons leurs insultes dirigées contre le Crucifié, et non contre Iahvé. Ils voyaient dans Jésus un malfaiteur, et Iahvé ne protège pas de tels hommes. Jésus même avait eu compassion de ses bourreaux et il a prié pour eux : « Père, pardonnez-leur, ils ne savent ce qu'ils font (1). » « Le Crucifié est le grand gage de la miséricorde. Il fait la paix entre l'homme et Dieu. Il les réconcilie en lui. Au fond de tout péché humain, il y a de l'ignorance : L'homme ne sait pas et ne voit pas; c'est pour cela, le plus souvent, que son cœur est mauvais. La faiblesse, l'égarement de la volonté, ont leur première cause dans les ténèbres de l'esprit. Si Jésus eût été connu, jamais il n'eût été mis en croix. Il invoque cette ignorance comme une excuse, en faveur du plus grand des crimes (2). »

Les ennemis de Jésus se moquent de lui parce qu'il a confiance en Iahvé. Mais Jésus tient tête à ces railleurs et affirme plus énergiquement sa confiance en Dieu, qu'il a expérimentée dès sa naissance (3). Il conclut donc cette plainte par ces paroles suppliantes :

> Ne t'éloigne pas de moi car l'angoisse est proche,
> Car il n'y a pas de protecteur.

(1) Luc, XXIII, 34.

(2) P. Didon, *Ibid.*

(3) « Christus a principio suae conceptionis plene habuit fruitionem divinam, et ideo virtutem spei non habuit; habuit tamen spem respectu aliquorum quae nondum erat adeptus, licet non habuerit fidem respectu quorumcumque; quia, licet plene cognosceret omnia, per quod totaliter fides excludebatur ab eo, non tamen adhuc plene habebat omnia quae ad eius perfectionem pertinebant; puta immortalitatem et gloriam corporis, quam poterat sperare » (III^a, q. 1, a. 4)

*
* *

Douleurs physiques du Messie sur la croix.

13. De nombreux taureaux m'entourent,
De forts [taureaux] de Basan m'environnent;
14. Il ouvrent contre moi leur gueule,
[comme] un lion qui déchire et rugit.

15. Comme des eaux je m'écoule et se disloquent tous mes os,
Mon cœur, comme la cire, se fond dans mes entrailles;
16. Comme un tesson mon palais (1) se dessèche et ma langue
[se colle dans ma bouche,
Tu vas me réduire à la poussière de la mort.

17. Car des chiens m'entourent,
Une bande de malfaiteurs rôdent autour de moi;
18. Ils ont creusé (2) mes mains et mes pieds,
Ils ont compté (3) tous mes os.

Ils me fixent du regard.....
Ils me contemplent... (4)

(1) Dans le texte hébreu et les anciennes versions on lit *ma force, kohi.* Mais presque tous les commentateurs reconnaissent ici une faute de transcription. Le mot primitif aurait été *hikki* = *mon palais,* — soutenu du reste par le parallélisme.

(2) Ce verset est resté célèbre à cause de ce mot *ka'aru* = *ils ont creusé.* Les massorètes lisent *ka'ari* = *comme un lion.* La différence entre les deux mots hébreux est minime. On a accusé les Juifs d'avoir corrompu malicieusement leur texte. La première leçon est aujourd'hui communément admise par les commentateurs.

(3) La racine SPR signifiait primitivement *raser*; et à cause de l'ancienne coutume de raser la peau pour écrire dessus, la même racine est passée à signifier comme verbe : *décrire, énumérer,* et comme nom : *livre, nombre.* Peut-être y a-t-il ici le sens primitif de la racine : *raser.* A force de coups, ils ont rasé mes os. Le parallélisme paraît en faveur de cette interprétation. — Le texte hébreu porte : *je peux compter,* au singulier, contre les LXX et la Vulgate, qui ont le pluriel. Nous préférons le pluriel, qui concorde mieux avec les autres verbes de la strophe.

(4) Ces deux versets sont trop courts; peut-être y a-t-il des lacunes dans le texte.

19. Ils se partagent mes vêtements,
Ils tirent au sort ma tunique.

20. Et toi, Iahvé, ne t'éloigne pas, ma force! (1)
Arrache à l'épée (2) mon âme, à la patte du chien mon [unique (3),
Sauve-moi de la gueule du lion,
Et d'entre les cornes du buffle écarte-moi (4).

David, qui avait passé son enfance dans le désert de Juda à paître les brebis de son père, et avait expérimenté la violence et la cruauté des bêtes féroces, ayant lui-même combattu avec des ours et des lions (5), nous décrit les douleurs physiques du Messie à l'aide de figures, qu'il a puisées dans ses souvenirs d'enfance. Il commence donc par les célèbres taureaux de Basan. « Le pays de Bashan comprenait le haut plateau damascénique qui prenait naissance à l'extrémité des montagnes de Galaad et s'étendait jusqu'au Djebel ed Druz. Découpé par les nombreux ouadis qui donnent naissance au Yarmouk, ils constituaient le plus riche pâturage de la contrée transjordanienne (6). » Les taureaux de cette région bien nourris et forts, offrent une image très exacte de la violence et

(1) La main d'un gloseur dans cet endroit nous paraît évidente. C'est pour cela que nous avons supprimé trois mots, qui se trouvent dans les psaumes XXXIX, 14 (= LXIX, 1). La strophe y gagne en équilibre.

(2) On n'attendrait pas ici ce mot *mêhéreb* = *de l'épée;* mais plutôt le nom de quelque animal comme *mippar ba*[*san*] = *du taureau de Basan,* comme au v. 13, car, nulle part dans ce psaume, il n'est question d'armes.

(3) *Unique* est ici synonyme d'*âme,* avec laquelle il est en parallélisme.

(4) Le mot *'anitani* est difficile. Plusieurs corrections sont proposées par les commentateurs. Nous l'avons rapporté à la préposition arabe *'an,* avec le sens d'éloigner, d'où *écarte-moi,* qui est soutenu par le parallélisme.

(5) I Rois, XVII, 34-37.

(6) *Revue Biblique,* 1895, p. 417.

cruauté des bourreaux du divin Crucifié. Ces taureaux, du reste, sont célèbres dans la littérature biblique.

La deuxième strophe nous décrit sans figures les douleurs atroces que Jésus souffrait sur la croix. Son sang sacré s'écoulait à flots de ses blessures et la position anormale sur le gibet disloquait tous ses os. Le sacré cœur de Jésus, qui brûlait d'amour pour les hommes, lentement perdait sa vigueur; et la fièvre brûlante avait desséché sa *sève*. De là le cri de Jésus : « J'ai soif » (1). Alors, nous dit saint Matthieu, l'un des soldats courut prendre une éponge qu'il emplit de vinaigre. Et l'ayant fixée à un roseau, il lui donnait à boire. Et ainsi fut accomplie une autre prophétie, prédite dans le psaume LXVIII, 28 : « Dans ma soif, ils m'ont abreuvé de vinaigre. » Jésus se sentait près de mourir; pourtant il n'attribue pas sa mort à ses bourreaux, mais à son Père : *Tu vas me réduire à la poussière de la mort*. La mort de Jésus était décrétée par l'Éternel; Jésus s'étant soumis librement à ce décret, il offre à son Père sa vie pour accomplir cette divine volonté. Jésus est la victime et lui aussi est le sacrificateur.

Dans la troisième strophe David reprend les figures. Cette fois, il compare les bourreaux du Christ à des chiens; mais il n'insiste pas sur la figure et retourne presque immédiatement au discours propre. Les ennemis de Jésus sont des malfaiteurs. Ils ont cloué les mains et les pieds de cette victime à la croix et par suite des coups de la double flagellation, et aussi des autres tourments, la chair du divin patient s'est déchirée, et ils pouvaient compter ses os. Cette prophétie à elle seule justifierait l'opinion d'après laquelle le psaume est directement messianique.

L'accomplissement littéral de la quatrième strophe n'est pas moins surprenant. « Les soldats, nous dit saint Jean,

(1) Joan., XIX, 28. *Synopse*, n° 297.

lorsqu'ils eurent crucifié Jésus, prirent ses vêtements et en firent quatre parts, une part pour chaque soldat. Et ils prirent aussi la tunique. Mais la tunique était sans couture, d'un seul tissu depuis le haut. Ils se dirent donc les uns aux autres ; « Ne la déchirons pas. Mais tirons au sort à qui elle sera. » Afin que l'Écriture fût accomplie : « *Ils se sont partagé mes vêtements, et ils ont tiré au sort ma tunique* (1). »

La cinquième strophe est l'épilogue de cette élégie. Le crucifié, tout près de mourir, appelle encore une fois Iahvé, cette fois du nom de « ma force », pour le défendre contre l'oppression de ses ennemis, et le psalmiste condense dans cette strophe toutes les figures éparses dans les strophes précédentes : celle du taureau (?), du chien, du lion, du buffle.

Telle est la vision que le prophète-roi a eue sur la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, mille ans avant son accomplissement. Ses douleurs morales et physiques sont terribles et terrifiantes. « Mais ce sur quoi il faut insister, remarque très à propos le P. Lagrange, c'est la beauté de l'âme révélée par cette prière. Non seulement le psalmiste ne parle pas de ses péchés, mais il ne se réclame pas, comme tant d'autres, de son innocence qui transparaît d'elle-même. Aucune irritation contre ses bourreaux, aucune malédiction, aucune plainte amère, aucune préoccupation philosophique du problème de la souffrance, seulement le recours à Dieu et l'abandon. Quoique aucun autre psaume n'exprime ces sentiments avec la même beauté, un très grand nombre d'autres ne tarissent pas sur les souffrances des justes. L'idée profondément enracinée dans tout cela, c'est que le vrai serviteur de Dieu

(1) Joan., XIX, 23-24. *Synopse*, n° 292.

n'a de refuge qu'en lui. Persécuté, calomnié, maltraité, torturé... il espère, il soupire après son salut, et le salut de Sion (1). »

Nous avons vu, plus haut, comment Jésus avait excusé ses bourreaux et prié pour eux. Ce qu'il avait enseigné (2), il l'a mis en pratique d'une manière divine, plus qu'héroïque. Il nous a donné l'exemple, suivons-le! Une âme pieuse a écrit dans son Journal Spirituel : « Je fus particulièrement tourmentée à cause d'un certain nombre de personnes et de circonstances, et je m'en allais porter mes troubles aux pieds de Notre-Seigneur. Une fois entre autres que j'étais venue, l'âme bien opprimée, ce divin Maître me dit intérieurement : « Ma fille, il n'y a que toi et moi. » — Je lui dis : « Seigneur, et les autres? » Il me répondit : « *Pour chaque âme en ce monde, il n'y a que moi et elle, toutes les autres âmes et toutes choses ne sont rien pour elle que par moi et pour moi!* (3) » Voilà une belle pensée qui peut aider notre faiblesse! Ce ne sont pas les ennemis qui nous troublent, mais c'est Dieu qui se sert d'eux pour nous exercer dans les vertus.

*
* *

Le triomphe du Messie

23. Je raconterai ton nom à mes frères,
Au milieu de l'assemblée, je te louerai :
24. « Vous, qui craignez Jahvé, louez-le,
Vous tous, postérité de Jacob, glorifiez-le,
Révérez-le, vous tous, postérité d'Israël! »

(1) *Revue Biblique*, 1905, pp. 52-53.
(2) Matth., v, 43-48.
(3) *Journal spirituel de Lucie-Christine*, publié par Aug. Poulain. Paris, 1910, p. 14.

25. Car il n'a pas méprisé ni dédaigné la misère du misérable,
Il n'a pas détourné sa face de lui :
Et quand il a crié vers lui, il a exaucé.
26. A toi est ma louange dans la grande assemblée,
J'acquitterai mes vœux devant ceux qui le craignent (1).

27. Les misérables mangeront et seront rassasiés,
Ils loueront Jahvé, ceux qui le cherchent.
Votre cœur vivra, à jamais [28] il se souviendra [de lui]
Et se retourneront vers Jahvé toutes les extrémités de la [terre (2),
Et se prosterneront devant lui toutes les tribus des nations.

29. Car à Jahvé la royauté, et lui domine sur les nations,
30. Et (3) l'adoreront aussi tous les opulents de la terre,
Devant lui se courberont tous ceux qui descendent dans [la poussière et dont l'âme ne vivra pas toujours (4).
31. La postérité le servira : elle annoncera le Seigneur à la [génération future
Et fera connaître sa justice au peuple qui naîtra, pour ce [qu'il a fait (5).

(1) Dans ce chant, les suffixes pronominaux sont facilement intervertibles. La raison en est que le Messie parle tantôt directement à Jahvé et tantôt se tourne vers l'assemblée.

(2) Le verbe *yizkeru*, au commencement du v. 28, n'est pas soutenu par le parallélisme; nous l'avons rattaché au v. 27. Le cœur de ceux qui sont assemblés est considéré comme nom collectif et construit avec un verbe au pluriel. Le cœur chez les Sémites est le siège des actes intellectuels, donc du souvenir.

(3) Le texte hébreu et les versions lisent *'akelu* = *ils mangeront* qui peut se lire *'ak lô* = *lui aussi*. Nous préférons cette dernière lecture comme plus conforme au verset parallèle.

(4) « Ceux qui descendent dans la poussière » (voir v. 16), et ceux « dont l'âme ne vivra pas toujours » sont deux paraphrases pour dire « les mortels ». Ce vers est trop long en français, mais en hébreu il est beaucoup plus court :

« Lephanau yikre'u yôrdê 'afar wenafchô lo hiyya ».

(5) Les LXX ont très bien compris la construction de ce verset en mettant *la génération future* (littéralement : *qui viendra*) en parallélisme avec *le peuple qui naîtra*. Nous suivons donc les LXX et non le texte hébreu. L'incohérence dans le genre et dans le nombre des formes verbales s'explique par des corrections, ou plutôt des corruptions, introduites dans ce texte difficile par des scribes, qui n'avaient pas bien saisi la pensée de l'auteur inspiré.

Le prophète-roi, après avoir décrit les souffrances du Messie, passe brusquement à son triomphe. Même la métrique se ressent de ce changement, et la longueur des strophes en est différente. Quelques-uns, comme Dhum, ont voulu voir deux psaumes distincts; mais le passage de l'élégie à la louange n'est pas spécial à ce psaume. Nous le trouvons dans plusieurs autres, comme, par exemple, dans les psaumes XXXIX, LXXXVIII, etc... C'est « comme la prière et le sentiment qu'on est exaucé, la douleur et l'espérance, le ton mineur et le ton majeur. Que cette différence de tonalité entraîne un changement de rythme, il n'y a pas à s'en étonner (1) ».

Le voyant laisse donc le Messie mourant et passe à son triomphe. Pas un mot de la mort ni de la résurrection : mais l'une et l'autre sont bien supposées (2). Le juste souffrant, tout près de mourir, est maintenant glorieux : certainement cette gloire est l'effet de ses souffrances. Saint Paul, dans l'Épître aux Hébreux, autorise cette interprétation lorsqu'il dit : « En effet, il était bien digne de celui pour qui et par qui sont toutes choses, qu'ayant à conduire à la gloire un grand nombre de fils, il élevât par les souffrances au plus haut degré de perfection le chef qui les a guidés vers le salut. Car celui qui sanctifie et ceux qui sont sanctifiés, tous sont d'un seul. C'est pourquoi Jésus-Christ ne rougit point de les appeler frères, lorsqu'il dit : *J'annoncerai ton nom à mes frères, je te louerai au milieu de l'assemblée* » (II, 10-12).

Jésus vainqueur de ses ennemis et de la mort, est aussi vainqueur du péché, qui en est la cause (Rom., V, 12). Il

(1) P. Lagrange, *Revue Biblique*, 1905, p. 50.

(2) David parle de la mort et de la résurrection du Messie dans le psaume XV, qui, lui aussi, nous l'avons dit, est une prière mise sur les lèvres du Messie. Voir *La Vie Spirituelle*, t. XVII (janv. 1928), p. 428-438.

va donc inaugurer une ère nouvelle. Tous ceux qui serviront Jésus seront réunis dans une communauté, l'Église, que « le Christ a aimée, pour qui il s'est livré lui-même, afin de la sanctifier, après l'avoir purifiée dans l'eau baptismale, avec la parole, pour la faire paraître, devant lui, cette Église, glorieuse, sans tache, sans ride, ni rien de semblable, mais sainte et immaculée » (Éph., v, 24-28).

C'est à cette assemblée que le Christ annonce son triomphe; c'est elle qu'il invite à louer, à glorifier, à révérer Jahvé. L'Église primitive, formée d'abord de Juifs, s'élargira jusqu'aux extrémités de la terre, et recevra dans son sein toutes les tribus des nations.

Jésus rappelle ses souffrances et le secours de l'Éternel, qui ne l'a pas méprisé, mais qui a exaucé sa prière, et l'a délivré. Le Messie lui rend donc grâces, par cette louange, qui du reste lui est inspirée de Dieu. Les vœux dans l'Ancien Testament étaient souvent des sacrifices (1), que les pieux Israélites offraient devant l'arche de Jahvé, entouré de l'assemblée des fidèles. David fait acquitter ces vœux au Messie d'après la coutume de son temps (2).

Dans quelques sacrifices les fidèles recevaient une partie de la victime, qu'ils mangeaient : c'était un acte du culte. Plusieurs Pères voient là une allusion à la très sainte Eucharistie. Après le culte, comblés de joie, les fidèles s'en retournaient chez eux, souvent bien loin de l'Arche; mais leur cœur devait se souvenir de Jahvé. Ces consolations spirituelles ne devaient point rester la propriété exclusive des fils d'Abraham. Jésus avait souffert pour tous. L'universalité du salut messianique, si clairement prophétisé en cet endroit, est caractéristique dans les prédictions relatives au Messie.

(1) Voir Lev., VII, 15-21.
(2) Voir Psaume CXIII, 14, 18.

Jahvé est le roi et le dominateur de tout l'univers; il a donc droit aux hommages et à l'adoration de tous les mortels, et la génération présente doit transmettre à la génération suivante les merveilles que Jahvé a faites, et l'engager à le servir et à l'adorer. Le règne et l'adoration ne sont pas attribués au Messie, mais à Jahvé. La raison en est que dans l'Ancien Testament, par suite du strict monothéisme des Hébreux, la divinité du Messie n'est pas clairement connue. « La prédiction du salut dans l'Ancien Testament court en deux lignes parallèles : l'une a comme but l'Oint de Jahvé, qui régit les nations de Sion; l'autre, le Seigneur lui-même assis sur les Chérubins, et auquel toute la terre rend hommage. Ces deux lignes ne se rencontrent jamais dans l'Ancien Testament; c'est seulement l'accomplissement de ces prédictions, qui manifeste que la venue de l'Oint de Dieu et la venue de Jahvé sont la même chose (1). »

***

Quel abîme de perfection et beauté de doctrine nous sont révélées dans ce psaume! Si les souffrances du Messie, notre divin modèle, nous effraient, son triomphe doit nous réconforter. La passion de Jésus a toujours fait l'objet de longues méditations chez les saints; les fidèles lui ont consacré un jour de la semaine : le vendredi; et l'Église en ce jour fait réciter à ses prêtres le psaume XXI à *Prime*. La passion de Jésus-Christ est l'épopée du Christianisme et notre psaume en est la formule. Chantons-le avec enthousiasme, car dans ce chant nous trouverons la consolation dans nos angoisses et nous apprendrons à servir le Bon Dieu et à imiter les exemples de Jésus.

(1) Franz Delitzsch, *Psaumes*, Introd., § 10.

Que ceux qui sont encore au début de la vie spirituelle, et se sentent indécis à choisir entre les délices apparentes de ce monde et la croix de Jésus, réfléchissent bien sur l'énormité du péché, qui a submergé dans un déluge d'amertume, Jésus, victime innocente, et qu'ils prennent généreusement la décision de se donner à Dieu. — Pour ceux, plus privilégiés, qui se trouvent déjà avancés dans la vie spirituelle, mais souffrent encore de l'aridité de l'esprit, de la nuit des sens, qu'ils prennent courage et confiance en répétant avec Lui, la prière de Jésus, sûrs que leurs épines seront un jour des roses odorantes. Quant à ceux enfin, qui sont arrivés à la vie illuminative, à l'union mystique, pures de toutes les souillures d'ici-bas, qu'ils pensent un peu à leurs frères noyés dans les péchés et les imperfections, et qu'ils s'offrent avec Jésus comme victimes expiatrices. Ainsi le mystère de la croix, ce *scandale* pour les Juifs, et cette *folie* pour les Gentils, sera vraiment pour les appelés, *puissance* de Dieu, car par ce moyen il a racheté toute l'humanité, et *sagesse* de Dieu, car par la croix il nous a sauvés.

Rome, Collège Angélique.

Fr. Séraphin M. Zarb, O.P.

Une fête que l'on oublie : La Noël d'été

« *Mirare Joannem, quantum potes : Christo proficit quod miraris* : Admirez Jean autant que vous le pouvez : votre admiration glorifie le Christ. »

(S. Augustin, serm. 291, n. 1.)

I. — Noël d'hiver et Noël d'été.

Pendant les trois premiers siècles de son existence, l'Église concentra son attention sur la personne même du Verbe fait chair, parce qu'il lui fallait avant toute chose prendre conscience doucement, lentement, des infinies richesses de lumière et de grâce que renfermait l'humanité sainte du Christ Jésus, en qui réside cette plénitude de vie divine dont la surabondance s'écoule dans tous les membres de son corps mystique. Adorer le Christ comme le Fils unique de Dieu, le reconnaître et l'invoquer comme la source de toute sainteté, le suivre et l'imiter comme le modèle de la vie parfaite, tel fut, peut-on dire, l'unique souci des premières générations chrétiennes qui, au milieu des persécutions sanglantes, se conformèrent rigoureusement au précepte de l'apôtre saint Paul en ne voulant rien connaître si ce n'est Jésus et Jésus crucifié.

Dans ces conditions on s'explique sans peine que l'Église naissante, d'abord attentive au culte et au service de

son divin Époux, se soit contentée de célébrer annuellement les mystères accomplis par le Christ pour le salut du monde : sa bienheureuse passion, sa très sainte résurrection, son ascension glorieuse et l'avènement de son Esprit, c'est-à-dire les grandes solennités de la Pâque et et de la Pentecôte (1). Cependant, il n'était pas possible de développer le culte rendu au Sauveur lui-même sans tenir compte de ses membres privilégiés, qui se trouvent reliés à lui comme à leur chef dans l'unité vivante d'un même corps mystique. N'est-il pas évident que le culte du Christ Jésus demeurait incomplet aussi longtemps qu'il n'avait pas acquis son épanouissement, sa plénitude, dans le culte des saints? Le culte des saints et sorti spontanément, logiquement, de celui de notre Sauveur comme la fleur sort de sa tige.

Il convenait, bien entendu, que la piété de l'Église se portât d'abord sur les personnages que les conditions de leur existence et de leur sainteté rapprochaient le plus de la personne sacrée du Sauveur, et en tout premier lieu, *in primis*, selon l'expression liturgique, sur sa bienheureuse mère la Vierge Marie. Or, c'est précisément lorsqu'elle institua la fête de la Nativité du Seigneur, que l'Église romaine commença de rendre à Notre-Dame les honneurs qui étaient dus au mystère de sa maternité divine (2).

(1) Le culte des martyrs remonte bien, il est vrai, jusqu'aux origines du christianisme, mais dans les premiers temps de l'Église, il conserve tous les caractères du culte des défunts. Il s'organise toujours autour d'un tombeau que l'on entoure d'une vénération particulière, il demeure très localisé et se traduit surtout par la réunion du jour anniversaire ou *natale*. Il faut atteindre la paix de l'Église pour voir le culte des martyrs recevoir sa forme propre et définitive.

(2) Dans ses sermons pour la fête de Noël, saint Augustin fait une très large part au mystère de la maternité divine. Il insiste beaucoup sur l'enfantement virginal : « Celebremus ergo cum gaudio diem quo peperit Maria Salvatorem » (Serm. 188, n. 3). — « Gaudentes

Célébrer la naissance du Christ, selon la chair, n'était-ce pas, du même coup, célébrer cet enfantement virginal qui place une simple créature aux confins de la divinité et lui vaut les plus insignes privilèges de la grâce et de la gloire? Sans doute bien d'autres fêtes surgirent dans la suite, où la Vierge Marie se trouva mise en évidence d'une manière plus exclusive, mais on peut dire de ces diverses solennités, que toutes se réfèrent, d'une façon ou de l'autre, au mystère de Noël, dont elles assurent la préparation, ou dont elles font valoir, en ce qui concerne la Mère de Dieu, les plus glorieuses conséquences.

En même temps qu'elle honorait la Vierge Marie dans le mystère de sa maternité divine, la fête de Noël fournissait à l'Église latine l'occasion d'introduire sur le cycle liturgique la personne de Jean-Baptiste, dont le culte ne devait pas tarder à recevoir, sous l'impulsion de l'Esprit de Dieu, un développement très considérable et bien justifié par l'importance tout à fait extraordinaire du saint Précurseur. Spontanément la Noël d'hiver attira sur le cycle la Noël d'été et projeta sur celle-ci le reflet de sa propre splendeur, tandis que, d'autre part, la Nativité de Jean rehaussait l'ineffable mystère de la Nativité du Christ en le préparant et le complétant.

Nous sommes certains que dès avant l'année 336 (1), c'est-à-dire au début du IV^e^ siècle, l'Église de Rome célébrait la naïssance du Sauveur le 25 décembre (*VIII Kalendas Januarii*) et comme point de départ du cycle liturgique. Une fois admise la fête de la Nativité du

celebrate solemniter hodierna die Virginis partum » (Serm. 191, n. 2). — Nous savons la place qu'occupe la Vierge Marie dans la liturgie de Noël. Rappelons le *Communicantes* de ce jour : « Diem sacratissimum celebrantes, quo beatae Mariae intemerata virginitas huic mundo edidit Salvatorem. » — Le huitième jour de l'octave est spécialement consacré à la maternité divine.

(1) Cf. Duchesne, *Origines du culte* (4^e^ éd.), p. 262.

Christ, rien n'était plus naturel que d'honorer la naissance de son Précurseur et d'en fixer la mémoire au 24 juin (*VIII Kalendas Julii*), six mois jour pour jour avant la fête de Noël (1), conformément à l'indication de l'Évangile qui dit positivement que Jean fut conçu six mois avant le Sauveur (2).

II. — La Noël d'été d'après les sermons de saint Augustin et de saint Maxime

Nous n'avons pas au sujet de l'existence de la Noël d'été d'attestation plus ancienne que les huit sermons de saint Augustin consacrés à la Nativité de saint Jean-Baptiste (3). Ce nombre relativement considérable est par lui-même bien significatif. On ne peut faire lecture de ces très beaux discours sans être frappé de l'importance remarquable que saint Augustin attachait à la fête du 24 juin. Il est visible que, de son temps, c'est-à-dire à la fin du IV^e^ siècle, la Nativité du Précurseur se célébrait au milieu d'un grand concours de peuple. Augustin le dit lui-même dans son

(1) En Orient, avant l'adoption de la fête du 24 juin, la célébration de la Nativité de saint Jean-Baptiste se rattachait à la Nativité du Christ, mais d'une autre manière. Car il paraît bien établi que dans certaines contrées, comme la Palestine et la Syrie, il existait deux dimanches préparatoires à la Nativité du Seigneur. De ces deux dimanches le second était consacré à la mémoire de la maternité divine, le premier à la conception et à la nativité du Précurseur. On croit pouvoir déduire des sermons de saint Pierre Chrysologue que Ravenne fêtait également la naissance de Jean-Baptiste un dimanche avant Noël. (Cf. Jugie, *La première fête mariale en Orient et en Occident* dans *Les Échos d'Orient*, avril 1923.)

(2) S. Luc, I, 36.

(3) Ce sont les sermons 287-293 de l'édition des bénédictins (Pat., lat., t. XXXVIII, col. 1301 et ss.). Le huitième sermon a été retrouvé et publié par Dom G. Morin (*Sancti Augustini sermones inediti*, p. 79). Les leçons des 3^e^ et 5^e^ jours de l'octave de la Nativité de saint Jean

troisième sermon : « La cause qui nous réunit aujourd'hui en si grand nombre, c'est la Nativité de Jean-Baptiste » (S. 289, n. 1). Ailleurs il se déclare obligé de répondre à la solennité du jour par un discours solennel et digne d'une grande attente : « Diei hodiernae solemnitas solemnem desiderat tanta exspectatione sermonem » (S. 292). Pour saint Augustin la Nativité de Jean est un grand jour « magnus dies », un jour que l'Église regarde comme consacré : « Nativitatem Joannis quodammodo consecratam observat Ecclesia » (S. 293, n. 1). Parmi tous les saints, il n'y a que Jean dont la naissance soit célébrée d'une manière solennelle : « Nec invenitur ullus in Patribus cujus nativitatem solemniter celebremus » (ibid.). Saint Augustin parle de la Nativité du Précurseur comme si, de son temps, la fête était déjà répandue dans toute l'Église : « Jean, dit-il, est le seul juste dont l'Église célèbre la naissance » (S. 290, n. 2). Il spécifie que l'Église ne célèbre que deux naissances, celle du Christ et celle de Jean : « Solos duos Natales celebrat (Ecclesia), hujus (Johannis) et Christi » (S. 287, n. 1). Il semble que dans la pensée d'Augustin la Nativité de Jean-Baptiste soit, en tant que fête liturgique, aussi solidement établie que la Nativité du Sauveur. Comme il ne s'agit ici ni d'un culte local, ni d'une tradition particulière, tout nous porte à croire que l'Église d'Afrique en adoptant la Noël d'été n'a fait que suivre, selon son habitude, l'exemple donné par l'Église romaine.

Lorsqu'il prononce ses beaux sermons sur la Nativité de Jean-Baptiste, saint Augustin donne clairement à entendre que cette fête n'est pas d'institution récente mais

sont empruntées aux sermons 291 et 290 de saint Augustin. Nous n'envisageons ici les sermons de saint Augustin qu'au point de vue de la fête elle-même. On pourrait en retirer de très utiles conclusions sur le culte du Précurseur.

qu'elle existe depuis longtemps déjà sur le sol d'Afrique, car il revendique à son avantage les droits que lui confère une vénérable tradition : « L'usage de célébrer la naissance de Jean, dit-il dans un de ses discours, nous le tenons de nos ancêtres (*majorum traditione suscepimus*), et nous le transmettons à nos descendants pour qu'ils l'observent avec une égale piété » (S. 292, n. 1). On pourrait même croire que saint Augustin attribue à la Noël d'été une origine apostolique, lorsqu'il remarque que le jour de la naissance du Précurseur a été noté avec soin et confié comme un dépôt à la vénération de l'Église : « Propterea notatus est dies nativitatis ejus et celebrationi Ecclesiae commendatus » (S. 290, n. 4). Saint Augustin parlait ainsi dans les premières années du V^e^ siècle. Que peut-on conclure de son témoignage, si ce n'est que la Nativité de saint Jean compte parmi les plus anciennes fêtes de l'Église, et qu'elle existait déjà au milieu du IV^e^ siècle? La Noël d'été est donc venue compléter de très bonne heure sur le cycle liturgique la Noël d'hiver.

Les sermons de saint Augustin sont très précieux au point de vue qui nous occupe, non pas seulement parce qu'ils nous renseignent sur l'origine de la fête et sur l'importance qu'elle avait acquise au temps du saint docteur, mais encore parce qu'ils nous éclairent sur sa signification liturgique, et sur la vraie raison de la place d'honneur qui lui fut toujours reconnue par l'Église. Personne n'a mis en lumière mieux que saint Augustin le caractère *relatif* de cette solennité dont l'intérêt principal est de se rapporter à la fête de Noël, comme le Précurseur lui-même se rapporte au Christ qu'il annonce par la sainteté de sa propre vie et par sa doctrine (1). Augustin se plaît à répé-

(1) Dans ses sermons saint Augustin développe avec complaisance cette idée que Jean-Baptiste a annoncé le Christ non moins par l'extraordinaire sainteté de sa vie que par son ministère. En sa qua-

ter dans ses sermons que Jean est de tous les saints le seul dont l'Église honore la naissance selon la chair à cause du mystère qui est propre à cet avènement : « Quia in magno sacramento natus est Joannes, ipsius solius justi natalem diem celebrat Ecclesia » (S. 290, n. 2). Dans un discours qui vise plus spécialement les donatistes, il explique d'une manière très précise pourquoi l'Église célèbre la naissance de Jean et non pas celle des autres justes de l'Ancien et du Nouveau Testament : « Ici, dit Augustin, se présente une question que nous ne devons point passer sous silence : Pourquoi célébrons-nous la naissance de Jean-Baptiste, plutôt que celle de tout autre apôtre, martyr, prophète, ou patriarche? » Après avoir posé le problème, saint Augustin le résout en montrant que parmi les saints de l'Ancien et du Nouveau Testament il ne s'en trouve aucun qui ait pu rendre témoignage au Seigneur dans sa propre naissance, en dehors de Jean-Baptiste (1). La nativité de Jean est une prophétie de l'avènement du Christ Notre-Seigneur, à qui il avait rendu hommage en le saluant dès le sein de sa mère : « Johan-

lité de précurseur Jean devait l'emporter par sa sainteté personnelle sur tous les autres hommes : « Si comparetur hominibus Joannes, omnes superat ille homo, non eum vincit nisi Deus homo » (S. 289, 3); « Quisquis Joanne plus est, non tantum homo, sed et Deus est » (S. 292, 2), etc. — Nous avons insisté sur ce caractère relatif de saint Jean dans deux articles parus ici même et, depuis, réunis en brochure : *Le culte du saint Précurseur* (Paris, Giraudon).

(1) A l'époque où vivait saint Augustin l'Église latine ne connaissait pas encore la fête de la Nativité de Notre-Dame, qui ne fut admise que beaucoup plus tard et n'eut jamais le même éclat que la Nativité du Précurseur. Il n'y a pas lieu de s'en étonner. Sans doute la naissance de Notre-Dame fut d'autant plus sainte que la Vierge Marie avait été conçue sans péché, mais elle n'annonçait pas, par elle-même et directement, la nativité du Sauveur, comme le faisait la naissance de Jean. Toutefois pour que Jean fût par lui-même Précurseur du Christ dans sa naissance, il fallait qu'il naquît déjà sanctifié au sein de sa mère.

nis autem ipsa nativitas Dominum Christum prophetavit quem conceptum ex utero salutavit » (S. 292, n. 1). Il est donc très clair que dans la pensée d'Augustin *ce qui fait l'intérêt primordial de la Nativité du Précurseur c'est qu'elle annonce la naissance du Christ et participe à la grandeur d'un mystère dont elle constitue, pour ainsi dire, le premier acte.* On ne peut comprendre le caractère propre de la fête de saint Jean-Baptiste si on ne l'envisage pas avant tout comme le vrai point de départ des mystères de notre salut.

Chaque fois qu'il célèbre la Nativité de Jean, saint Augustin fait remonter jusqu'au Christ toutes les louanges qu'il décerne à son Précurseur. Dans ses différents discours, il ne manque jamais de rapprocher les deux naissances dans un même mystère, pour montrer combien celle du Christ l'emporte sur celle de Jean qui est déjà si merveilleuse. Puis, quand il met en parallèle la mission préparatoire du Précurseur et l'œuvre accomplie par le Verbe; quand il compare la sainteté de Jean à celle du Rédempteur, c'est moins encore pour mettre en pleine lumière la grandeur surhumaine du fils d'Élisabeth que pour faire ressortir, par mode de contraste, l'ineffable transcendance du fils de la Vierge Marie. Augustin sait mieux que personne qu'il n'est pas possible de rendre gloire à Jean sans exalter le Christ. Comme il le dit lui-même dans un de ses panégyriques : « Admirez Jean, autant que vous le pouvez, votre admiration glorifie le Christ » : *Mirare Joannem, quantum potes, Christo proficit quod miraris* (S. 291, n. 1).

Saint Augustin ne manque pas d'observer que les deux fêtes de décembre et de juin, en tant qu'elles se trouvent situées aux deux points extrêmes de l'année chrétienne, le solstice d'hiver et le solstice d'été, se rejoignent dans un grand mystère : « Tempora ipsa quibus nati sunt ambo, magnum mysterium praefigurant » (S. 287, n. 1). La Nati-

vité du Sauveur se célèbre au moment où les jours commencent à croître, et celle de Jean lorsque la lumière commence à diminuer. Augustin voit dans cette circonstance providentielle l'expression symbolique du rapport que Dieu lui-même a établi entre le Christ et son Précurseur. A celui-ci il convenait de s'humilier et de disparaître en présence du Sauveur, dont l'influence ne devait cesser de grandir, selon la parole de Jean à ses propres disciples : « Il faut que lui croisse et que moi je diminue : *Illum oportet crescere, me autem minui* (1). Dans cette situation respective des deux solennités sur le cycle liturgique, Augustin voyait encore un autre mystère. C'est que, pour Jean comme pour le Christ, la mort répond à la naissance. Or, la nativité de Jean se place au moment où les jours diminuent, parce que lui-même fut diminué par le supplice de la décapitation : « Joannes minutus est, caesus capite », tandis que la nativité du Christ se place au moment où les jours augmentent, parce qu'il fut exalté sur le bois de la Croix : « Christus exaltatus est, extentus tanquam in cruce » (S. 288, n. 5). Cette dernière considération nous paraît aujourd'hui d'un symbolisme bien subtil, mais il faut croire qu'elle plaisait à saint Augustin, car il la reproduit dans chacun de ses sermons. En tout cas, elle nous prouve combien il avait à cœur de mettre en relief les moindres circonstances susceptibles de rattacher l'une à l'autre, par le lien d'une étroite dépendance, la Nativité du Christ et celle de son Précurseur.

Avec saint Maxime de Turin (†465) nous sommes encore dans la première moitié du Ve siècle, mais le témoignage que nous écoutons est celui d'un évêque de

(1) S. Jean, III, 30. — Saint Augustin considère les deux fêtes comme se célébrant réellement aux jours anniversaires de la naissance du Sauveur et de la naissance de Jean-Baptiste.

l'Italie septentrionale. Nous possédons de lui, en tout ou en partie, douze discours consacrés à la Nativité du Précurseur (1). Saint Maxime est plus catégorique que saint Augustin sur la diffusion de la fête. Il nous la présente comme étant répandue dans le monde entier : « Les fidèles de tout l'univers, dit-il dans un sermon, célèbrent aujourd'hui l'auguste solennité du bienheureux Jean-Baptiste » (S. 59). Il n'hésite pas à la compter au nombre des fêtes qui sont observées par l'Église universelle : « Quam hodie celebrat sancta universalis Ecclesia » (S. 60). Pour Maxime le retour annuel de la Noël d'été donne lieu à de très belles manifestations de foi et de piété, « devotissimis festivitatibus » (S. 64); c'est une fête toute remplie d'allégresse, « laetissima festivitas » (H. 67), qu'il convient de célébrer avec un très vif enthousiasme, « cum omni exsultatione » (S. 57). Sans y mettre autant d'insistance que l'évêque d'Hippone, saint Maxime ne manque pas de rappeler que le plus grand intérêt de la Nativité de Jean-Baptiste, c'est d'annoncer la naissance du Sauveur et de préluder au mystère de Noël. La fête du Précurseur nous remet sous les yeux l'aurore de notre rédemption, le lever de la vraie Lumière, car il n'est pas possible de méditer la naissance de Jean, sans penser aussitôt à la naissance du Christ : « Cui enim meditanti nativitatem Joannis non mox occurrit nativitas Christi? » (S. 61). On ne peut exprimer plus nettement le caractère relatif de la Noël d'été.

(1) Ce sont les homélies LXV-LXVII, et les sermons LVII-LXV (Pat. lat., t. LVII, col. 383 et 647). La troisième homélie de saint Maxime fournit le texte des leçons du 2e nocturne, pour les matines de la fête de saint Jean.

III. — La célébration de la Noël d'été au moyen-age

La diffusion de la fête et son importance.

Saint Augustin et saint Maxime nous l'ont dit l'un après l'autre, la Nativité de saint Jean est remplie du mystère de Noël. C'est bien pour ce motif que l'universelle extension de la fête du 24 juin fut aussi rapide. Mgr Duchesne estime, non sans raison, que dès avant la fin du V^e^ siècle l'usage de célébrer la Nativité de saint Jean-Baptiste six mois avant la fête de Noël s'était répandu dans tout l'Occident (1). Les documents liturgiques qui proviennent des diverses Églises d'Italie, de Gaule et d'Espagne se réunissent pour témoigner de l'existence de la solennité et de son importance. L'Église de Gaule eut, semble-t-il, une légère hésitation à adopter la date du 24 juin, comme anniversaire de la nativité du Précurseur, parce qu'elle en faisait déjà mémoire dans le temps qui suit l'Épiphanie (2). Mais de toute manière la résistance au courant général, si résistance il y eut, fut de très courte durée, car tous les livres gallicans que nous possédons, sacramentaires, missels et lectionnaires, connaissent la fête du mois de juin. L'Orient lui-même, après avoir reçu de l'Occident la fête du 25 décembre, accueillit ensuite, et de très bonne heure, la Noël d'été, comme le complément indispensable de la Noël d'hiver.

Non seulement la Nativité de saint Jean se répandit dans

(1) *Origines du culte chrétien* (4^e^ éd.), p. 277.

(2) C'est ainsi que le calendrier de l'Église de Tours, établi par l'évêque Perpetuus (461-90), maintient le *Natale* de saint Jean au mois de janvier. La fête de juin est adoptée aussi, mais comme anniversaire de la *Passio* du saint. Cf. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, (X, 31).

l'univers chrétien avec une admirable promptitude mais, du premier coup, elle conquit dans toutes les Églises où elle s'imposa la place d'honneur qui lui revenait de plein droit. Les décisions canoniques et disciplinaires se rencontrent avec les usages liturgiques pour lui concéder tous les privilèges qui appartiennent aux fêtes les plus insignes de l'année chrétienne. Rien ne fut négligé pour mettre la saint Jean en correspondance avec le jour de Noël, car l'Église a toujours eu visiblement le dessein « d'accuser par mille rapprochements la dépendance et ressemblance des deux solennités (1) ».

On ne saurait esquisser l'historique du culte de saint Jean-Baptiste sans mentionner en premier lieu le concile d'Agde, qui, au début du VI[e] siècle (506), édicta, sous l'inspiration de son président le saint évêque Césaire d'Arles, une série de canons importants au point de vue de la discipline ecclésiastique et de la liturgie. Or, ce concile, lorsqu'il donne une courte énumération des principales fêtes de l'Église gallicane, n'hésite pas à ranger la saint Jean-Baptiste à côté des plus grandes solennités du Sauveur : Noël, l'Épiphanie, Pâques, l'Ascension, la Pentecôte (can. 21). Et afin de mieux assurer la sanctification par le peuple fidèle de ces jours privilégiés, le concile en soumet la célébration à une mesure disciplinaire qui doit avoir pour effet de sauvegarder les droits du service paroissial (2). Telle était, du reste, l'importance acquise par la Noël d'été à l'époque mérovingienne, qu'elle figure au nombre des très rares fêtes où l'Église de Gaule

(1) Année liturgique, La Nativité de saint Jean-Baptiste (*Le Temps après la Pentecôte*, t. III).

(2) Mansi, *Concilia*, t. VIII (col. 328). En ces jours de fête, le concile prohibe la célébration du service divin dans les chapelles, et le prêtre qui célèbre la messe dans un autre lieu que la paroisse est excommunié.

avait coutume de conférer le baptême solennel (1). Naturellement, depuis le VI^e^ siècle jusqu'à nos jours, la Nativité de saint Jean se trouva régulièrement comprise parmi les fêtes d'obligation qui ne cessèrent de se multiplier dans le cours du moyen-âge (2). Contentons-nous de rappeler ici qu'il est fait mention de la Noël d'été soit dans les *Statuts* de saint Boniface, l'apôtre de la Germanie (3), soit dans les *Capitulaires* de Charlemagne où elle se range selon l'ordre liturgique entre la Pentecôte et la solennité des saints apôtres (4). Le fait que nous rapporte l'historien Nithard au sujet de la bataille de Fontenay, qui, de propos délibéré, fut remise par les partis en présence jusqu'au lendemain de la saint Jean (25 juin 841), nous montre bien la place que la Noël d'été occupait à l'époque du haut moyen-âge dans la vie du peuple chrétien (5).

Quant à l'Église de Rome, rien ne prouve mieux l'importance qu'elle a toujours attachée à la Nativité du Précurseur que les documents liturgiques qui seront signalés plus loin et dont le plus ancien remonte jusqu'au début du VI^e^ siècle. Nous inclinons à croire que le successeur du grand saint Léon, le pape saint Hilaire (461-68), qui témoigna de sa dévotion personnelle au Précurseur, en

(1) L'usage s'était introduit en Gaule de conférer solennellement le baptême non seulement dans les deux nuits de Pâques et de la Pentecôte, mais encore au jour de Noël et en la fête de saint Jean-Baptiste. Nous avons sur ce point le témoignage de Grégoire de Tours (*Historia Francorum*, l. VIII, c. IX). Le célèbre baptême de Clovis eut lieu précisément le jour de Noël. Quant au choix de la saint Jean, comme date baptismale, on en comprend aisément le motif.

(2) Cf. Dictionnaire de théologie catholique, art. *Fêtes*. — Dans les diverses réductions projetées ou réalisées, il ne fut jamais question de supprimer la saint Jean, jusqu'à la réforme de 1911.

(3) Can. 36. Cf. MANSI, *Concilia*, t. XII, col. 386.

(4) Capitulaires de 810-13, Can. 19. Cf. *Monumenta Germaniae historica, Capitul.* t. I, p. 179.

(5) Historia, l. II, c. 10 (*Recueil des historiens des Gaules*, t. VIII, p. 22)

lui érigeant un oratoire dans le baptistère de Latran, ne fut pas sans exercer une influence décisive sur le développement liturgique de la fête de saint Jean. Si nous descendons jusqu'au IX^e^ siècle, nous voyons le pape saint Nicolas I, dans une consultation fameuse, encourager la joyeuse célébration de la saint Jean, non seulement en la plaçant au nombre de ces fêtes qui entraînent le chômage des tribunaux et l'ajournement des exécutions judiciaires, mais en lui reconnaissant de plus le privilège de faire tomber le précepte de l'abstinence chaque fois qu'elle se célèbre un vendredi (1). C'était ajouter un nouveau trait à la ressemblance qui existait déjà sur tant de points entre la Noël d'été et la Noël d'hiver.

La préparation de la fête de saint Jean.

Puisque la Nativité du Sauveur était précédée de plusieurs semaines de pénitence, il parut tout naturel de pourvoir la Nativité de saint Jean d'une période de préparation comparable à l'Avent. Car une solennité ayant l'importance de la Noël d'été méritait bien, pensait-on, qu'on s'y disposât par un certain nombre de jours consacrés au jeûne et à l'abstinence. Nous ne saurions dire au juste à quel moment prit naissance ce nouvel Avent qui n'a laissé de trace ni dans la liturgie romaine, ni dans aucune autre liturgie occidentale. Mais il est incontestable qu'en diverses contrées, pendant plusieurs siècles et jusqu'à une époque assez avancée du moyen âge, on préludait à la solennité du 24 juin par une période plus ou moins longue de pénitence. Nous avons sur ce point le témoignage très formel du liturgiste Amalaire qui remarque que, de son temps, on observe trois carêmes : le pre-

(1) Réponse du pape Nicolas I^er^ à la consultation des Bulgares. Cf. Mansi, *Concilia*, t. XV, col. 407.

mier avant Pâques, le second aux alentours de la saint Jean (*circa festivitatem Joannis*) et le troisième avant Noël (1). Ce carême supplémentaire a-t-il jamais atteint, quelque part, la durée de quarante jours? C'est fort douteux. On peut supposer, non sans vraisemblance, que la manière de concevoir et de pratiquer cette période de préparation variait d'une Église à l'autre. En tout cas, nous voyons encore au XI[e] siècle le concile de Séligenstadt (1022) prescrire que la Nativité de saint Jean, comme celle du Sauveur, soit précédée d'un jeûne préparatoire de quatorze jours (can. 1) (2). Et le même concile prohibe rigoureusement pendant ces deux semaines de pénitence la célébration des noces (can. 3). La manière dont Durand de Mende s'exprime sur la réduction du carême de saint Jean à l'espace de trois semaines « propter fragilitatem hominum » nous donne à croire que de son temps, c'est-à-dire à la fin du XIII[e] siècle, l'usage de se préparer à la fête du 24 juin par le jeûne et l'abstinence n'avait pas encore tout à fait disparu des mœurs chrétiennes (3).

Si les documents liturgiques ne nous fournissent aucune indication sur ce carême de saint Jean, qui ne devait pas survivre aux siècles de grande foi, ils nous montrent du moins que la vigile de la Noël d'été fut toujours considérée, depuis l'origine même de la fête, comme une des plus solennelles de l'année chrétienne. On la sanctifiait par une abstinence rigoureuse et par un jeûne qui se prolongeait, sans doute, jusqu'au coucher du soleil. Toujours est-il qu'il y a dans le sacramentaire léonien, dont nous allons parler à l'instant, le texte d'une messe pour la vigile de saint Jean, avec une préface propre où est rappelé

(1) Amalaire, *De ecclesiast. officiis*, IV, 37 (Pat. lat., CV, col. 1232).
(2) Mansi, *Concilia*, t. XIX.
(3) *Rational des offices divins*, l. VII, c. 14.

le jeûne solennel qui précède la Nativité du Précurseur : « Exhibentes *solemne jejunium* quo beati Johannis Baptistae natalitia praevenimus (1). » Ce n'est que dans les dernières années du XIX^e^ siècle que la vigile de saint Jean a cessé d'être considérée au centre même de la catholicité comme un jour de jeûne et de « maigre strict ». Malgré la rigueur de l'abstinence, la liturgie de la vigile n'en demeurait pas moins imprégnée d'un sentiment d'allégresse qui nous permet de goûter par avance les joies très limpides, très lumineuses de la Noël d'été.

La célébration de la fête.

En ce qui concerne la célébration de la fête elle-même, nous relèverons en tout premier lieu le témoignage très vénérable du sacramentaire léonien, puisque dans ce document, qui remonte jusqu'au début du VI^e^ siècle, figurent les plus anciens textes liturgiques relatifs à saint Jean-Baptiste. Encore que le recueil dont nous parlons ne soit pas un sacramentaire proprement dit mais une compilation de caractère privé, nous sommes sûrs qu'il contient un grand nombre de pièces composées par le pape saint Léon, car la noblesse toute romaine et la majestueuse beauté de la plupart de ces formules ne laissent aucun doute sur l'origine de leur inspiration. Or, le sacramentaire léonien conserve le texte de cinq messes pour la Nativité de saint Jean-Baptiste, qui se succèdent dans l'ordre suivant : d'abord, une première messe qui est celle de la vigile, puis, deux messes pour la fête elle-même, enfin, deux autres messes également pour la fête, mais précédées de l'indication « ad fontem » parce qu'elles devaient être célébrées dans ce spacieux baptistère du

(1) Pat. lat., t. LV, col. 44.

Latran où s'accomplissait avec tant de pompe la grande fonction de la nuit pascale. Chacune de ces messes est enrichie d'une préface propre publiant en termes éloquents la gloire du Précurseur et les merveilles de sa nativité. Le lecteur nous saura gré de lui mettre sous les yeux le texte latin d'une de ces préfaces, qui serait bien digne de figurer dans le missel romain. Elle appartenait à l'une des deux messes qui devaient se chanter auprès de la piscine baptismale, et c'est pourquoi elle rappelle très opportunément le baptême du Sauveur dans le Jourdain :

> Vere dignum. In die festivitatis hodierna, qua beatus Joannes exortus est, qui vocem matris Domini nondum editus sensit et adhuc clausus in utero, ad adventum salutis humanae prophetica exsultatione gestivit; qui et genitricis sterilitatem conceptus abstersit, et patris linguam natus absolvit : solusque omnium prophetarum, Redemptorem mundi quem praenuntiavit ostendit ; et ut sacrae purificationis effectum aquarum natura conciperet, sanctificandis Jordanis fluentis ipsum baptismatis lavit auctorem. Unde cum Angelis etc... (1). »

Ce qui frappe le plus dans les autres textes de ce même recueil c'est la manière dont ils soulignent, à travers la louange qu'ils adressent au Précurseur, le prestige suréminent de celui qui, de loin, est annoncé par de si grandes merveilles. La gloire insigne du messager ne fait-

(1) « Il est vraiment juste, ô Dieu tout-puissant, de vous louer en ce jour solennel où s'est levé le bienheureux Jean. Lui qui dès avant sa naissance perçut la voix de la Mère du Seigneur et qui, toujours enclos dans le sein maternel, salua l'avènement du Sauveur du monde par un tressaillement prophétique. Lui qui, par sa conception, mit un terme à la stérilité de sa mère et, par sa naissance, délia la langue de son père. Seul entre tous les prophètes il a manifesté celui qu'il avait annoncé comme le Rédempteur du monde. Et pour que l'eau naturelle fût dotée de la vertu qui consacre et qui purifie, il a sanctifié les ondes du Jourdain en y lavant l'auteur du baptême » (Pat. lat., t. LV, col. 47).

elle pas admirablement ressortir par avance la grandeur du Christ lui-même : « Satisque firmatum quam esset mirabilis nuntiatus, cujus tam insignis nuntius appareret (1) » ?

Nous ne sommes donc pas surpris de voir la Nativité de saint Jean obtenir, dès le VI[e] siècle, le privilège d'être honorée, comme la fête de Noël, par la célébration de trois messes. Le sacramentaire grégorien nous donne en plus de la messe de vigile deux autres messes dont la première devait se dire dans la nuit de la fête (*in nocte*) ou au lever du soleil, et la seconde, à la lumière du jour (2). Il est très vraisemblable que de ces deux messes l'une se célébrait dans la cathédrale du Latran et l'autre, sans doute la messe de la nuit, se disait au baptistère de cette même basilique (3). L'usage des trois messes de la Noël d'été, qui fut d'abord spécial à l'Église de Rome, ne tarda pas à s'introduire en Italie, en Gaule et en Allemagne, comme nous l'apprenons par le témoignage de nombreux sacramentaires et missels (4). Aussi la nuit de la saint Jean était-elle devenue très chère au peuple chrétien, qui saisissait avec empressement l'occasion de revivre en plein cœur de l'été les joies si douces et si intimes de la nuit de Noël.

(1) Préface du sacramentaire léonien (Pat. lat., t. LV, col. 45).

(2) Le sacramentaire grégorien intitule simplement la première messe : *prima missa*. Les sacramentaires gélasiens du VIII[e] siècle l'appellent *missa de nocte* ou *de media nocte*. Dans certains missels elle porte le nom de *missa maneprima* ou messe de l'aurore. Il faut se rappeler qu'à l'époque de la Saint-Jean les nuits sont très courtes. On comptait la messe de la vigile, qui se célébrait la veille au soir, comme la première des trois messes.

(3) Nous avons vu plus haut que le sacramentaire léonien donne le texte de deux messes qui devaient se célébrer « ad fontem », ce qui ne peut s'entendre que du baptistère du Latran. D'autre part, l'*Ordo romanus XI* nous apprend qu'en la fête de saint Jean, un double office se célébrait simultanément dans la basilique de Saint-Sauveur et dans le baptistère.

(4) A. Ebner, *Quellen und Forschungen zur Geschichte des Missale Romanum im Mittelalter* (1896), passim.

Les princes se faisaient un devoir de participer à cette fameuse veillée de la saint Jean et de s'unir à l'office solennel qui précédait le lever du jour. Le moine Helgaud, dans sa vie de Robert le Pieux († 1031), nous montre le dévot roi de France prenant part avec une vraie ferveur à la célébration de la messe qui se chantait, comme en la Nativité du Seigneur, après le *Te Deum* de l'office nocturne (1). Naturellement les liturgistes du moyen-âge crurent indispensable de justifier au moyen d'un symbolisme assez subtil la raison d'être de chacune de ces trois messes, comme ils le faisaient pour la fête de Noël. D'après Amalaire qui excelle dans ce genre d'explications, les trois messes de la saint Jean rappellent, la première, son titre de Précurseur, la seconde, son baptême, et la troisième, son austérité merveilleuse (2). De ces trois messes nous n'avons conservé que la première, celle de la vigile, et la troisième, celle du jour qui était aussi la plus solennelle : *missa major*. Quant à la seconde, la messe de la nuit, elle a cessé d'être en usage, mais les diverses pièces de chant dont elle se composait se retrouvent aujourd'hui disséminées dans le commun d'un confesseur non pontife (3). La coutume de célébrer plusieurs messes en la fête de saint Jean était encore en vigueur au XIII^e^ siècle, d'après le témoignage de Durand de Mende, et il y a tout lieu de croire qu'elle s'est maintenue en certains endroits bien au-delà de cette époque (4).

(1) *Vita Roberti* (Pat. lat., CXLI, col. 923).

(2) *De ecclesiast. officiis*, l. III, c. 38 (Pat. lat., t. CV, col. 1157).

(3) Introït *Justus ut palma*, Graduel *Justus ut palma*, Offertoire *In virtute*, Communion *Posuisti Domine*. Le choix des lectures variait selon les églises. Comme épître on lisait soit Jérémie (I, 17), soit Isaïe (XLI, 27 et ss.). L'évangile continuait la lecture de la messe de vigile : *Dixit Zacharias ad Angelum* (Lc, I, 18 et ss.). Cf. Dom MARTÈNE, *De antiquis Ecclesiae ritibus*, l. IV, c. 32.

(4) Cf. D. MARTÈNE, *De antiquis Ecclesiae ritibus*, l. IV, c. XXXII, n. 3.

Il va sans dire que la Noël d'été était du nombre de ces très grandes fêtes que l'on sanctifiait par la récitation d'un double office. Le chanoine Benoît, dans le cérémonial qu'il rédigea vers 1143 et qui appartient à la série des *Ordines romani* publiés par Mabillon, spécifie qu'à Rome, au jour de la saint Jean, l'office de Matines et Laudes se disait simultanément dans la basilique de Saint-Sauveur du Latran et dans le baptistère qui en dépend (1). D'autre part, les liturgistes du moyen-âge nous parlent d'un double office nocturne dont le premier commençait à la chute du jour et le second au milieu de la nuit (2).

Les églises cathédrales comme les plus humbles paroisses de village rivalisaient de zèle dans la célébration de la Noël d'été qui se déroulait avec toute la pompe des principales solennités du cycle liturgique. Ne pouvant décrire ici les multiples particularités qui caractérisaient la fête de saint Jean et qui se diversifiaient selon les pays, nous tenons à signaler, à cause de son intérêt spécial, l'usage qui s'était introduit à Rome, et en beaucoup d'autres lieux, de faire à l'issue des vêpres de ce jour, comme après les vêpres de Pâques, une station solennelle au baptistère de l'église cathédrale ou paroissiale. C'est pourquoi, les anciens sacramentaires nous donnent à la suite des trois messes de saint Jean une série de collectes que l'on récitait devant les fonts baptismaux et qui, pour cette raison, étaient placées sous la rubrique « ad fontes ». Un tel usage était bien approprié à la fête du Précurseur, parce qu'il soulignait opportunément aux yeux des fidèles groupés autour de la piscine dont ils étaient sortis régénérés, la part qui revient à Jean-Baptiste dans le dévelop-

(1) *Ordo Romanus XI*, n. 66 (Pat. lat., t. LXXVIII, col. 1050).
(2) Honorius d'Autun, *Gemma animae*, IV, 48 (Pat. lat., t. CLXXII, col. 706); Durand, *Rational*, VII, 14.

pement de chaque vie chrétienne. C'est l'idée qui se dégage des collectes que nous venons de signaler. Celle-ci mérite d'être citée, comme mettant bien en valeur le rôle de saint Jean :

> « Omnipotens et misericors Deus, qui beatum Baptistam Joannem tua providentia destinasti, ut perfectam plebem Christo Domino praepararet : da, quaesumus, ut familia tua hujus intercessione Praeconis, et a peccatis omnibus exuatur, et ad eum quem prophetavit, pervenire mereatur (1). »

Il faut bien le reconnaître, nulle part la Noël d'été ne fut célébrée avec plus de ferveur et de solennité que dans les monastères. Il est facile de s'en rendre compte en feuilletant les nombreux coutumiers monastiques qui ont enregistré avec une grande précision les moindres détails relatifs au cérémonial et à l'observation des fêtes. La chose n'est pas surprenante, étant donnée la véritable dévotion que le patriarche des moines d'Occident témoigna lui-même envers le grand modèle de la vie solitaire. Le premier soin de saint Benoît prenant possession du Mont-Cassin ne fut-il pas d'ériger en l'honneur de saint Jean-Baptiste sur les ruines d'un temple d'Apollon l'oratoire où devait un jour reposer son propre corps (2)? Le culte du Précurseur fait partie de l'héritage que Benoît transmit à ses fils. Les moines du Mont-Cassin y furent toujours fidèles, et nous savons que l'un d'entre eux, Paul Diacre, composa au VIII[e] siècle, pour la fête de saint Jean

(1) « O Dieu tout-puissant et miséricordieux, vous qui avez providentiellement réservé au bienheureux Jean-Baptiste le soin de préparer au Christ Notre-Seigneur un peuple parfait, faites, nous vous en prions, que par l'intercession de ce héraut, votre famille soit dépouillée de tous ses péchés et mérite de rejoindre celui qu'il a annoncé. » (Oraison du sacramentaire grégorien.)

(2) S. Grégoire, *Dialogues*, l. II, c. 8.

l'hymne célèbre *Ut queant laxis* qui nous captive par la délicieuse candeur de sa mélodie. Les grands centres monastiques, comme le Mont-Cassin, Cluny, l'abbaye royale de Saint-Denis, se font remarquer par le soin qu'on y apporte à célébrer dignement la naissance de saint Jean-Baptiste (1). A Cluny, pour la Noël d'été le sanctuaire et l'autel sont parés avec autant de magnificence que pour les fêtes particulièrement glorieuses de l'Épiphanie et de l'Ascension du Seigneur (2). La splendeur du luminaire, la solennité des cérémonies et du chant étaient soigneusement proportionnées à l'importance liturgique de la fête. Comme les monastères ne possèdent pas de fonts baptismaux, on y faisait en ce jour, soit avant la messe solennelle, soit à l'issue des vêpres, une procession à l'oratoire de saint Jean. A Saint-Denis de Paris, on voyait un pompeux cortège se dérouler dans la basilique, et cinq diacres porter en triomphe les reliques du saint (3). En certains endroits, on chantait aux petites heures de l'office les hymnes propres à la fête de saint Jean; ailleurs, on se contentait d'ajouter à chacune des hymnes ordinaires une strophe qui sollicitait la protection du Précurseur :

> « O vous qui avez baptisé la vraie Lumière
> et annoncé le juste Juge
> Ramenez sur le droit chemin ceux qui s'écartent.
> Exaucez ceux qui vous supplient (4). »

L'octave de la Noël d'été

Pour que l'assimilation liturgique de la Nativité de saint Jean à la Nativité du Sauveur fût aussi complète

(1) Cf. D. Martène, *De antiquis monachorum ritibus*, l. IV, c. 6.
(2) Udalric, *Consuetudines cluniacenses*, l. I, c. 11 (Pat. lat., t. CXLIX, col. 655).
(3) D. Martène, *Op. cit*, IV, 6.
(4) Id., *ibid.*

que possible, l'Église devait encore ajouter à la Noël d'été le privilège d'une octave. C'était, du reste, le seul moyen de permettre aux fidèles de goûter et de vivre en sa plénitude la joie contenue dans le mystère d'une si grande fête. Or, il nous paraît très probable que l'usage de prolonger la solennité de saint Jean pendant une semaine entière prit naissance dans les monastères. En tout cas, il était déjà en vigueur à Cluny au X[e] siècle (1), et dans cette abbaye, comme en beaucoup d'autres, on donna à la célébration du huitième jour l'importance d'une fête de douze leçons (2). Quant à l'Église romaine, si opposée qu'elle fût à la multiplication indiscrète des octaves, elle n'hésitait pas à adopter celle de saint Jean dès le milieu du XII[e] siècle (3). En effet, rien n'était plus justifié que l'institution d'une octave qui non seulement rehaussait le prestige de la fête elle-même, mais qui de plus répondait à un mystère particulier. N'est-ce pas précisément le *huitième* jour après sa naissance que le Précurseur fut circoncis et qu'il reçut dans des conditions merveilleuses le nom de Jean que Dieu lui-même avait choisi? Car Jean-Baptiste, dont la naissance prépare sur le cycle liturgique la naissance du Sauveur, annonce encore par sa propre circoncision (1[er] juillet) la circoncision du Christ Jésus que l'Église célèbre le huitième jour après la fête de Noël (1[er] janvier). Il convient que le Précurseur lui-même nous dispose à honorer le mystère de l'Agneau versant les premières gouttes de son sang rédempteur.

(1) *Consuetudines cluniacenses antiquiores* (Albers, Consuetudines monasticae, t. II, p. 54-55).

(2) Udalric, *Consuetudines cluniacenses*, l. I, c. 23.

(3) L'octave de saint Jean n'existait pas encore à Rome au XI[e] siècle, car l'auteur du *Micrologus* (xliv) déclare ne connaître aucune octave de saint, sauf celle des saints apôtres et celle de l'Assomption (cf. Pat. lat., t. CLI, col. 1010). Son existence est attestée au XII[e] s. par l'*Ordo romanus XI* (n. 68) (cf. Pat. lat., t. LXXVIII, col. 1051).

C'est ainsi que durant tout le moyen âge, sous l'influence de l'Esprit de Dieu qui toujours la gouverne, l'Église ne cessa d'affirmer sa prédilection pour la fête du Précurseur et de l'enrichir de ces différents privilèges qui lui ont valu d'être appelée, dans le langage de nos aïeux, le « Noël d'été ». Période de préparation par le jeûne et l'abstinence, vigile solennelle, triple oblation du sacrifice au jour de la fête dont la célébration s'accomplit avec magnificence et se prolonge pendant une joyeuse octave, rien n'a été épargné pour que la saint Jean parût aux yeux de tous comme une des plus grandes solennités du cycle liturgique. L'Église atteignit très certainement le but qu'elle poursuivait, car de toutes les fêtes de l'année la saint Jean fût une des plus suivies et des plus populaires. Elle suscitait dans les cités comme dans les campagnes une immense allégresse qui pouvait se donner libre cours et se traduire par des réjouissances publiques où l'esprit chrétien ne perdait jamais ses droits. « Si à Noël la rigueur de la saison confinait au foyer domestique les expansions touchantes de la piété privée, la beauté des nuits de la saint Jean d'été offrait une occasion de dédommagement à la foi vive des peuples. Aussi complétait-elle ce qui lui semblait l'insuffisance de ses démonstrations envers l'Enfant-Dieu, par les honneurs rendus au Précurseur dans son berceau (1). » S'il est vrai que la fête de saint Jean a pour avantage principal de disposer les âmes à la célébration de la Nativité du Seigneur, on doit aussi lui reconnaître le très grand privilège de nous faire revivre au milieu de l'été, mais avec un charme qui lui est propre, les joies ineffables du mystère de Noël.

Dom E. Flicoteaux, O. S. B.

(1) Année liturgique, La Nativité de saint Jean-Baptiste.

Le serviteur de Dieu Camille Costa de Beauregard[1]

L'Église est sainte, elle est indéfectible.

Et parfois pourtant nous lui dirions, quand nous sommes las et découragés : « Si tu es sainte, où sont tes saints? »

Plus instruits de notre catholicisme, nous serions moins portés à croire la sainteté nécessairement revêtue ici-bas de l'appareil éclatant des miracles. Nous serions plus habiles à découvrir les empreintes de la grâce dans les âmes qui ont réalisé la forte parole de Bossuet : « Il n'y a rien de si nouveau que cet état, où l'âme, pleine de Dieu, s'oublie elle-même. De cette union avec Dieu on voit bientôt naître en elle toutes les vertus (2). »

Ne croyez pas que ces prodiges de vertus cachées soient plus rares aujourd'hui dans l'Église. Ils ne s'étalent point sans doute, ayant l'humilité pour principe, et surtout nous

(1) *Une âme de saint. Le chanoine Camille Costa de Beauregard.* En vente à l'Orphelinat du Bocage à Chambéry. — Librairie catholique, rue St-Real, Chambéry. — Librairie Plon, rue Garancière, Paris. — Prix 12 fr.

(2) Pour la profession de Mlle de la Vallière.

ne les dépistons guère, trop incurieux que nous sommes des choses de l'âme.

Le Serviteur de Dieu dont nous rappelons ici la mémoire a vécu cet héroïsme de la parfaite simplicité : il a fait de grandes choses, comme nous en faisons de petites, sans s'étonner, et seuls ses intimes, ses familiers, ses orphelins, ont été les témoins édifiés d'une charité qui n'a connu de repos que dans la mort.

I

Adolphe-Jean-Marie-Camille Costa de Beauregard naquit à Chambéry le 17 février 1841, d'une famille dont l'histoire est intimement mêlée à celle de la Savoie. Gloires littéraires, militaires, politiques et religieuses, le jeune Camille les trouvait toutes dès le berceau.

Son père, le Marquis Costa, cœur très généreux et volonté rude, était premier écuyer et gentilhomme de la Chambre auprès de S. M. le Roi de Sardaigne, Charles-Albert. Plus tard, il représenta la Savoie au Parlement de Turin. Il y défendit âprement contre Cavour, son ami d'enfance, la Souveraineté temporelle du Pape et les libertés de l'Église. Puis il opta pour la France lors du plébiscite de 1860. Ce geste devait compromettre les destinées politiques de sa famille et conduire son fils Olivier à la mort sur le champ de bataille de Sedan; mais il ouvrait aussi les portes de l'Académie Française à son aîné Albert, le délicieux auteur d'*Un homme d'autrefois*, et donnait aux orphelins et aux orphelines de sa nouvelle patrie Camille pour père et Alix pour mère.

Son épouse, Marthe-Adrienne de Saint-Georges, marquise de Vérac, apportait à ce foyer l'énergie chrétienne de la vicomtesse de Noailles, sa grand'mère, l'une des

plus touchantes victimes de la Révolution. Dans ces familles d'autrefois, le soir venu, on se pressait, enfants et serviteurs, autour de la mère, qui, la prière récitée en commun, se levait pour bénir ces têtes inclinées sous le signe de la croix. La marquise officiait avec la majesté d'un prêtre : elle exerçait sur les siens une véritable magistrature morale.

Camille trouvait donc dans sa lignée de quoi marquer dans la vie. Desservi par une santé fragile dont il souffrira jusqu'au dernier jour, et plus encore par une mobilité d'impressions qui empêchait son esprit de se fixer, il fut au collège un élève médiocre, plus attentif aux zigzags des mouches dans la classe qu'aux leçons des maîtres, préoccupé de peinture et de musique, extrêmement intéressé aux fleurs et aux arbres, soucieux de la grâce et du galbe de son visage comme de l'élégance de sa taille élancée et souple. Ces avantages, qu'il cultivait, lui valurent le surnom de « beau chevalier ». Vaniteux il fut et demeura longtemps.

Adolescent, sa vanité s'accrut; mais elle prit une forme plus dangereuse, elle devint « intellectuelle ». A cet âge où l'esprit, privé du bagage nécessaire par la paresse qu'il a choyée, juge pour la première fois les impressions dont il s'emplit au contact des choses, la foi s'endort aisément; elle semble si contraire aux appels de la vie! La pratique religieuse se cristallise en habitudes gênantes : le jeune homme, tiraillé entre des influences qui survivent et des passions qui veulent naître, cède à la poussée des plus violentes et, presque sans l'avoir voulu, abandonne une pratique religieuse qu'il juge de très haut.

Camille n'échappa pas à la crise. « Il fut un temps, disait-il humblement plus tard, où je ne croyais plus à rien... Les prêtres, même, me semblaient des imposteurs, qui n'attachaient aucune importance à leurs enseigne-

ments. » Son inquiétude croissait. On le vit alors « s'acharner » sur ses pinceaux et son piano, se livrer aux jeux de salon où sa vivacité d'esprit faisait merveille, et donner dans une gaîté factice qui masquait mal le trouble de son âme. Il en appelait les éclats : « des rires de pauvres. »

Ce mot est une révélation. Sa pauvreté d'âme, il ne se la dissimulait pas. Comme Pascal, il mesurait avec angoisse la vanité du « divertissement ». On se trompe souvent sur ces jeunes gens qui sont tout sourire et toute élégance. Si vous pénétrez dans leur intimité et d'aventure les pressez avec bonté jusqu'à la confidence, ils confondent votre diagnostic. Leurs mots spontanés trahissent des âmes profondes, qui poursuivent leur méditation imprécise sous une apparente indifférence aux idées. Ce ne sont pas des raisonneurs. Camille fuyait la rigueur sèche du syllogisme : ses sermons et ses catéchismes frappent le lecteur par l'imprévu de la composition. A la réflexion seulement, apparaît un ordre caché, un agencement d'intuitions traduites en images et reliées par un filigrane discret, à peu près comme les étoiles qui, lorsque vient la nuit, s'organisent sous vos yeux attentifs en constellations admirables.

Comment s'expliquer la séduction qu'exerçait Camille à dix-huit ans, si cet esprit, jusqu'alors rebelle aux disciplines scolaires, vaniteux et sceptique, n'avait à ses heures jeté négligemment de ces mots fulgurants qui livrent une âme?

La grâce travaillait déjà cette nature très riche. Ses négations, qu'il aurait souhaitées définitives, ne pouvaient se formuler en lui, tant il aspirait, sans le savoir, à je ne sais quoi de grand qui captiverait son être tout entier. « Aux heures les plus terribles de ma jeunesse, confiera-t-il plus tard à ses orphelins, je n'ai jamais cessé d'invo-

quer la Sainte Vierge. » C'était l'appel à plus grand que soi, l'aveu de son insuffisance : piété et humilité dans les jours de détresse. Et si les distractions du jour étaient encore celles du « dandy », ses lectures pourtant allaient déjà d'auteurs frivoles et fort légers au Père Gratry et à Auguste Nicolas.

Rares furent les saints renversés sur le chemin de Damas. Le plus souvent la grâce a des cheminements qui déroutent le psychologue le plus averti. Surtout quand cette grâce revêt le visage d'un bon mais rigide précepteur, de l'abbé Chenal par exemple, gaîne de glace autour d'un cœur de feu. L'impitoyable vertu qu'il poursuivait sans relâche, l'inflexible fermeté de sa direction, tout aurait dû éloigner de lui l'indécis Camille, le rêveur et l'artiste qui se fût accommodé si bien pour le quart d'heure de velléités et de « vague à l'âme ».

Nous n'insisterons pas sur les affinités secrètes qui unirent l'élève gracieux et indépendant au professeur austère. L'étincelle ne tarda pas à jaillir entre ces pôles contraires, puis le courant s'établit.

Peu à peu Camille changea. Plus tard il revoyait avec émotion le pilier de la cathédrale, derrière lequel, agenouillé au matin d'une fervente communion, il avait juré d'appartenir désormais à Dieu sans réserve : « Mon âme, disait-il, reprenait pour toujours possession de son Dieu. » Et bientôt l'appel, encore faible, d'une voix intérieure, devenant plus net avec le temps, allait le conduire où Dieu le voulait. Atermoiements et hésitations, élans et retours, c'est au travers de dons et de reprises de soi que Camille enfin décida d'entrer au Séminaire français de Rome, le 3 novembre 1863.

Passons sur les quatre années où l'artiste que restait Camille sous sa soutane put assister au dernier éclat de la Rome temporelle des Papes et promener sa curiosité

et son goût si nuancé entre les ruines grandioses de l'Empire, les pièces exhumées des fouilles toujours béantes, les églises aux charpentes nues ou aux caissons dorés. Le mystère des campagnes ondulées que baigne la lumière, et l'ombre des grands pins quand le soleil tombe avec l'*Ave*, devaient sans doute ouvrir son imagination au charme mélancolique que ne peuvent oublier ceux que la Rome éternelle a conquis. Nulle part l'histoire n'a plus d'éloquence et l'homme moins d'illusions qu'au milieu des « grands monceaux pierreux » de ce Forum dont les rostres se délitent, si ce n'est sous le dôme de Saint-Pierre, où montent les voix immortelles de la Confession des Apôtres. Camille avait trouvé là son atmosphère spirituelle et l'orientation de sa piété.

S'il est vrai que l'homme fait explique l'homme en voie de se faire, la maturité précoce de Camille éclaire parfaitement sa conversion. Ses notes intimes, ses catéchismes, ses mots retenus par de pieux familiers retourneront sans cesse cette double idée dont les perspectives varient à l'infini devant son imagination si riche : l'amour de Dieu manifesté dans la nature et dans l'Évangile.

Séduit par ce double amour, il s'en fera l'apôtre. Aux âmes qui lui seront confiées, voici ce qu'il dira sans jamais se lasser.

« Dieu est tout amour; cet amour nous le retrouvons partout dans la création... Nous le retrouvons dans le chant des oiseaux et les rayons du soleil, nous le respirons avec le parfum des fleurs. Nous interrogerions toutes les créatures de Dieu que toutes nous répondraient de la même manière comme les notes du clavier répondent avec accord à la main qui les touche... Il y a dans la vie de Notre-Seigneur deux actes qui atteignent le plus haut degré de persuasion et la plus irrésistible éloquence : La Croix et l'Eucharistie!... Dans la Croix je vois la force et

la violence d'un amour qui veut nous sauver... Dans l'Eucharistie... une incompréhensible tendresse qui a multiplié les tabernacles à travers le monde, comme ces épis que Booz laissait tomber en abondance sur la terre fertile. »

Les collines de l'Ombrie avaient jadis entendu développer de telles images; nos Alpes, à leur tour, entendaient les paroles imagées de l'aristocrate qui allait se faire une âme de « Poverello ». Tant il est vrai que la grâce ne déforme pas la nature, mais l'élève, dans sa ligne, à un ordre nouveau.

C'est au milieu des orphelins, à qui l'abbé Costa donna sa fortune et sa vie, que son âme prendra son essor vers les cimes de la perfection évangélique.

II

N'insistons pas sur les débuts pénibles de l'Orphelinat du Bocage (1), ni sur les dévouements qui secondèrent Camille, devenu, malgré lui, chanoine. Mais écoutons-le nous confier lui-même la raison principale de ses angoisses et des amertumes dont il fut abreuvé :

« Vers 14 ou 15 ans, disait-il, l'éducateur n'a plus devant lui un enfant et il n'a pas encore un homme, mais un être incomplet, réunissant à souhait, avec luxe pourrait-on dire, les défauts de tous les âges, un être disgracié à tous points de vue, et dont on se demande s'il pourra jamais retrouver l'heureux équilibre de ses facultés et de ses forces... Cette crise est malheureusement fatale. C'est une condition et une conséquence du développement phy-

(1) A Chambéry même, en bordure de la ville, au pied des Charmettes où vécut J.-J. Rousseau.

sique... La volonté végète, l'intelligence s'obscurcit, l'enfant n'a plus aucune affection pour ceux qui se dévouent à lui et à ceux qui l'aiment... Il leur reproche de le contrarier systématiquement, de s'opposer vilainement à toutes ses joies... Bref, c'est un malade incapable de ressort et de réflexion, aussi indifférent à ses véritables intérêts que s'il s'agissait d'un autre. Le diable naturellement en profite pour le leurrer, et l'entraînerait vite à d'irréparables désastres, si la Providence ne plaçait à ses côtés la bonne et paternelle influence qui veille sur lui, l'avertit, l'encourage malgré tout et, finalement, le sauvera de lui-même. »

En Père avisé, le chanoine Costa s'ingénia d'abord à trouver une occupation qui convînt à ces enfants parvenus à l'âge ingrat et les préparât à gagner leur pain. Pour les préserver de la promiscuité de l'usine, du surmenage de la ville et des dangers d'une liberté oisive, il en fit des jardiniers.

« Nos apprentis, disait-il, fixés par ce travail dans le grand air pur et libre du bon Dieu, au milieu des fleurs et des fruits et des chants d'oiseaux, élèveront plus facilement leurs pensées et leurs cœurs vers le Créateur de toutes ces belles choses. » Puis, au sortir de « la Maison », ils s'attacheront encore à la terre, prendront goût au charme coloré des jardins et aux fructueuses promesses des saisons, et trouveront dans l'indépendance relative de cette profession de quoi embellir une vie marquée dès le berceau par le malheur; quelle hardiesse géniale, en cette fin d'un siècle qui se demandait sans rire si le chimiste ne tenait pas Cérès dans ses cornues!

Œuvre de piété, mais aussi de sagesse de la part du chanoine Costa. Pressentant quelle valeur les campagnes, alors désertes, retrouveraient avec des bras exercés, il préparait ainsi les équipes de la restauration agricole du pays.

Décidément, quand les têtes tournent, nul ne se rive au bon sens comme un saint.

Quels étaient ses moyens d'action sur cette jeunesse? Nous ne parlerons pas ici de la discipline commune établie à l'Orphelinat, car nous cherchons à saisir l'homme dans son œuvre. Son action personnelle seule doit retenir notre attention.

Le premier moyen fut le catéchisme du Dimanche. Soigneusement préparé, la plume à la main, comme en fait foi la multitude de notes succinctes, raturées ici, amplifiées là, tel mot pittoresque souligné et tel fait vécu rappelé d'un signe fidèle, ce catéchisme durait une heure qui semblait courte. Abstractions, démonstrations, rien de cela; mais du concret, de l'image. Le monotone : « Qu'entendez-vous par ces paroles? », était brillamment commenté à l'aide de souvenirs, d'histoires souvent mimées avec l'art d'un conteur qui fut caricaturiste à ses heures et avait assoupli sa voix aux accords du piano. Alors il se donnait tout entier. Quand il entrait dans la salle, son sujet se devinait sur son visage : diaphane et rayonnant s'il allait retourner à la contemplation, parlée cette fois, du ciel où il planait; sombre et crispé s'il devait aborder l'enfer dont « l'amour est absent ». Il livrait son âme à ses enfants, les captivait, les entraînait après lui vers le bon Dieu : théories d'âmes emportées au rythme d'une invisible charité.

Ce don de soi ne l'épuisait pas.

Le chanoine Costa recevait ses orphelins sans cérémonie. Entre eux et lui, nul intermédiaire. Les confidences allaient bon train, et les plus timides emportaient de leur « Bon Père » des paroles qu'on ne saurait oublier. Ce plain-pied qui engage les âmes à se confier, sans altérer en elles un respect fait de vénération et d'émotion, c'est l'art suprême de l'éducateur. Le gentilhomme mesurait

les distances avec son cœur de saint, ou plutôt il les abolissait.

Sa méthode — je cède à l'usage, car en éducation la méthode c'est l'homme et les plus beaux traités n'y font rien — était à base de confiance clairvoyante. Il fouillait une âme dès la première rencontre. « Quand le Père me regarde, c'est comme s'il me confessait », avouait un orphelin. On ne le trompait pas. Sa finesse n'était jamais en défaut. Habitude du monde? Oui. Don naturel? Sans doute. Mais aussi et surtout grâce d'état à un degré rarement atteint. Un fait bien suggestif autorise cette dernière explication. Ce jour-là, il parla trop devant une mémoire fidèle qui a signé son témoignage : « J'étais, nous dit-il, à la chapelle, lorsque tout à coup, je ressentis une tristesse insurmontable. Je crus voir, je vis une vilaine chose se préparer. Une force irrésistible me conduisit à l'endroit de la faute. Ils étaient pris !... »

Si l'on s'étonne de l'ubiquité de ceux qui ont charge d'âmes, les grâces d'état expliquent qu'ils voient tout et qu'ils soient partout.

Devant les fautes impliquant le scandale, le bon Père, l'âme blessée, devenait tragique. Sa violence naturelle constamment maîtrisée tournait à l'indignation. Aux yeux des coupables ses réprimandes publiques passaient à juste titre comme le châtiment suprême.

Mais si l'ingratitude, les coups de tête, le départ de l'un de ses enfants gâtés, en mal d'indépendance, frappaient en lui le cœur du Père, sa bonté demeurait inaltérable pour le récalcitrant ou le prodigue. Il s'ingéniait à provoquer le pardon sans abaisser sa dignité. Il comprenait si bien cet âge, et les ingratitudes, qu'il appelait les « pourboires du bon Dieu », accroissaient ses mérites et sa pitié. Ah! il n'était pas de ces pédagogues que connut le gymnase antique indifférents aux crises de l'adolescence,

il se souvenait des quinze ans qu'il avait eus lui aussi! et des dangers qu'il avait courus!

Prodigues ou non, il ne lâchait pas ses oiseaux hors du Bocage. De toutes manières : visites, recommandations, lettres, il les suivait dans la vie. Il facilitait le mariage des « anciens », se réjouissait des naissances des enfants, dont il se disait fièrement le « grand-père ». Un grand livre, toujours à portée de sa main, contenait leurs adresses et les détails de leur existence. Il le feuilletait encore avec amour pendant ses derniers jours, semblant faire l'appel de toutes ces âmes, dont « pas une, espérait-il, ne lui manquerait au paradis ».

Ces anciens qui l'honoraient, étaient ses « mystères glorieux »; les prodigues et les récalcitrants, ses « mystères douloureux »; les tout petits, abrités encore sous les blanches cornettes des filles de saint Vincent de Paul, ses « mystères joyeux ». Rosaire que bénissait la Vierge qui l'avait béni lui-même à vingt ans et qu'avec amour il égrenait dans la vie pour le ciel.

Ses « mystères douloureux » assagis par sa bonté, « adoucis à force de douceur », comme il disait, devenaient bien vite l'objet de sa tendresse. Il les connaissait plus à fond, après la scène de réconciliation où ces bons cœurs se rachetaient par un repentir chargé de confidences. A ceux-là le Père prodiguait les attentions délicates et prêtait ensuite quelques livres qui pussent calmer leurs inquiétudes et apaiser leurs pourquoi.

Ses « mystères joyeux », il les dorlotait. A cet âge ils recevaient le surnom gracieux ou le diminutif maternel qui les attachait à leur bon Père; il allait même plus loin. « J'avais alors 12 ans, raconte un orphelin. Gravement malade, on avait dû me transporter à l'hôtel-Dieu pour une opération. Je me souviens des nombreuses visites que me fit le bon Père... Un jour, à son retour de Toulouse,

je crois, sa première visite fut pour son petit loup (c'est ainsi qu'il m'appelait dans l'intimité). Il m'avait rapporté de ce voyage un petit chien qui se mouvait au moyen d'une poire de caoutchouc placée au bout d'un tube. Vous figurez-vous le chanoine Costa de Beauregard s'amusant avec moi, assis au bord de mon lit? J'alignais devant moi plusieurs rangs de soldats de plomb, et lui, à ma grande joie, lançait le toutou de gauche et de droite pour les faire culbuter. » Ce jeu enfantin n'enlevait rien à la dignité du Père Supérieur, mais révélait un peu plus la bonté du Père.

Ce cœur si surnaturel était demeuré profondément humain. Les lettres qu'il envoyait à ses amis, les propos dont il les égayait, abondent en malices et pointes gentilles où se retrouve le grand seigneur, car il faut savoir bien dire pour tout dire. Plaisanteries, facéties, joyeusetés de bon aloi, « niaiseries », dit-il quelque part, tout ce qu'une éducation raffinée peut tourner avec élégance défilait sous sa plume hâtive ou fusait de ses lèvres souriantes dont l'arc s'effilait pour se détendre en grâces.

Le chanoine Costa n'avait l'empreinte d'aucun moule. Il était lui, et sa discipline était sienne. Exubérant, indépendant par nature, il eût étouffé, sans le jeu que donnait à ses exercices réguliers de piété et à sa contemplation la variété de ses occupations. L'une d'elles surtout le captivait : le théâtre. Excellent moyen d'éducation par l'aisance et l'aplomb qu'il donne aux acteurs et la joie qu'il apporte à la communauté. Le théâtre de l'orphelinat eut sa célébrité dans la ville. Aux jours des Mystères de Noël, le Père dans les coulisses attifait ses bonshommes, et répétait ses dernières instructions. Puis, comme pris lui-même de la fièvre des tréteaux, il confiait son monde à l'un de ses prêtres, et anxieux, de son mouchoir tamponnant ses lèvres si fines, inquiet que « ça ne rate », il

arpentait la salle, saluait les amis venus applaudir ses enfants, installait tous ses petits acteurs et disparaissait jusqu'au tomber final du rideau. A ces moments-là, l'homme nouveau se souvenait du vieil homme qui se pâmait jadis des excentricités du romantique Louis de Bavière et se fût fait « impresario », disait-il en plaisantant, si le bon Dieu ne l'eût fait prêtre.

Comme elle le peint aussi cette phrase qu'il nous plaît de rappeler : « On croit généralement la prière pénible et laborieuse, mais c'est la méconnaître... On se figure que la prière consiste à réciter indéfiniment et à genoux des formules convenues et en fermant les yeux, comme si on avait peur d'apercevoir le vide... » Pour lui la prière était vraiment l'élévation, non de l'âme seule, comme dit le catéchisme, mais de tout l'être vers son Dieu. Il ne se fût pas contenté de la « religion de l'esprit » ; il priait aussi avec ses sens. Si le Beau est la splendeur du Vrai, il n'y a rien dans la création sur quoi ne pût prier avec simplicité ce prêtre aux intuitions de poète. Et la liturgie, par la richesse de son symbolisme qui associe la nature à son Auteur, le ravissait. « Que dire des messes où il officiait! (c'est un de ses enfants qui parle). Quel bonheur sa présence à l'autel nous procurait! Si parfois j'ai trouvé les cérémonies un peu longues, celles-ci me paraissaient courtes. Il y avait chez lui une telle grandeur, un sentiment si profond de l'acte qu'il accomplissait, qu'à bien le regarder on aurait cru voir déjà sur son front l'auréole du saint (1). »

(1) *Déclaration de l'auteur de l'article* : Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons qu'en employant dans ce récit les mots *saints* et *miracles*, nous n'entendons nullement prévenir les décisions de la sainte Église, à laquelle nous demeurons inébranlablement soumis.

III

De quoi donc était fait le nimbe de cette physionomie qui semblait déjà glorifiée?

Les saints d'autrefois nous ont habitués à des austérités très rudes, souvent sanglantes, et l'on imagine difficilement encore que la vertu héroïque puisse aller sans action d'éclat. Mais Dieu donne aux divers âges de l'histoire les saints dont ils ont besoin. Dans les temps modernes, de nos jours surtout, il semble que les saints n'offrent plus à notre émerveillement une telle abondance ni une telle variété de mortifications corporelles. Plus que le raffinement dans l'ascèse, c'est la continuité de l'effort vers la charité parfaite qui les place hors de l'ordre commun. Elle le proclamait bien naïvement la bonne carmélite qui demandait au chevet de la petite Sœur Thérèse : « Que pourrait-on dire d'elle, si l'on voulait écrire sa vie? » Les faits ont éloquemment répondu qu'il est possible de coudoyer un saint la vie durant sans presque remarquer l'héroïcité de ses vertus.

La santé très frêle du chanoine Costa ne lui permit jamais d'imiter les Pères du Désert. S'il essaya du cilice, — très probablement vers les débuts de l'orphelinat, — il dut y renoncer assez tôt. Ses fatigues fréquentes, dont nul ne soupçonnait les tourments, lui étaient un autre cilice tout aussi sanctifiant. Extérieurement, rien d'extraordinaire ne distinguait ses pratiques de piété.

Néanmoins sa réputation de sainteté s'établit de son vivant, même parmi les prêtres de son diocèse, en général peu suspects de complaisance pour un confrère. Quelques mois avant sa mort, l'un de ses collaborateurs, à son insu, eut l'idée d'appliquer à un malade condamné par les médecins l'amict dont le bon Père se servait à ce

moment pour célébrer la sainte Messe. A Chambéry, la population ne doutait pas davantage de sa sainteté. Il fallait donc qu'elle se manifestât dans sa vie extérieure par des signes certains. Lesquels?

Ceux qui savent par expérience les amertumes que réserve l'âge ingrat des enfants auxquels on a pourtant donné sa vie, comprendront quels efforts surhumains supposent les faits et les paroles que nous allons citer. Le Serviteur de Dieu a toujours vu Dieu dans ses orphelins, non pas seulement de façon théorique et abstraite, mais *hic et nunc*, dans chacun et à chaque instant; et chacune de ses déceptions lui servait d'échelon pour s'élever dans la vertu.

Ses catéchismes du dimanche, il les préparait méticuleusement, le plus souvent à genoux — « par délassement », disait-il, quand il était surpris — et cela pendant 40 ans et pour quel modeste auditoire! Est-il plus beau commentaire du mot qu'il prononçait souvent quand on lui amenait un petit orphelin : « Aujourd'hui, j'ai eu le bonheur de recevoir mon Maître, Jésus-Christ. »

Il déclare par testament que « sa fortune appartient tout entière aux orphelins », et deux fois dans sa vie il se défendit contre des tentatives amies qui le voulaient faire évêque, car il entendait bien appartenir tout entier et jusqu'au bout à ses enfants.

Il mit en loterie un plat de Bernard Palissy pour subvenir aux besoins de son œuvre, et Dieu sait ce qu'il lui en coûta. L'acquéreur le lui rendit, mais la rare merveille disparut encore, et définitivement cette fois. De très belles tapisseries qu'il admirait chez un de ses frères auraient eu un sort semblable, s'il les avait possédées. « On pourrait, disait-il, en faire des reproductions peintes, vendre les originaux, et utiliser la différence pour le bon Dieu. »

Du reste, le palissandre et le noyer qu'il tenait de sa

famille firent bien vite place dans sa chambre, sans rideaux, ni fauteuils, au vulgaire sapin peint en noir. « Les orphelins n'eussent pas été à l'aise avec leur Père installé dans de beaux meubles! »

Il refusait, sous le même prétexte, les soutanes et les chapeaux que lui offraient les siens, quelque peu choqués qu'un Costa parût si minable sous des vêtements rapiécés et fripés, assez bien assortis d'ailleurs aux vieux souliers éculés et déformés qu'il portait jusqu'à usure complète. La servante d'un bon curé de campagne s'y trompa un jour, et annonça en ces termes à son maître « le beau chevalier d'autrefois » : « Il y a là un pauvre prêtre qui vous demande. »

Cette vocation qui lui avait tant coûté, qui répugnait tant à ses goûts, il la vivait maintenant avec délices. Le temps était passé où, accoudé à sa fenêtre, il enviait le sort du jardinier qui râtissait les terrasses du château : « Celui-là au moins ne se pose pas le problème de sa vocation ecclésiastique! » L'image de saint Benoît Labre que l'austère abbé Chenal avait placée un jour dans sa chambre de séminariste, avec cette invitation brutale : « Jusque-là, Camille! il faudra aller jusque-là », cette image symbolise bien le dénuement qu'il allait réaliser dans sa vie et qu'il s'effrayait de trouver dans la logique du sacerdoce, même sans qu'il y ajoutât les sublimes étrangetés du petit pauvre de Sainte-Marie-des-Monts.

Pauvreté, du reste, qui n'était qu'une des multiples formes de son héroïque humilité. Il avait dit un jour : « L'orgueilleux est un voleur qui prend à Dieu sa gloire. » On lit aussi dans son journal : « O mon Dieu, donnez-moi l'humilité et la mortification contre l'orgueil et la sensualité qui sont le fond de ma nature! » Paroles excessives celles-ci, et réminiscences des impitoyables leçons de l'abbé Chenal. Qu'importe! elles rendent le son d'une âme fortement trempée.

Elles expliquent pourquoi fut éconduit fraîchement ce journaliste venu demander au bon Père sa photographie et quelques renseignements sur son œuvre; on lui réservait un bel article dans la galerie des hommes célèbres de son petit pays. Rien ne put paraître. Camille entendait que le bien se fît sans tapage ni réclame, dans la plus intransigeante humilité.

Lui parlait-on de son œuvre? « Mais, mon œuvre personnelle est insignifiante, sinon tout à fait nulle! J'ai simplement regardé le bien se faire autour de moi; heureux si, par mes défaillances et mes lâchetés, je n'ai pas entravé l'œuvre de la grâce... On nous a tant donné, il n'y a pas vraiment de quoi être fier! » Si quelqu'un s'oubliait à parler devant lui de l'orphelinat Costa, il s'entendait dire sévèrement : « Il n'y a ici qu'un Père et un pilote, le bon Dieu, et il y a aussi beaucoup de bienfaiteurs. »

L'abbé Costa? Les orphelins apprenaient par la voix publique ses origines, ses titres et le renom de sa famille. Lui n'en parlait jamais; il s'excusait même de recevoir comtes et marquis à quoi « l'obligeait, disait-il, sa situation à l'orphelinat ». Mais ses enfants étaient de beaucoup ses préférés. D'ailleurs ses visites à sa famille, qu'il aimait tendrement, se faisaient plus rares avec les années; il ne quittait ses orphelins que si le devoir ou le besoin absolu de repos l'y contraignait.

Cette humble charité éveilla pourtant des susceptibilités et des critiques. Quelques anticléricaux forcenés le traitèrent d' « exploiteur des orphelins ». Ces insultes lui étaient très pénibles : il ne s'en plaignait pas. « Si l'on nous remerciait, disait-il, quel mérite aurions-nous et quelle récompense après cette vie? » Et le soir, à la chapelle, il remerciait Dieu des ingratitudes qu'il recevait comme venant de sa main : « C'est le beurre dont Dieu tartine notre pain! »

« Fainéant, homme d'argent », lui criait-on un jour dans la rue. « Pauvres gens, dit-il en rentrant, s'ils avaient su à qui ils parlaient tout à l'heure, ils m'en auraient bien dit d'autres. »

Rien ne le décourageait, pas même d'apprendre qu'on avait surpris sa charité : « Celui-là a pu me tromper. Mais je ne me suis pas trompé, puisque c'est à Dieu que j'ai donné et que c'est lui qui me récompensera. » Cette confiance en la souveraine bonté de Dieu le soutenait dans les épreuves qui ne lui manquèrent pas. Il connut des heures lourdes de découragement. Mais il ne faillit jamais. Il « était en faction au poste où Dieu l'avait placé et ne déserterait pas avant l'heure de la relève ».

Patience, prudence, humilité, charité, foi, espérance, pas une vertu que le chanoine Costa ne pratiquât comme nous ne les pratiquons pas, sans cet esprit d'abandon total à Dieu, qui est le nerf de la sainteté. Il en a donné la formule avec grâce à un directeur d'Orphelins qui l'avait consulté : « Construisez d'abord la cage, le bon Dieu fera comme les parents des oiseaux captifs qui les nourrissent à travers les barreaux. »

Cet abandon à Dieu, où le bon Père en puisait-il le secret? Dans le tabernacle, dans l'Évangile et dans la prière : « Si le dévouement d'un homme nous touche, disait-il, comment le dévouement d'un Dieu nous laisserait-il indifférent?... L'amour de Dieu m'accompagne, me poursuit tous les jours. Dieu s'humilie, se sacrifie, se donne à moi sur l'autel, et cela se reproduira tous les jours de mon pèlerinage. Et moi, pourquoi ne pas lui dire : « *Amor meus subsequitur te omnibus diebus vitae meae*? — A mon tour je vous aimerai tous les jours de ma vie. »

Son oraison matinale quotidienne; son chapelet fidèlement récité; son bréviaire lu avec une très grande piété

qui en goûtait la poésie; ses oraisons jaculatoires qu'il envoyait, comme « des coups d'éventail », aux âmes du purgatoire; ses lectures pieuses; sa dévotion à la très Sainte Vierge, qu'il appelait volontiers : « O Mamma », comme ce docte théologien qui interrompait ses études par cette invocation filiale; son adoration mensuelle du vendredi et sa visite de chaque jour au Saint-Sacrement : toute cette vie intérieure nourrie elle-même d'épreuves morales très lourdes et de mortifications spirituelles de tout instant, l'avait élevé si haut dans l'intimité de Notre-Seigneur, qu'il en traduisit un jour la douceur dans ce mot admirable : « Jésus-Christ est un charmeur. » A subir ce charme, le Chanoine en vint lui aussi à exercer autour de lui un irrésistible ascendant.

De l'une ou l'autre de ses vertus, on ne saurait dire laquelle édifia davantage ceux qui l'ont approché. Mais toutes étaient empreintes d'une espérance sereine qui paraissait s'achever en vision. Son être était comme sublimé par ce contact intime avec Dieu que révélaient ses mots imprévus, ses attitudes et les larmes qui souvent mouillèrent le banc d'où il adorait son divin « charmeur ». Cette emprise du Christ sur son Serviteur, pas une confidence qui ne la laissât entrevoir, pas un acte qui ne vous le suggérât. Il a vécu, pratiquant à la lettre et en esprit le conseil qu'il donnait à quelqu'un des siens : « Comme je voudrais t'apprendre à aimer l'Eucharistie! Comme elle aurait vite, elle, absorbé toutes tes facultés aimantes! Je suis ravi que tu me demandes une méthode pour faire ta méditation quotidienne, car je vois dans cette recherche ta volonté d'être fidèle à cet exercice vraiment indispensable et sans lequel tu serais toujours devant le bon Dieu comme une pauvre fleur qu'on a privée d'air et de soleil. Comment aimeras-tu Dieu si tu ne le connais pas, et comment pourrais-tu le connaître si tu ne

médites pas? Dieu te semble sans doute un être bien abstrait, et la pensée de lui donner toute ton affection, même sensible, te paraît au-dessus de tes forces, mais ça n'est pas vrai. Tu vois Notre-Seigneur Jésus-Christ de trop loin, tu ne le connais pas bien; la méditation le rapprochera, il viendra occuper dans ton cœur la place qui lui est due, il faut qu'il cesse d'être pour toi une simple pensée et qu'il devienne un ami qui t'accompagne à toute heure, dont tu fasses peu à peu la connaissance plus intime; dont la beauté et l'affection, en se découvrant à toi tous les jours, finissent par te captiver et faire pâlir un peu tout le reste. — Le sujet inépuisable de toute méditation est Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

Si l'on revient en pensée sur le chemin parcouru par le vaniteux dandy d'autrefois, les efforts que suppose un pareil changement nous plongent dans l'admiration. Quel saint d'ailleurs trouva jamais la perfection dans son berceau? Comme la vie, elle se gagne. N'est-elle pas la vie surnaturelle en fleurs? Mais la montée de la sève nous échappe : notre curiosité se heurte à l'incompréhensible collaboration d'une âme qui s'efforce et de Dieu qui la féconde.

Avec les années, la haute figure du bon Père revêtait, à son insu, cette mystérieuse expression qui émane des saints irisés des verrrières. Les tons qui les animent vibrent sur une gamme si riche que les détails se fondent dans un ensemble lumineux impossible à fixer sur la toile. La palette est si pauvre en face du soleil! On sentait Dieu présent dans toute la personne du prêtre vieillissant, comme on sent l'éclat discret du couchant à travers le vitrail.

A mesure que le Serviteur de Dieu avançait vers la tombe, il devenait comme éthéré, et ses tristesses, auxquelles s'ajoutait la nostalgie du ciel, annonçaient bien

que la gloire était proche. Son langage était un hymne où se mêlaient, à la louange du Créateur et de la création, son double amour, l'invincible espérance du ciel et les déceptions de son cœur. C'était la « langueur » amoureuse de la fin, celle que saint François de Sales a décrite dans une image fameuse que le bon Père eût aimée : « O Dieu, mon Théotime, que le cœur ardemment pressé de louer son Dieu reçoit une douleur grandement délicieuse et une douceur grandement douloureuse, quand après mille efforts de louange il se trouve si court! Hélas, il voudrait, ce pauvre rossignol, toujours plus hautement lancer ses accents pour mieux chanter les bénédictions de son cher bien-aimé. A mesure qu'il loue, il se plaît à louer, et à mesure qu'il se plaît à louer, il se déplaît de ne pouvoir mieux louer, et, pour se contenter au mieux qu'il peut en cette passion, il fait toute sorte d'efforts entre lesquels il tombe en langueur, comme il advenait au glorieux saint François, qui, au milieu des plaisirs qu'il prenait à louer Dieu et chanter ses cantiques d'amour, jetait une grande affluence de larmes. »

Le chanoine Costa, souvent, versa dans l'ombre de la petite chapelle du Bocage ces larmes d'un amour trop grand pour ne pas souffrir de s'exprimer si imparfaitement, et les scrupules dont il fut assailli n'étaient que les déceptions d'une âme parfaite.

IV

Le 25 mars 1910, le Serviteur de Dieu s'éteignit au milieu de ses orphelins qu'il avait tant aimés (1).

(1) Nous suivons de très près la biographie du Serviteur de Dieu. Un témoin y fait le récit de ses derniers moments.

Depuis quelques semaines ses forces déclinaient : il fut une proie facile pour la grippe de ce printemps particulièrement humide. Quand les médecins lui révélèrent son mal et qu'on lui promit de prier pour sa guérison : « Non, non, conjura-t-il, ne demandez pas cela. Je suis si heureux d'aller à Jésus, mon Maître. Il fait bon être cueilli par sa main divine... Bienvenue soit la mort! Seulement qu'elle veuille me prendre promptement, proprement. Voilà longtemps, mes pauvres enfants, que je vous supplie de m'accorder ma retraite. Vous me refusiez toujours. Maintenant, il faudra bien vous y résigner... C'est le bon Dieu qui va me la donner en Paradis... Et puis, le sacrifice n'est pas bien grand, la terre est si triste! »

Il se soumettait aux prescriptions des médecins; car ces seuls mots : « C'est pour vos petits orphelins », triomphaient de toutes ses répugnances.

Deux religieuses se succédaient à son chevet, le jour et la nuit : il les eut vite surnommées Matutina et Serotina, et son sourire si bon saluait l'une au point du jour et l'autre au crépuscule.

Le 18 mars, un rayon de soleil éclaira sa chambre. Il respira longuement un bouquet de violettes que ses petits avaient cueillies pour lui, voulut se lever, se traîner péniblement vers une fenêtre, et salua de la main le Sacré-Cœur qui garde la cour d'honneur : « Ah! voilà le Maître de la maison! » — et d'une autre fenêtre il contempla pour la dernière fois les ébats de ses « mystères joyeux ».

Puis, il s'alita, pour ne plus se relever, sur sa pauvre couche si dure, trop courte pour sa grande taille; dans cette chambre où l'aveuglait une lampe électrique sans abat-jour, il ne rêva plus que du ciel.

Quand on lui apporta les derniers sacrements, il voulut que tous, maîtres, enfants et serviteurs, fussent groupés autour de son lit. Mais ses apprentis surtout, il les

voulait tout près : « Approchez, approchez, mes petits. Il y a de la place pour chacun de vous! »

Après avoir reçu le saint Viatique, à son sourire, à la flamme qui le transfigurait, on l'eût dit en extase.

Son confesseur lui ayant demandé de bénir tous les assistants, le bon Père parla à chacun d'eux, aux apprentis surtout : « Pour vous, mes chers petits, objet de toute ma tendresse, c'est aujourd'hui mon dernier adieu... Sachez combien je vous ai aimés et que si, parfois, je me suis montré sévère à votre égard, c'était dans votre intérêt le plus cher. J'éprouve à vous quitter un profond chagrin! »

Un sanglot l'interrompit, tout le monde pleurait.

Chacun s'approcha du pauvre malade pour s'entendre dire un dernier mot, personnel, qu'on n'oublie plus, et recueillir de ses lèvres encore souriantes la parole tendre et le surnom câlin.

Épuisé, un faible murmure : « Mes chers petits, je vous bénis », et de la main il leur envoya un dernier baiser.

Le lendemain, il disait : « Je ne savais pas que le jour de mon extrême-onction serait le plus beau de ma vie! »

Sa sœur Alix, fondatrice de l'orphelinat des Marches (1), était accourue auprès de Camille mourant. Admirable rencontre, au soir de leur vie, de ces deux âmes, qui avaient entendu jadis le même appel, s'en étaient confié le secret, avaient fondé des œuvres semblables et se devaient jusqu'à la fin aux pauvres enfants qu'ils avaient adoptés.

Le bon Père baissait. Déjà dans son délire, il se parlait à lui-même des beautés célestes qu'il entrevoyait : fleurs, musiques, lumières, ce ciel, « éternelle fête, disait-il

(1) Petit bourg à 10 km. de Chambéry, dominant la vallée de l'Isère. C'étaient autrefois les marches militaires du duché de Savoie.

autrefois, des oreilles et des yeux », et les versets des psaumes venaient exprimer faiblement sur ses lèvres fébriles les sentiments dont son âme était pleine :

« Seigneur, je vois la beauté de votre maison
« et le lieu où réside votre gloire.
« Je verrai les astres autour de votre puissance, ô mon Dieu !
« Ouvrez-vous, ouvrez-vous, ô portes éternelles ! »

Il expira à l'aube du Vendredi-Saint. Ce jour-là coïncidait avec la fête de l'Annonciation. Le bon Père depuis longtemps l'avait remarqué et avait dit : « Ce sera un grand jour ! »

Ses funérailles furent le triomphe de la charité. Sur le parcours du cortège, tous les magasins étaient fermés. Dans la foule quelques-uns s'agenouillaient, beaucoup se signaient devant le corbillard des pauvres qui portait la dépouille du Serviteur de Dieu. Une foule immense suivait, toutes classes sociales fondues, toutes querelles politiques apaisées. L'on n'ignorait pas quel pèlerinage s'était poursuivi pendant cinq jours à l'orphelinat en deuil. On n'y était point venu prier pour le défunt, mais le prier pour soi et sanctifier au contact de sa dépouille mortelle ou de son cercueil des objets que l'on conserve comme des reliques. En ville se chuchotait aussi ce phénomène des parfums de violette ou d'ambre qui emplirent plusieurs fois la chambre mortuaire. On savait bien que le Chanoine Costa était mort en odeur de sainteté. Bientôt d'ailleurs des grâces précieuses allaient attester sa puissante intercession auprès de Dieu.

L'année suivante, jour pour jour, le Serviteur de Dieu fut exhumé du caveau familial et conduit au tombeau qui s'élève, sous de grands arbres, au milieu de ses orphelins. Nouveau triomphe, plus grandiose encore. Ses anciens, revenus pour cet anniversaire douloureux, dételèrent le

char funèbre et, à travers la ville, traînèrent eux-mêmes jusqu'au Bocage celui qu'un tout petit avait appelé un jour le « papa des orphelins ».

Et maintenant qu'il est revenu, qu'il repose dans sa maison, ni les désirs ni l'attente de ceux qui l'aimaient ne sont tout à fait comblés. Dans la pensée de tous, le retour du 19 avril 1911 n'est que la première étape d'une marche triomphante. Dieu exaltera de plus en plus l'humilité de son serviteur, et l'odeur de sainteté qu'il laisse continuera de se répandre.

Avec la petite communauté du Bocage, bien des cœurs prient et espèrent. La grâce qu'implorent les enfants et les admirateurs du Chanoine Camille Costa viendra en son temps, ils en sont sûrs. Déjà les procès diocésains, ordonnés en vue de sa béatification, sont terminés. Que la prière des âmes pieuses séduites par cette cause obtienne du ciel des miracles qui marqueraient un pas décisif dans la carrière glorieuse de leur cher *Saint*! (1)

LAURENT CARRET.

(1) Les personnes qui désireraient de plus amples renseignements, des images-portraits du Serviteur de Dieu (1 fr. pièce), sont priées de s'adresser au vice-postulateur de la cause, M. l'abbé Blanchard, Orphelinat du Bocage, Chambéry.

Sainte Chantal

Un souffle de rénovation passait sur la France religieuse en cette première moitié du XVII[e] siècle. Tant de causes douloureuses l'avaient, hélas! entraînée à sa décadence.

L'Église démembrée, soudain devenue attentive aux grands dangers qui la menacent, se ressaisit. Des conciles s'assemblent pour aviser aux remèdes nécessaires. Un vigoureux travail d'expiation, de renouveau de vie intérieure, s'opère au sein du catholicisme, un peu partout simultanément (1). En Italie, en Espagne, des Saints de haute qualité avaient surgi; leurs prédications touchaient les cœurs et ranimaient les consciences.

En France, parmi d'autres, deux âmes magnifiques illuminent leur siècle de leur puissante spiritualité. Saint François de Sales, saint Vincent de Paul, furent d'incomparables entraîneurs d'âmes. Tous deux apôtres de génie et bons psychologues, ils conçurent le programme de la régénération morale et sociale de leur patrie en s'associant le concours de l'élément laïque féminin.

Le luxe de la Cour éclaboussait la misère du peuple. Les malades étaient entassés dans les hôpitaux, les galériens suaient le vice et l'épuisement, les enfants végétaient dans l'ignorance et la paresse. Pour soulager tant d'infortunes, pour étancher le sang qui coulait à flots au beau

(1) Des Ordres religieux reviennent à l'esprit de leurs fondateurs. Des écoles s'ouvrent qui sont des foyers d'intime ferveur.

royaume de France lamentablement déchiré par les haines civiles et confessionnelles, il fallait le concours compatissant des femmes aux mains de lumière.

Ces deux grands saints eurent ce trait de génie de hisser à leur suite, pour l'urgent sauvetage des corps et des âmes, une milice de femmes éminentes. Qui saurait interpréter pratiquement mieux qu'elles le beau mot « charité » et, comme on l'a dit, saurait le mettre à la mode, cette mode qui déferla sur la France entière en vagues réparatrices.

Sainte Chantal fut une de ces femmes héroïques et fortes. Elle illustra sa race et son siècle. Son originalité est d'avoir réalisé en 1610, à l'instigation de saint François de Sales qui l'avait conçue, cette belle œuvre de la Visitation, adonnée dès ses débuts aux exercices de la vie active : visites et soins aux malades, éducation des jeunes filles, et dans la suite, pour des raisons expérimentales, consacrée uniquement à la contemplation.

Ses expériences de femme du monde, d'épouse aimante et aimée, de mère remplie de sollicitude, de religieuse fondatrice d'Ordre, la générosité de sa vie spirituelle, le degré de perfection où elle s'est élevée, les traits de son grand caractère, offrent à l'examen un intérêt passionnément actuel, un modèle approprié aux besoins de nos temps.

Nul ne saurait rester indifférent dans l'intimité de cette âme admirable.

*
* *

La petite Jeanne naquit à Dijon en 1572, dans la famille de l'avocat général, président du Parlement, Bénigne Frémyot, « homme de forte trempe, capable de l'initier à cette vie de foi, de générosité, de sacrifice, dont elle devait donner un si bel exemple ».

Elle avait dix-huit mois quand elle perdit sa mère, très

regrettée et pleurée des pauvres qui l'appelaient leur bienfaitrice.

Sevrée des caresses uniques de la tendresse maternelle, la fillette eut une éducation sans doute quelque peu grave. Certes son père ne la négligea point; il s'était réservé le soin de faire lui-même son instruction religieuse et pourvut à ce que rien de ce qui pouvait l'instruire ne lui manquât. Elle apprit ce qu'on enseignait alors aux jeunes filles de sa condition : « à lire, écrire, danser, sonner des instruments, chanter en musique, faire des ouvrages. »

Dans l'atmosphère d'une telle maison où le sentiment du devoir dominait tout, elle apprit ce « je ne sais quoi de viril et d'ardent, de sensé et de résolu qui demeura un des traits saillants de sa physionomie ». Elle était intelligente, très aimable, séduisante, sérieuse et réservée, avec beaucoup d'esprit et de charme, et n'avait rien, nous dit-on, d'une dévote. Compatissante et de cœur sensible elle disait dès sa première enfance : « Si je n'aimais pas les pauvres, il me semble que je n'aimerais plus le bon Dieu! » Nous l'appellerions aujourd'hui « une jeune fille accomplie ».

Rien d'étonnant que les prétendants à sa main n'aient point manqué. Après un choix sévère son père la marie au baron de Chantal, jeune seigneur de qualité, qui chevaucha souvent aux côtés du roi Henri IV lequel en faisait grand cas.

Dans sa nouvelle demeure au château de Bourbilly la gérance intérieure, confiée jusqu'ici aux soins des domestiques, était « fort embrouillée ». Le baron de Chantal savait les qualités exceptionnelles de sa jeune femme, aussi la chargea-t-il du soin de tout réorganiser. Elle résista bien un peu, puis accepta ce rôle courageusement avec un grand sérieux qui contribuera à développer ces qualités pratiques dont elle fera plus tard bénéficier ses

fondations. Service, intendance, distribution des aumônes, fermages, dettes à régler, elle mène tout avec adresse et bonne humeur : « rondement et dextrement » ces deux mots la caractérisent. Avec elle il fallut toujours faire vite, large et bien.

Au reste dans son château la vie n'était pas ennuyeuse. Elle jouissait allègrement de tous les plaisirs permis : « amitiés, vives reparties, musique, danse ». Cependant, parfois, soudain, elle s'enfuyait à cheval sous bois chercher la solitude. Dans un petit sac pendu à l'arçon de sa selle elle avait glissé un recueil de cantiques pour chanter et louer Dieu le long du chemin.

Deux grands amours font en ce temps battre le cœur de la jeune châtelaine. L'un pour son mari, qu'elle aime ardemment, peut-être jusqu'à l'excès : « Seigneur, supplie-t-elle un jour qu'elle le voit malade à la mort, prenez tout ce que j'ai au monde, mais laissez-moi ce cher époux que vous m'avez donné. » L'autre, profond, latent, qui se révélera peu à peu exclusif : « Dès que je ne voyais plus Monsieur de Chantal, je sentais en mon cœur de grands attraits d'être toute à Dieu. »

Manifestement Dieu la cherche. Ses voies sont innombrables. Ne se plaît-il pas à veiller sur chaque créature en particulier, suscitant autour d'elle grâces et secours, moyens d'avancement nécessaire, échelons dont il se veut servir pour la façonner en l'adaptant au but qu'il se propose? C'est au prix du plus douloureux des sacrifices que Dieu s'attache sans partage ce cœur prédestiné. Un terrible accident de chasse fauche la vie du baron de Chantal, quinze jours seulement après la naissance de son sixième enfant. Il ne restait plus qu'un garçon et trois filles.

Le désespoir de cette veuve âgée de vingt-huit ans est terrible. Prostrée et muette de douleur, elle s'échappe à la dérobée pour cacher ses larmes.

Si l'on n'a soi-même souffert et fait l'expérience du secours de Dieu, de son pardon et de sa grâce, comment pourrait-on comprendre et consoler autrui? L'âme privilégiée que Dieu a choisie et élue ne saurait atteindre à l'idéal de sa vocation surnaturelle sans passer par la souffrance purificatrice : discipline de choix, la seule école où l'on apprenne l'obéissance. Cette âme qui naturellement n'aime rien tant qu'elle, il la veut refaire à neuf, il l'humilie, il la vide, il la brise, il la détache de soi, de toute volonté propre, de toute propriété, pour que, meurtrie et pantelante, elle en appelle fatalement au secours d'en-haut. Au travers des cris et des larmes il la ravit à lui, cette âme, il la purifie, il la consume, il l'affine au creuset incandescent, et quand plus rien d'elle ne subsiste, la soulevant vers lui comme par d'invisibles ailes, au plus fort de la douleur il l'emplit d'allégresse et dans les merveilleuses meurtrissures il fait couler le torrent de ses grâces. Et donc béni soit Dieu qui ouvre à l'âme les avenues du monde de la lumière!

C'est pour la jeune veuve une nouvelle vie qui commence : vie de renoncement, de détachement de soi, de mort à elle-même. Pour se consacrer plus complètement à Dieu, elle se retire du monde et partage son temps entre la prière, la lecture, le travail des mains et l'éducation de ses enfants. Elle distribue ses habits précieux aux pauvres, ses parures aux églises. Elle restreint son train de maison et congédie bon nombre de ses domestiques, non sans s'être libéralement acquittée envers eux. Ses jeûnes sont fréquents et rigoureux. Son chagrin la poursuit. Toutefois à certaines heures un immense désir de Dieu, un sentiment de douce quiétude, se mêle à sa douleur, à son abattement.

Elle passait par ces épreuves successives et cette sorte de désarroi spirituel, quand elle rencontra — réponse à

ses prières et circonstance décisive — saint François de Sales, ce conseiller, ce guide, que Dieu lui envoyait pour orienter son âme, « toute neuve et toute ingénue » mais bien disposée, vers les sommets de la vie parfaite.

« Dieu aime les âmes en leur donnant de saints directeurs. Heureux ceux qui les trouvent, a dit Fénelon, qu'ils en profitent. » A ce je ne sais quoi d'infaillible que saisit le regard intérieur, ils se reconnurent sans s'être jamais vus « et furent gagnés l'un à l'autre dès le premier coup et pour toujours ». Ce fut une grâce, car elle n'eut point su peut-être tirer profit de son intelligence, de son intuition, si elle n'avait trouvé un appui viril pour la compléter, l'éclairer, l'aider à développer ses aptitudes spéciales et choisir pour elle ce qui lui était utile. Elle accepta sa direction « pacifiante et dépouillante » et se laissa faire par Dieu jusqu'aux plus subtils retranchements.

Et d'abord, que voulait-elle, éplorée sans cesse avec le nom de son mari regretté sur les lèvres? Elle était coquette encore un peu, avec de beaux cheveux poudrés et frisés, des colifichets, des parures, des prétendants empressés autour d'elle. Voulait-elle se remarier peut-être? Sinon, avait dit saint François de Sales, « il faudrait mettre bas l'enseigne », et se servir pour trancher ces nœuds « entortillés, entrefichés » si peu que ce soit, des terribles ciseaux de ce très ferme directeur. Dès le lendemain, sans s'épargner elle coupe et jette au feu sa belle chevelure, découd dentelles et « attifets » et pour se bien prouver à elle-même sa résolution, elle grave hardiment sur son cœur le nom de Jésus.

Bien qu'elle ait eu longtemps à souffrir d'être bridée sur le chemin des cimes par sa lenteur et ses méticuleuses précautions, elle-même rend témoignage « qu'il était tout à fait admirable et incomparable à dresser les esprits selon leur portée. Il laissait volontiers agir l'Esprit de

Dieu dans les âmes avec une grande liberté, suivant lui-même l'attrait de cet Esprit divin et les conduisant selon la conduite de Dieu, les laissant agir suivant les inspirations divines plutôt que par intérêt particulier. »

Ainsi providentiellement façonnée et rendue attentive aux sollicitations pressantes de Dieu par un conducteur si avisé, elle devint bientôt forte, virile, active à souhait pour diriger une communauté de femmes liées par des vœux.

On connaît la pensée dominante de saint François de Sales : « C'est une erreur, écrivait-il, ains une hérésie, de vouloir bannir la vie dévote de la compagnie des soldats, de la boutique des artisans, de la cour du prince. du ménage des gens mariés. » Toutes les règles de la Visitation disent de même : « C'est une erreur, c'est une hérésie de vouloir bannir la vie parfaite de la compagnie des santés fragiles. »

L'une des originalités foncières de ces deux êtres si bien faits pour se compléter est d'avoir érigé cette Congrégation, sorte de Carmel accessible aux santés délicates, où les austérités corporelles sont remplacées par un plus grand brisement de la volonté, du cœur et de l'esprit, en sorte que « nulle âpreté ne puisse écarter les faibles et les infirmes pourvu qu'elles aient l'esprit sain et bien fait et qu'elles soient bien disposées à vivre en une profonde humilité, obéissance, simplicité, mansuétude et abdication de soi. Elles pourront donc s'y ranger pour vaquer à la perfection du divin Amour ».

Les robustes et bien disposées de nature y sont également reçues « comme appelées de Dieu au secours et au soulagement des infirmes... et comme les débiles jouiront de la santé des robustes, de même les robustes jouiront du mérite et de la patience des débiles; on peut donc introduire en l'état religieux, comme au banquet nuptial

de l'Époux céleste, non seulement les sains et bien disposés, mais aussi les infirmes et aveugles et boiteux, de sorte que la maison soit pleine d'invités et d'élus; les femmes aussi bien que les vierges, pourvu qu'elles soient légitimement déchargées de leurs enfants, si elles en ont, et aient suffisamment pourvu à leurs affaires. »

C'était à l'époque une innovation qui surprit beaucoup, cet essai d'un apostolat actif et d'une œuvre de miséricorde corporelle! L'idée si neuve amusa les sages, et le célèbre Père Armand écrivait à saint François de Sales : « L'on dit que vous dresserez un hôpital plutôt qu'une assemblée dévote, mais qui ne rirait avec vous des folles cervelles des enfants du monde? Il est venu par ci-devant plusieurs religieuses menant une vie fort austère, qui les oblige à ne point recevoir les filles infirmes et de petite complexion; le monde les taxe d'une indiscrète rigueur. Vous avez, chez vous, trouvé le nœud et le secret en votre Visitation qui n'est point trop douce pour les forts ni trop âpre pour les faibles; les enfants du monde censurent cela et disent que l'on dresse un hôpital ou une vie trop molle... Hélas! qui n'aurait pitié d'une vierge, laquelle ayant sa lampe ardente en mains, pleine de bonne huile, ne peut néanmoins entrer dans un cloître pour célébrer les noces de l'Agneau, faute d'avoir les épaules assez fortes pour porter une robe tissée de poils de chameau... ni l'estomac assez robuste pour jeûner la moitié de l'année et ne digérer que des racines. »

Quelle inspiration évangélique, dirons-nous, que cette tendresse pleine de respect et de magnanimité pour les faibles et les déshérités qui brûlent de servir Dieu dans la mesure de leurs forces, et ce pieux souci de les aider à réaliser ce désir qui demande capacité et vertu et plus de vertu que de capacité?

Ainsi donc par le moyen des serviteurs de Dieu, fon-

dateurs d'Ordres, entraînés par leur inépuisable charité dans tous les sentiers du dévouement, toutes les souffrances humaines allaient trouver une œuvre adaptée à leurs besoins spéciaux.

S'essayer à donner en quelques pages un aperçu suffisamment complet de la vie si multiple, si suggestive de sainte Chantal, est une entreprise téméraire. Un de ses nombreux biographes y a consacré huit volumes : encore a-t-il tout dit? Tous s'accordent à louer sans réserve ses rares qualités. Toutefois, çà et là, quelques critiques : n'avait-elle pas été une mère peu tendre pour ses propres enfants et dure pour ses novices? La vérité des faits lui rend une éclatante justice.

Au reste, nous n'entendons pas dire que nos saintes soient parvenues du premier jour à la perfection. Plus elles étaient proches de la sainteté, moins elles s'en croyaient dignes. Ici-bas nous cheminons d'un pas plus ou moins accéléré vers le but glorieux que nous n'atteindrons qu'au ciel.

On lui en veut d'avoir paru insensible aux supplications de son fils, qui s'était couché au travers de la porte pour l'empêcher de se rendre au couvent. Sans avoir à expliquer ici son acte, rappelons-nous le terrible passage de saint Matthieu (x, 37) sur la rupture totale, même d'avec les liens familiaux. « Allez donc, ma chère enfant, allez où Dieu vous appelle », lui avait dit son père qui l'aimait tendrement. Qu'elle ait dû broyer son cœur pour en arriver là, nous le savons par ce qu'elle a confié de ses tortures et de son agonie. « Ses yeux nageaient dans l'eau et témoignaient de la violence qu'elle était obligée d'employer pour se contenir. Troublée jusqu'au plus intime de son être, déchirée dans ses plus vives affections, elle se sentait faiblir, et prenant la tête de son enfant, la couvrait de baisers en opposant à ses plaintes les raisons graves pour lesquelles elle devait le quitter. »

Sachons aussi que d'un mutuel accord les fondateurs de la Visitation s'étaient résignés à ajourner son départ de sept à huit ans à cause du bas âge de ses trois fillettes. En ce qui concernait le jeune Celse-Bénigne appelé à être soldat, le président Frémyot s'en était déjà chargé.

Cette mère toujours bonne et dévouée ne cessa jamais de s'occuper de ses enfants. Elle leur céda tous ses biens. Nous savons comment elle maria sa fille aînée et prit avec elle au monastère d'Annecy, infiniment plus gai pour elles que l'austère château du grand-père, les deux cadettes « choyées et caressées » là dedans mieux qu'ailleurs. Si comme tant d'autres mères, elle avait confié l'éducation de ses enfants aux Ursulines, comme c'était l'habitude de l'époque pour être plus libre de se remarier, l'en eût-on tant blâmée?

Dès son arrivée à Annecy, la baronne de Chantal organisait son institut. Elle et ses compagnes prononcèrent leurs vœux solennels. La règle fondamentale reposait sur ces deux vertus : humilité et douceur. Moins rigoureuse que d'autres, nous l'avons déjà vu, « elle ne souffrait par contre aucun adoucissement dans ce qui tenait à l'essentiel de la mortification intérieure ».

L'expansion de l'Ordre nouveau fut prodigieux. A la mort de sainte Chantal il ne comptait pas moins de quatre-vingts maisons, tant en France qu'en Suisse et en Piémont. Qu'il se soit trouvé dans l'une ou l'autre de ces maisons quelqu'une des « Sœurs » pour se plaindre de sa sécheresse, de sa « rondeur pressée », et créer des difficultés, pourquoi s'en étonner? Il est dans la nature de certaines femmes de se défier de la femme, car chacune, ayant une excessive confiance en soi, se croit volontiers en mesure d'être la première et, pour s'imposer, se vante et dénigre autrui. Bien que son titre de Fondatrice lui valût certaines déférences et que ses rares aptitudes, son expérience

du monde féminin, l'imposassent comme supérieure, elle n'accepta aucun droit et se soumit à la Règle qui ne permettait pas de garder le pouvoir au-delà de trois ans. Elle rentra donc souvent dans les rangs et mourut « en la condition de simple inférieure ».

Certes, elle ne fut pas « la générale » que l'on voulait dire. Foncièrement bonne avec des infinies nuances de tendresse, elle n'était ni autoritaire ni cassante mais expéditive. Sans cesse interrogée par l'une ou l'autre des quatre-vingts Supérieures des Couvents ou par d'autres correspondants, elle ne veut pas que l'on revienne sans fin sur le même sujet « bagatelles ou niaiseries, simagrées et épanchements infinis ». Elle qui voit clair, vite et droit coupe court aux entretiens filandreux, surtout s'il ne s'agit que du temporel, « car nous Religieuses ne devons pas nous amuser à ces choses-là ». Ne contestons pas qu'elle fut une éducatrice exigeante. « Vous avez cent choses contre la modestie religieuse. Vous tenez la tête penchée comme pour en paraître plus dévote; vous marquez tout ce que vous dites par des gestes; vous allez d'un pas tout à fait mondain, vous faites un certain petit tour de l'épaule lorsque vous faites vos inclins. Tout cela sent la fille du monde... Je vous ai promis que je contrarierais fort et ferme vos inclinations..... et celle qui ne voudra pas que ses inclinations soit rompues qu'elle soit soigneuse que je ne les voie pas; car tout autant que j'en verrai, autant j'en ruinerai, Dieu aidant. » D'autre part, généreusement femme et mère elle va jusqu'à l'extrême patience, « cherche de petites adresses pour tout ajuster et dissimuler les défauts d'autrui ». Elle est bonne, prudente et économe, « sans étrécissure de cœur. »

La victoire sur soi semble avoir été le thème d'une de ses plus éloquentes leçons. Elle disait à ses filles : « Votre intention en venant à la Visitation a dû être de vous dés-

nir de vous-même pour vous unir à Dieu. C'est un petit champ où, si l'on ne meurt à soi-même, on ne portera point de fruit. »

Très intuitive elle avait reçu le don précieux de lire dans les âmes, don développé par ses habitudes d'observation et d'introspection. « Il me semble que je vois votre intérieur comme s'il était sur ma main. » Il y a des âmes, disait-elle, qui sont si pleines d'elles-mêmes qu'on le voit en tout ce qu'elles font. Elles dissimulent et cependant quand je leur parle je vois danser leur amour-propre par là dedans. » Cette intelligente pénétration a-t-elle contrarié telle mesquine et jalouse nature ? Les confidences des plus qualifiées de ses filles, de celles qu'elle avait formées à la vraie vie intérieure — et c'est le grand nombre — témoignent que cette éducatrice parfaite, cette Mère très tendrement aimée qui avait « le zèle de leur perfection » les sut hisser amoureusement au sommet des vertus contre tout intérêt particulier.

*
* *

S'il est un point caractéristique encore et central qu'il convient de considérer dans la vie d'âme de la Sainte c'est, parallèlement à sa spiritualité croissante, la signification supérieure de sa belle amitié pour saint François de Sales : amitié pure et candide « toute en Dieu » qui d'une part dès ses débuts est forte et totale, et n'avance de l'autre qu'avec des précautions défiantes et calculées pour s'achever bientôt dans une réciprocité indicible. C'est sur leur correspondance mutuelle qu'il faut se pencher avec quelle déférente émotion pour en apprécier la magnifique qualité.

Comme directeur il était d'abord entré « dans sa vie à elle ». A son tour elle entrait comme inspiratrice « dans sa vie à lui ». « Ma fille, vous êtes le courage de mon cœur et le cœur de mon courage... Cette amitié me sem-

ble une rosée laquelle détrempe mon cœur, sans bruit et sans à-coup... Elle est plus blanche que la neige, plus pure que le soleil, c'est pourquoi je lui ai lâché les rênes, la laissant courir de son effort. » Elle répond : « Mon Père, mon unique Père et tout ce que vous savez que vous m'êtes. »

Mais l'affaire de si hautes âmes n'est pas de se complaire l'une en l'autre, mais d'atteindre par de mystérieux échanges et une mutuelle émulation l'objet suprême de leurs désirs : la perfection en Dieu.

Leur amitié ainsi disciplinée s'accrut comme on le conçoit. Elle s'épanouit bientôt en fusion. « O Dieu, ma fille, mon âme, qui pouvait mêler si parfaitement deux esprits qui ne fussent qu'un seul esprit, indivisible, inséparable, sinon celui qui est unité par essence? » Puis, voici qu'à son apogée, elle dépasse d'un large coup d'ailes les cimes humaines pour se fondre dans l'infini de Dieu. Ils ne se détachent pas, non plus ne se reprennent, car jamais « la fine pointe de leur esprit » ne fut engagée. Par la voie crucifiante ils vont gravir vigoureusement les pures et grandes altitudes de la sainteté. Lui dont « l'esprit régentait tout » aurait-il craint pour leur commun élan vers Dieu « cette si grande tendreté qui brouille le cœur, l'inquiète et le distrait de l'oraison — qui empêche l'austère résignation et la parfaite mort de l'amour-propre »? Il la sollicite, non que tout lui-même en frémisse, au dédoublement de leur âme, c'est-à-dire à l'arrachement de soi. « Notre Seigneur vous veut toute sienne, n'ayez d'autre bras pour vous porter que les siens. Tenez votre volonté si simplement unie à la sienne que rien ne soit entre deux. » Étonnée un peu, car tout en elle est demeuré clair, elle s'offre déjà prête : « Mon Dieu, que le rasoir a pénétré avant, je sens mon esprit tout libre, et avec je ne sais quelle infinie et profonde consolation de se voir ainsi... dénuée et dépouillée... entre les mains de Dieu. »

De grands silences s'établissent entre eux, car l'Évêque voyage. Il n'écrit plus que des notes rapides, mais une si héroïque abdication de toute consolation humaine donne à leur vie mystique une incomparable achèvement.

Voici enfin le témoignage de la dernière heure. « Un jour de décembre 1622 Jeanne de Chantal venait d'arriver à Lyon où se trouvait déjà François de Sales; ce bienheureux, s'étant dégagé de la presse de ses autres affaires, vint au parloir trouver notre bienheureuse Mère et lui dit : « Ma Mère nous aurons quelques heures libres, qui commencera de nous deux? » — « Moi, s'il vous plaît, mon Père, mon cœur a grand besoin d'être revu de vous. » Le bienheureux voyant un peu d'empressement, quoique spirituel, en celle qu'il voulait toute parfaite, lui dit suavement mais avec une grande gravité : « Eh quoi! ma Mère, avez-vous encore des désirs empressés et de choix?... Nous parlerons de nous-mêmes à Annecy, maintenant achevons les affaires de notre Congrégation ». Notre digne Mère, sans dire un mot de réplique, serra le mémoire qu'elle avait préparé pour parler par ordre de ce qui s'était passé en son âme en ces trois ans et demi d'absence; elle déplia ceux qu'elle avait faits des affaires de l'Institut. Après cet entretien de quatre heures, ce bienheureux commanda à notre digne Mère d'aller à Grenoble.

Il mourait quelques jours plus tard sans que la Sainte l'ait revu. Elle le pleura certes, car Dieu ne défend pas les larmes « mais fort doucement et avec une très grande paix et tranquillité dans la divine volonté ». Plus tard, dans une confidence à ses filles au sujet de cette douloureuse et suprême entrevue, elle pouvait dire : « Dieu soit béni qui m'a encore voulu priver de cette consolation et profit. »

Sainte Chantal survécut dix-neuf ans à saint François de Sales. Les expériences mystérieuses et graves de l'apparent abandon de Dieu devaient, les dernières années de

sa vie, compléter sa ressemblance au Crucifié du Calvaire. Toute douceur de communion spirituelle lui semblait refusée. Des tourments d'esprit, des doutes de son amour pour Dieu l'accablaient au point de lui faire désirer la mort. Dépourvue de toute consolation intérieure, elle était au surplus attaquée elle-même avec une acuité inexplicable par les tentations, aversions et peines de ses filles : « Dieu me donne de quoi leur dire et moi je demeure dans ma misère. »

Martyre du cœur, « martyre d'amour, glaive divin qui passe dans les plus secrètes et intimes parties de nos âmes et nous sépare nous-mêmes de nous-mêmes... martyre d'amour auquel les Filles de la Visitation sont destinées et que Dieu fera souffrir à celles qui seront si heureuses que de le vouloir ». Pour endurer ce martyre, elle avait donné son consentement absolu.

Durant l'été de 1641 elle fit une triomphale tournée de visites aux maisons de France. Avait-elle le pressentiment de sa fin si proche? « Son visage changea, elle était dans une allégresse admirable... et fort soulagée de sa peine d'esprit. » D'Annecy, par Rumilly, Bellay, Lyon, elle parvint à Paris; pendant son voyage elle se prodigua gaiment, envoyant de monastère en monastère — contrairement à ses habitudes — « quérir ses amis pour les entretenir et leur dire adieu ». Puis elle arriva à Moulins ayant pris froid en cours de route; elle s'y coucha pour ne plus se relever. Sa mort fut très douce. Elle se fit lire aux dernières heures l'épitaphe de saint Jérôme sur sainte Paule, le récit de la mort de sainte Monique dans les *Confessions*, puis le chapitre du décès de saint François de Sales.

Entouré de ses « Sœurs » elle expira en très grande paix, le soir du 13 décembre, le crucifix en main, et répétant, par trois fois, en trois soupirs : « Jésus, Jésus, Jésus. »

J. M. Allan.

TEXTES ANCIENS

Commentaire de saint Thomas sur l'Oraison dominicale [1]

Entre toutes les prières, l'oraison dominicale tient la première place. Elle possède en effet au suprême degré cinq qualités que l'on recherche dans la prière; car une prière doit être sûre, droite, ordonnée, dévote, humble.

Sûre, *afin que nous allions avec confiance au trône de sa grâce* (2), et sans défaillance dans notre foi : *Mais qu'il demande avec foi, sans hésiter* (3). Or nous avons toutes raisons de tenir cette prière pour la plus sûre; elle a été composée par notre avocat, le plus sage des demandeurs, *en qui sont tous les trésors de la sagesse* (4), et dont il est dit : *Nous l'avons pour avocat auprès du Père* (5), c'est pourquoi saint Cyprien écrit, dans le livre De l'Oraison dominicale *: Puisque nous avons le Christ pour avocat de nos péchés auprès du Père, quand nous demandons le pardon de nos fautes, mettons en avant les paroles de notre avocat.* En outre, cette prière apparaît d'autant plus sûre que celui qui exauce la prière avec le Père nous a lui-même appris à prier : *Il criera vers moi, et moi je l'exau-*

(1) Le texte sur lequel a été faite cette traduction est celui de l'édition des *Opuscules* parue à Venise en 1593, *apud Dominicum Nicolinum*.
(2) Hébr., IV, 16. — (3) Jac., I, 6. — (4) Col., II, 3. — (5) I Jean, II, 1.

cerai (1); c'est pourquoi saint Cyprien écrit : *Amie familière et dévote est la prière qui s'adresse au Seigneur en se servant de ses propres paroles.* Aussi, quand nous avons prononcé cette prière, ne nous retirons-nous jamais sans fruit, car par elle les péchés véniels sont remis, comme le dit saint Augustin.

Notre prière doit être droite, c'est-à-dire que celui qui prie doit demander à Dieu les biens qui véritablement lui conviennent. Comme le dit saint Jean Damascène, *la prière est une demande à Dieu de ce qui nous convient.* Souvent en effet la prière n'est pas exaucée parce que l'objet de la demande n'est pas ce qui convient à celui qui prie : *Vous demandez et vous ne recevez pas, parce que vous demandez mal* (2). Mais savoir ce qu'il faut demander, voilà qui est très difficile, étant très difficile de savoir ce qu'il faut désirer; en effet, ce qu'il est légitime de demander dans la prière, il est légitime de le désirer. C'est pourquoi l'Apôtre dit : *Prier comme il faut, nous ne le savons pas* (3); mais Jésus-Christ, lui, est docteur; c'est bien à lui de nous apprendre ce que nous devons demander dans la prière; et nous savons que ses disciples lui dirent : *Seigneur, apprenez-nous à prier* (4). Cela donc qu'il nous a lui-même appris à demander fait l'objet des supplications les plus droites. *Quelles que soient,* écrit saint Augustin, *les paroles que nous disions, nous ne disons rien d'autre que ce qui est formulé dans cette oraison dominicale, si nous prions droitement et comme il faut.*

La prière doit être ordonnée comme le désir, puisque la prière est l'interprète du désir; or l'ordre dû consiste en ce que, dans le désir et la prière, nous mettions les choses spirituelles avant les charnelles, les célestes avant les terrestres, selon le précepte : *Cherchez d'abord le*

(1) Ps. xc, 15. — (2) Jac., iv, 3. — (3) Rom., viii, 26. — (4) Luc, xi, 1.

royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné par surcroît (1). Ce précepte, le Seigneur nous a appris à l'observer dans cette prière, où les biens célestes sont demandés les premiers, et postérieurement les terrestres.

La prière doit être dévote, car la dévotion est comme une graisse qui rend agréable à Dieu le sacrifice de la prière. *Je lèverai mes mains en ton nom; que mon âme soit imprégnée comme d'une graisse onctueuse* (2). Mais souvent la prolixité de la prière émousse la dévotion; c'est pourquoi le Seigneur nous a appris à éviter les longueurs superflues : *Quand vous priez, ne multipliez pas les paroles* (3). *Que les longs discours*, dit saint Augustin à Proba, *soient absents de ta prière, mais que ta supplication se multiplie, si, fidèle, tu demeures tourné vers lui avec persévérance*. Aussi le Seigneur a-t-il fait cette prière courte. Mais la dévotion naît de la charité, amour de Dieu et du prochain : tous deux sont exprimés dans cette prière, car pour déclarer notre amour de Dieu, nous l'appelons du nom de Père; pour déclarer notre amour du prochain, nous prions en communion pour tous en disant : *Notre Père... et remettez-nous nos fautes*, ce à quoi nous conduit l'amour du prochain.

La prière doit être humble : *Il a tourné les yeux vers la prière des humbles* (4). Voyez la parabole du pharisien et du publicain et, au livre de Judith : *La supplication des humbles et des doux t'a toujours plu* (5). Or l'humilité est observée dans cette prière, car l'humilité vraie ne présume en rien de ses propres forces, mais tout ce qu'elle veut obtenir, elle l'attend de la puissance divine.

Notez en outre qu'une bonne prière a trois effets. En

(1) Matth., VI, 33. — (2) Ps. LXII, 5-6. — (3) Matth., VI, 7. — (4) Ps. CI, 18. — (5) Judith, IX, 16.

premier lieu, elle est un remède efficace et bienfaisant contre le mal; elle délivre en effet des péchés commis, *Toi, tu as remis l'iniquité de mon péché; tout homme pieux te priera pour ses fautes* (1); ainsi a prié le larron en croix, et il a obtenu le pardon, car il est écrit : *Aujourd'hui tu seras avec moi dans le paradis* (2); ainsi a prié le publicain, et il est écrit : *Il rentra chez lui justifié* (3); elle délivre encore de la peur des péchés à venir, des tribulations et des tristesses : *Quelqu'un parmi vous est-il dans l'affliction? qu'il prie* (4); elle délivre enfin des persécutions et des ennemis : *Au lieu de m'aimer, ils me combattaient, et moi je priais* (5).

En second lieu, son efficacité bienfaisante s'étend jusqu'à la réalisation de tous les vœux : *Tout ce que vous me demanderez avec foi dans la prière, croyez que vous l'obtiendrez* (6), et si nous ne sommes pas exaucés, c'est que nous ne prions pas avec instance, *car il faut prier toujours, sans jamais de relâche* (7), ou bien que nous ne demandons pas ce qui intéresse le plus notre salut. *Le Seigneur est bon, qui souvent ne nous donne pas un bien voulu, pour nous donner un bien préférable.* Nous en avons un exemple en saint Paul, qui trois fois a demandé que l'aiguillon s'éloignât de lui, et n'a pas été exaucé.

Enfin une bonne prière a ceci de bienfaisant qu'elle fait de nous les familiers de Dieu. *Que ma prière, Seigneur, s'élève vers toi comme l'encens* (8).

(1) Ps. XXXI, 5-6. — (2) Luc, XXIII, 43. — (3) Luc, XVIII, 14. — (4) Jac., V, 13. — (5) Ps. CVIII, 4. — (6) Matth., XXI, 22. — (7) Luc, XVIII, 1. — (8) Ps. CXL, 2.

PATER.

1. *Comment Dieu est notre Père.*

Dieu est dit notre Père en raison de ce qu'il y a de spécial dans notre création, parce qu'il nous a créés à son image et ressemblance qu'il n'a pas imprimée dans les autres créatures inférieures : *Il est ton Père, qui t'a fait et t'a créé* (1).

En outre, en raison de la manière dont il nous gouverne; certes, il gouverne toutes choses, mais nous comme des maîtres, les autres êtres comme des esclaves. *Ta providence, Père, gouverne tout l'univers* (2). *Et avec grand respect tu distribues nos destins* (3).

Enfin, en raison de notre adoption, car aux autres créatures il a donné comme de menus présents, mais à nous son héritage, et cela parce que nous sommes ses fils. *Mais si nous sommes ses fils, nous sommes aussi ses héritiers. Vous n'avez pas reçu un esprit de servitude, pour être encore dans la crainte; mais vous avez reçu un Esprit d'adoption, en qui nous crions Abba! Père!* (4)

2. *Ce que nous devons à Dieu, parce qu'il est notre Père.*

Nos devoirs envers lui sont au nombre de quatre :

Premièrement, nous devons l'honorer. *Si je suis Père, où est l'honneur qui m'appartient?* (5) Devoir qui en comprend trois : un devoir envers Dieu lui-même, celui de rendre des louanges, *Il célébrera en mon nom un sacrifice de louange* (6), louange qui doit être non seulement sur les lèvres, mais dans le cœur, *Ce peuple m'honore des*

(1) Deut., XXXII, 6. — (2) Sag., XIV, 3. — (3) Sag., XII, 18. — (4) Rom., VIII, 15. — (5) Mala., I, 6. — (6) Ps. XLIX, 23.

lèvres, mais son cœur est loin de moi (1); un devoir envers soi-même, celui de garder la pureté du corps, *Glorifiez Dieu et portez-le dans votre corps* (2); un devoir envers le prochain, celui de juger avec équité. *L'honneur du roi aime le jugement* (3).

Deuxièmement nous devons l'imiter, parce qu'il est notre Père, *Tu m'appelleras Père, et tu ne cesseras pas de marcher sur mes traces* (4). L'imitation de Dieu s'accomplit par l'amour, *Soyez des imitateurs de Dieu, comme des enfants bien-aimés, et marchez dans la charité* (5), et cet amour doit être dans le cœur; elle s'accomplit par la pitié, car l'amour doit s'accompagner de pitié : *Soyez miséricordieux* (6), et cette pitié doit paraître dans nos œuvres; elle s'accomplit par la perfection, car l'amour et la pitié doivent être parfaits, *Soyez parfaits, comme votre Père céleste est parfait* (7).

Troisièmement, nous devons à Dieu l'obéissance, *Nous obéirons bien plutôt au Père de nos esprits* (8), et cela pour trois raisons : d'abord, à cause de sa souveraineté, car il est le Seigneur. *Nous ferons tout ce que le Seigneur a dit, et nous serons obéissants* (9); ensuite, à cause de l'exemple qui nous a été donné, car le vrai Fils s'est fait *obéissant au Père, jusqu'à la mort* (10); enfin à cause de l'avantage que nous y trouvons. *Je jouerai devant le Seigneur qui m'a choisi* (11).

Quatrièmement, nous devons à Dieu d'être patients quand il nous châtie. *Ne repousse pas, mon fils, la discipline du Seigneur, et ne cherche pas à échapper à ses corrections. En effet, celui qu'aime le Seigneur, il le châtie, et comme un père dans son fils il se complaît en lui* (12).

(1) Isaïe, XXIX, 13. — (2) I Cor., VI, 20. — (3) Ps. XCVIII, 4. — (4) Jérém., III, 19. — (5) Eph., V, 1-2. — (6) Luc, VI, 36. — (7) Matth., V, 48. — (8) Hébr., XII, 9. — (9) Exode, XXIV, 7. — (10) Phil., II, 8. — (11) II Rois, VI, 21-22. — (12) Prov., III, 11-12.

Noster

L'emploi de ce pluriel nous montre que nous avons deux devoirs envers les hommes. D'abord, de les aimer, parce qu'ils sont nos frères, étant tous fils de Dieu. *Celui qui n'aime pas son frère qu'il voit, Dieu, qu'il ne voit pas, comment pourrait-il l'aimer?* (1) Ensuite, de les respecter, parce qu'ils sont fils de Dieu. *N'y a-t-il pas un même Père pour vous tous? Un même Dieu ne vous a-t-il pas créés? Pourquoi donc chacun de vous trompe-t-il son frère?* (2) *Soyez pleins d'affection les uns pour les autres, vous prévenant d'honneur les uns les autres* (3). Et cela, en vue de la récompense à obtenir, car *Il sauve dans l'éternité tous ceux qui lui obéissent* (4).

Qui es in caelis

De toutes les dispositions nécessaires à celui qui prie, la confiance est celle qui a le plus de pouvoir, *Qu'il demande avec foi, sans hésiter* (5); c'est pourquoi le Seigneur, en nous apprenant à prier, commence par ce qui fait naître en nous la confiance.

C'est d'abord la tendresse du Père; aussi dit-il : Notre Père. *Si donc vous, tout méchants que vous êtes, savez donner à vos enfants de bonnes choses, combien plus votre Père céleste donnera-t-il un bon esprit à ceux qui le lui demandent* (6).

C'est ensuite la grandeur de sa puissance; aussi le Seigneur dit-il : Qui êtes aux cieux. *J'ai levé les yeux vers toi qui habites dans les cieux* (7).

(1) I Jean, IV, 20. — (2) Mala., II, 10. — (3) Rom., XII, 10. — (4) Hebr., V, 9. — (5) Jac., I, 6. — (6) Luc, XI, 13. — (7) Ps. CXXII, 1.

1. *Préparation de celui qui prie.*

Avant la prière, dit l'Ecclésiastique, *prépare ton âme* (1). Entendez qu'*aux cieux* signifie : dans la gloire céleste. *Votre récompense est grande dans les cieux* (2). Cette préparation doit s'effectuer par l'imitation des choses célestes, parce que le fils doit imiter le père, *Comme nous avons porté l'image du terrestre, nous porterons l'image du céleste* (3); elle doit s'effectuer encore par la contemplation des choses célestes, parce que les hommes ont coutume de diriger plus fréquemment leur pensée où ils ont un père et d'autres objets d'amour, *Où est ton trésor, là est ton cœur* (4); c'est pourquoi l'Apôtre disait : *Notre cité est dans les cieux* (5); elle doit s'effectuer enfin par l'orientation de nos désirs vers les choses célestes, afin que de celui qui est aux cieux nous n'attendions rien d'autre que des biens célestes. *Recherchez les choses d'en haut où est le Christ* (6).

2. *Familiarité de Dieu.*

Qui êtes aux cieux : voilà qui peut nous rappeler que celui qui nous écoute est d'un accès facile, qu'il est tout près de nous; entendez que *dans les cieux* signifie *dans les saints*, en qui Dieu habite. *Tu es en nous, Seigneur* (7); en effet, les saints sont appelés *les cieux*, selon le Psaume, *Les cieux racontent la gloire de Dieu* (8).

Or, Dieu habite dans les saints par la foi : *Que le Christ habite dans vos cœurs par la foi* (9).

Par l'amour : *Celui qui demeure dans la charité demeure en Dieu et Dieu en lui* (10).

(1) Eccl., XVIII, 23. — (2) Matth., V, 12. — (3) I Cor., XV, 49. — (4) Matth., VI, 21. — (5) Phil., III, 20. — (6) Col., III, 1. — (7) Jérém., XIV, 9. — (8) Ps. XVIII, 2. — (9) Eph., III, 17. — (10) I Jean, IV, 16.

Par l'accomplissement des commandements : *Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole, et mon Père l'aimera, et nous viendrons en lui, et nous ferons chez lui notre demeure* (1).

3. *Puissance de celui qui exauce.*

Cette fois, entendez par cieux les cieux corporels; non que Dieu soit enfermé dans les cieux corporels, *Le ciel et les cieux des cieux ne peuvent te contenir* (2), mais en ce sens que rien n'échappe à la perspicacité de Dieu, qui voit toutes choses d'en haut, *Il a regardé de sa sainte hauteur* (3); en ce sens qu'il est sublime dans sa force, *Il a établi son trône dans les cieux* (4); en ce sens enfin qu'il est immuable dans son éternité. *Mais toi, tu demeures dans l'éternité et tes années n'ont pas de fin* (5).

C'est pourquoi il est dit du Christ : *Son trône est comme les jours du ciel.* (Selon le Philosophe (6), tous admettent que le ciel, en raison de son incorruptibilité, est le lieu des esprits.)

Donc ces paroles *qui êtes aux cieux* expriment le pouvoir de celui que nous prions, disent qu'il nous est familier, et garantissent la convenance de nos demandes; de la sorte elles mettent en nous de quoi prier avec confiance.

1. *Puissance de celui que nous prions.*

Si par *cieux* nous entendons les cieux corporels, dire que le Seigneur est dans les cieux, c'est déclarer sa puissance; bien qu'il ne soit pas compris dans un lieu corpo-

(1) Jean, XIV, 23. — (2) III Rois, VIII, 28. — (3) Ps. CI, 20. — (4) Ps. CII, 19. — (5) Ps. CI, 13 et 28. — (6) I. De Caelo et Mundo.

rel, *J'emplis le ciel et la terre* (1), on dit qu'il est dans les cieux corporels pour signifier deux choses : la puissance de sa force et la sublimité de sa nature.

La puissance de sa force : voilà qui va contre ceux qui disent que tous les événements sont soumis à la nécessité, étant soumis à la fatalité des corps célestes; opinion selon laquelle il serait inutile d'adresser à Dieu aucune prière; mais opinion absurde, puisque Dieu est dit être dans les cieux à titre de Seigneur des cieux et des étoiles : *Le Seigneur a préparé son trône dans le ciel* (2).

La sublimité de sa nature : cela, contre ceux qui, dans leurs prières, se façonnent et se représentent des images corporelles de Dieu; aussi dit-on qu'il est dans les cieux, afin que, par ce qui, dans le monde sensible, est le plus élevé, nous soit montrée la sublimité divine qui surpasse toutes choses, même le désir et l'intelligence des hommes; en effet tout ce que l'on peut concevoir ou désirer est moins que Dieu. C'est pourquoi il est écrit : *Voici le Dieu très grand qui met en déroute notre science* (3). *Très haut est le Seigneur, au-dessus des nations* (4). *A qui avez-vous fait Dieu semblable?* (5)

2. *Familiarité de Dieu.*

Mais la familiarité de Dieu nous est rendue sensible, si par *cieux* l'on veut entendre les saints. Puisqu'en effet quelques-uns ont prétendu qu'il est trop haut pour s'occuper des choses humaines, il importe de considérer qu'il nous est voisin, bien plus, qu'il nous est intime, puisqu'il est dit être dans les cieux, c'est-à-dire dans les saints, qui sont appelés *Les cieux* selon le Psaume : *Les cieux racontent la gloire de Dieu* (6). *Tu es en nous, Seigneur* (7).

(1) Jérém., XXIII, 24. — (2) Ps. CII, 19. — (3) Job, XXXVI, 26. — (4) Ps. CXII, 4. — (5) Isaïe, XL, 18. — (6) Ps. XVIII, 2. — (7) Jérém., XIV, 9.

Ainsi, la confiance naît en nous : d'abord parce que nous savons Dieu tout près : *Le Seigneur est près de tous ceux qui l'invoquent* (1) ; *Mais toi, lorsque tu auras prié, entre dans ta chambre* (2), entendez : dans l'intimité de ton cœur ; ensuite parce que le patronage des saints peut nous obtenir ce que nous demandons : *Tourne-toi vers quelqu'un des saints* (3) ; *Priez les uns pour les autres afin que vous soyez sauvés* (4).

3. *Bonne direction de la prière.*

Enfin ces paroles, *qui êtes aux cieux*, assurent la convenance et la bonne direction de notre prière, si par cieux on entend les biens spirituels et éternels, dans lesquels se trouve la béatitude. Ces paroles, en premier lieu, excitent en nous le désir des choses célestes, car notre désir doit tendre là où nous avons un père, parce que là est notre héritage : *Cherchez les choses d'en haut* (5)... *pour un héritage incorruptible... qui vous est réservé dans les cieux* (6). Ces paroles, en second lieu, introduisent en nous un principe de vie céleste, de telle manière que nous soyons conformes au Père céleste. *Tel est l'* [*Adam*] *céleste, tels sont aussi les célestes* (7).

Désir céleste et vie céleste nous mettent en état de bien demander : il en résulte une prière dirigée comme il faut.

(*A suivre.*)

Traduit par Pierre Péguy et Yves Simon.

(1) Ps. CXLIV, 18. — (2) Matth., VI, 6. — (3) Job, V, 1. — (4) Jac., V, 16. — (5) Coloss., III, 1. — (6) I Pierre, I, 4. — (7) I Cor., XV, 48.

LES IDÉES ET LES ŒUVRES

I. — *Théologie de la prière*

Beaucoup de nos lecteurs sont au courant des récentes polémiques suscitées par les travaux de l'abbé Bremond sur la prière. Nous ne voulons pas entrer ici dans le vif du débat. Mais un court et substantiel article du R. P. Albert Valensin nous donne l'occasion de faire quelques remarques utiles à la piété des fidèles (1). Ce savant théologien s'élève contre le danger, que dénonçait déjà le cardinal Mercier, « de nous laisser enchaîner par une théodicée naturaliste et de nous représenter Dieu comme un axiome géométrique rigide, tel que l'imaginait Spinoza (2). » Notre Dieu est un Dieu vivant, et quand l'âme s'élève vers lui par la prière, c'est sa présence qu'elle cherche. « Cette essence que les bienheureux adorent, écrivait Sœur Élisabeth de la Trinité, elle est dans ton âme; quand on sait cela, une intimité tout adorable s'établit ; on n'est jamais plus seul (3). » Présence féconde, car Dieu agit dans l'âme qui prie et dans l'acte même de la prière, et comme Dieu est Trine, il est légitime d'approprier à chaque personne un effet spécial dans ce concours. Peut-on se faire quelque idée de cette divine action? Le R. P. Valensin résume ainsi sa réponse :

« Le Verbe agit (en l'âme) par son magistère et sa médiation, le Saint-Esprit par sa lumière et ses motions, le Père enfin par la vertu du principe premier duquel tout découle et l'attirance de la fin dernière dans laquelle tout se consomme. »

(1) Un aspect de la théologie de la prière, *Nouvelle revue théologique*, avril 1929, p. 300 ss.

(2) Cardinal Mercier, *La vie intérieure*, p. 352.

(3) Sœur Elisabeth de la Trinité, *Souvenirs*, p. 195.

Tout procède, en cette opération surnaturelle, de la « *grâce capitale* » du Verbe incarné.

« Le Verbe n'influe pas sur la prière par la seule survivance de ses leçons. Voici qu'il agit en l'âme par la vertu instrumentale de l'humanité qu'il a assumée... Tandis que là-haut, à la droite du Père, Notre-Seigneur Jésus-Christ, intercédant pour nous, ajoute sans cesse aux balbutiements de la créature l'efficace médiation du Prêtre éternel, il communique ici-bas à la prière humaine quelque chose de la valeur de sa propre prière. Car de même que la tête communique la vie aux membres,... ainsi le Christ ne cesse de répandre sa grâce sur ceux qui lui sont unis par la charité. Et cette grâce précède, accompagne et suit toujours nos œuvres. »

Toute prière, même la prière imparfaite du pécheur, s'appuie sur le secours divin; mais la prière parfaite ne peut se trouver qu'en l'âme sanctifiée par la charité. En elle seule le Verbe incarné porte tous les actes surnaturels, d'un plein mouvement, à leur fin et perfection suprêmes. En cette âme seule la charité *informe* la vertu de religion, lui donne toute sa vitalité et toute la force heureuse de son élan parfait. En elle donc l'amour divin inspire, règle et mesure toute élévation et toute demande incluses dans la prière.

Dès lors, s'il ne faut pas exclure de *l'essence* de la prière, comme semblerait le dire M. Bremond, toute demande, il faut bien convenir cependant que la prière parfaite est pure de toute requête intéressée propre à l'amour de convoitise. Entendons-le bien : l'âme en aucun cas n'est dans un tel état de perfection qu'elle ne puisse agir par motif de chaste convoitise; mais quand elle agit par motif de charité, son oraison, animée par ce saint et tout céleste amour, demande en tous ses actes, implicitement ou explicitement, — nous aurons à dire en quelle manière, — mais toujours *premièrement, le bien de Dieu*, ami de l'âme : « Père, dit la prière parfaite, que votre nom soit sanctifié... », car la charité conduit tout à sa fin, qui est d'aimer Dieu pour lui-même. Mais comme l'âme sanctifiée est aussi quelque chose de Dieu, elle veut être à Dieu comme son bien; elle se cherche en Dieu, elle se donne à lui pour être l'objet de son bon plaisir. Parvenue au dernier degré de l'amour, l'âme ne prie plus pour elle-même comme pour un être aimé en lui-même et pour lui-même,

— comme pour un être dont l'intérêt propre *pris à part* motive toute demande, — mais elle prie pour elle-même comme pour un être qui est chose de Dieu. Car cette prière, informée par la charité, obéit à ses motifs. Or l'âme, sous l'inspiration de la divine charité, s'aime, non pas comme une chose *absolue* ou comme un être *considéré à part*, mais comme une créature toute reliée et rattachée à son Créateur. Ainsi quand la demande, dans la prière parfaite, est pour soi-même, elle est néanmoins désintéressée, en ce sens très précis qu'on ne veut pour soi que ce que Dieu veut, autant qu'il le veut, et pour ce seul motif souverain qu'il le veut : demande en vérité toute pénétrée d'amour, d'adoration, de soumission et de filial abandon!

Le R. P. Valensin en tous cas a bien raison d'écrire :

« On ne saurait prétendre que la prière n'est qu'un exercice *d'ascèse*. Qui s'absorbe dans le travail de son perfectionnement moral peut, comme le disciple de Pythagore, ne chercher qu'un équilibre; il reste alors enfermé en soi. Il ne s'élève point vers Dieu. Les examens de conscience, réduits à n'être qu'introspection et recensement, peuvent avoir une vertu éducative; ils ne constituent pas l'acte propre de l'homme religieux, qu'est la prière. »

II. — *En plein paganisme*

Les âmes véritablement chrétiennes comprendront qu'une telle prière, vivante et toute tendue vers l'union divine, peut seule les garder pures de l'esprit de ce monde. Un débordement d'immoralité nous rejette en plein paganisme. Il ne suffit pas de lutter individuellement contre l'invasion du mal en son propre cœur; il faut résister par une *action publique* contre un *scandale public*. Le prochain congrès eucharistique, qui se tiendra à Bayonne du 3 au 7 juillet, a mis à l'ordre du jour de ses travaux la question des modes et des danses païennes. Tout prêtre, curé, confesseur, directeur, prédicateur, conférencier, écrivain, tout catholique sincèrement animé d'un esprit chrétien, peut et doit agir de façon efficace sur un milieu restreint sans doute, mais qui peut beaucoup, étant une élite, pour le redressement des mœurs. Le congrès attirera l'attention sur certains faits inadmissibles,

qu'on doit faire cesser et qu'on peut faire cesser pourvu qu'on le veuille énergiquement.

« Ce n'est pas seulement par leur manière de se vêtir, lisons-nous dans une *note pour le comité d'organisation*, qu'un trop grand nombre de chrétiennes sont occasion de scandale; les divertissements mondains, surtout les danses, tels qu'ils se pratiquent couramment aujourd'hui dans les meilleurs milieux, ne sont pas moins opposés à la morale chrétienne. »

Benoît XV, dès 1921, stigmatisait ces danses « exotiques et barbares,... plus choquantes les unes que les autres », venues des bouges de l'Argentine, et si honteuses qu' « on ne saurait imaginer rien de plus propre à bannir tout reste de pudeur (1) ». Ces modes et ces danses ne sont que deux formes différentes de cette universelle tentative de déchristianisation dont on sent partout l'influence. Que des païens, des apostats, des femmes mal famées se livrent à ces mœurs, il faut le déplorer, mais ce n'est ni surprenant ni scandaleux, et nous n'y pouvons rien. Mais « est-il admissible que des jeunes gens et des jeunes filles aient dansé ces danses toute la nuit... et viennent en sortant s'approcher de la Sainte Table? Est-il admissible que certaines nuits d'adoration se partagent entre le bal avec tous ses risques et la présence auprès du Tabernacle? Entre le « monde », au sens où l'entend l'Évangile, et la vie chrétienne, il faut choisir ».

Ici deux causes peuvent agir contre le mal : la persuasion et la sanction. Dans des groupes de jeunes filles chrétiennes il suffira souvent de l'action intelligente, délicate et surnaturelle d'un prêtre influent pour décider les meilleures à entrer dans la voie des convenances exquises de notre religion : celles-ci, à leur tour, étant les plus intelligentes, les meilleures, les plus dévouées, pourront entraîner leurs compagnes.

De toutes manières il faut rappeler aux fidèles les principes de la morale chrétienne et leur dire avec clarté, force et persévérance, qu'on ne peut ainsi s'exposer et exposer les autres à une occasion prochaine de péché grave, comme il arrive fatalement dans ces réunions de jeunesse d'où les parents sont exclus et où la liberté sans surveillance, l'indécence des

(1) Encyclique *Sacra prope diem*.

modes, l'immoralité des danses, mettent une fois ou l'autre ces âmes sans vertu solide dans un péril certain. Quand il est avéré que des jeunes gens ou des jeunes filles dansent habituellement ces danses défendues autant par la médecine que par la morale la plus élémentaire, on n'a pas le droit de les admettre aux sacrements, s'ils ne veulent pas s'amender. Si le mal continue à s'étendre, il ne faut pas douter que l'Église n'intervienne à nouveau pour ordonner une résistance universelle et plus sévère à l'invasion d'un dévergondage qui menace si outrageusement les mœurs chrétiennes.

III. — *La vie chrétienne au Caméroun : un foyer d'humanisme parmi les nègres.*

La mission du Caméroun méridional, confiée depuis 1916 aux Pères du Saint-Esprit, manifeste une vitalité prodigieuse. Les huit premiers missionnaires français, succédant aux allemands, trouvèrent une chrétienté assez désorganisée, nous dit le P. Pichon (1). Ils évaluèrent à un peu plus de 25.000 les chrétiens de ce vicariat. Depuis, avec le concours des Pères du Sacré-Cœur de Saint-Quentin, et des Pères anglais de Mill Hill, les Pères du Saint-Esprit ont porté la prospérité de cette chrétienté à un degré vraiment étonnant. Le chiffre des catholiques est passé à 139.899, d'après la statistique de juillet 1928. On y compte 128.056 catéchumènes. De juillet 1927 à juillet 1928 il y a eu 24.646 baptêmes. Le P. François Pichon écrivait récemment : « J'en suis à mon 7000e baptême, au bout de mes cinq premières années d'Afrique. » Et le P. Graffin : « Je rentre de tournée de baptêmes, où, en trois journées, j'ai fait 933 baptêmes (dont 313 le jour de la Toussaint, en une seule séance). »

Mais quelle est la qualité de ces catéchumènes ? demandera-t-on. Au seul point de vue de l'instruction, écrit le P. Pierre Pichon, « nous voyons des enfants de la brousse... réciter imperturbablement le mot à mot du catéchisme, demandes et réponses. On cherche même en vain le moyen de les « col-

(1) Pierre Pichon, Au Caméroun méridional, *Bulletin catholique international*, avril 1929, p. 176-191.

ler ». Nous voyons aussi des adultes absolument illettrés réciter convenablement, non seulement les prières habituelles du chrétien, mais la lettre même du catéchisme. »

Au point de vue de la moralité, on est bien obligé de constater que le baptême n'opère pas toujours de changement radical dans leurs mœurs païennes; on les retrouve encore menteurs, paresseux, et sans doute aussi quelque peu ivrognes, mais il faut reconnaître aussi leur ferveur dans la fréquentation des sacrements, leur foi en la miséricorde divine. « Qui dira les séances harassantes de confessionnal que nous avons là-bas, séances commencées à l'aube et qu'on poursuit encore très avant dans la nuit, pendant lesquelles un seul prêtre a vu défiler à ses pieds 500 et 600 pénitents? Certains missionnaires, au Caméroun, entendent de 25.000 à 30.000 confessions par an, et des fidèles font 50, 60 et 80 kilomètres pour venir attendre un tour à confesse. »

Les missionnaires, dans cette œuvre d'évangélisation, s'appuient principalement sur les catéchistes et les Sœurs du Saint-Esprit. Le vicariat du Caméroun est un de ceux qui comptent le plus d'auxiliaires indigènes : sur 73.000 répartis dans le monde entier, il en possède à lui seul 1890. Dès 1923 Mgr Vogt, Vicaire apostolique du Caméroun, a pu également rouvrir le Petit Séminaire fondé par les Pères Pallotins allemands. A la rentrée de 1927, il y accueillait 70 élèves : le Grand Séminaire s'ouvrait avec 11 élèves la même année. Actuellement le Petit Séminaire possède 80 élèves, et le Grand Séminaire 19. « Au Grand Séminaire, écrit encore le P. Pichon, les études sont à peu près ce qu'elles sont dans nos séminaires de France. Nos élèves font deux années complètes de philosophie scolastique, à raison de deux classes par jour, et c'est en latin que se font ces classes; les heures de l'après-midi sont consacrées à l'histoire naturelle, la physique, la chimie en première année, à l'histoire Sainte, de l'Ancien et du Nouveau Testament, en deuxième année. Nos élèves s'intéressent beaucoup à ces questions, et bien souvent on les entend discuter entre eux, en récréation ou à table, sur des questions de philosophie étudiées au cours. » De bonnes études de latin ont préparé les élèves à ces études supérieures. Dans l'ensemble « ils connaissent cette langue aussi bien que les bacheliers de la métropole. Il y a dix-huit mois, les premiers élèves qui terminaient leurs études au

Petit Séminaire furent examinés sur le latin par un excellent administrateur, licencié ès lettres, qui demeura stupéfait de voir que plusieurs de ces jeunes gens pourraient lui rendre compte de toutes les finesses d'un texte de César ou de Cicéron ».

Ce n'est pas du premier coup qu'on arrive à de pareils résultats, et le P. Pichon nous divertit en citant quelques jolies perles. Je ne résiste pas au plaisir d'en montrer une des plus... brillantes. Un de ces jeunes latinistes traduit : « *Juvabat Ciceronem eo quotidie ad vesperas cum libello oratiotionum ire* : C'était un plaisir pour Cicéron d'aller tous les jours avec son petit livre de prières assister aux Vêpres. » Les résultats obtenus n'en montrent que mieux les efforts et le mérite de ces admirables pionniers de la foi et de la culture chrétiennes. Le P. Pichon est optimiste. « Nous pouvons, dit-il, espérer que dans les prochaines années nos cours au Grand Séminaire compteront chacun 10 à 15 élèves... Notre Séminaire est l'espoir du Vicariat. C'en est l'œuvre la plus urgente. Grâce au Séminaire nous pourrons remédier, dans quelques années, à l'effrayante pénurie de personnel dont souffre le vicariat... » Et comme le vaillant missionnaire a raison de conclure, devant les difficultés qu'il faut vaincre pour suffire à la tâche :

« Mais la grâce divine, qui a provoqué ici cet immense mouvement de conversion, fera-t-elle défaut quand il s'agit de trouver les ouvriers indispensables pour que ce mouvement puisse se réaliser et aboutir à son terme? Et les amis des missions ne seront-ils pas les premiers à comprendre que la meilleure manière de travailler à la propagation de l'Évangile, c'est de contribuer à la formation d'un clergé indigène nombreux et solide (1)? »

fr. Étienne Lajeunie, O. P.

(1) Si quelque ami des missions désire contribuer par un secours pécuniaire au développement d'une aussi belle œuvre, *La Vie Spirituelle* sera heureuse de le transmettre au R. P. Pichon. *Chèque postal* : La Vie Spirituelle, Paris 1236.75.

Pour la lecture spirituelle

La vocation religieuse (1)

Voici un ouvrage des plus pratiques, qui, avec un grand esprit de foi et le véritable accent de l'amour de Dieu, traite des différentes questions relatives à la vocation religieuse, tout d'abord de *sa nature et de son excellence*, en tant qu'elle est l'effet d'un choix complètement libre de Dieu et la preuve d'un amour privilégié de Notre-Seigneur. L'auteur montre quelle est la conduite de Jésus vis-à-vis de l'âme qu'il appelle à la vie religieuse, comment il l'y dispose souvent dès l'enfance par des grâces de plus en plus pressantes et lumineuses. Il n'insiste pas moins sur les devoirs de l'âme ainsi appelée, sur la correspondance qu'elle doit apporter aux premières inspirations, l'étude sérieuse qu'elle doit faire de sa vocation avec le désir sincère de connaître et d'accomplir la volonté de Dieu, la prière ardente et assidue qu'elle doit faire chaque jour, la générosité qu'elle doit avoir dans le détachement pour que sa donation soit totale dans la joie et l'amour.

On ne saurait mieux montrer les bienfaits de la vocation religieuse : délivrance des dangers du monde et des préoccupations terrestres, vie de sainte liberté, de paix, de solitude et de prière, service exclusif de Notre-Seigneur, signe de prédestination.

Le chapitre sur les trois vœux les considère à la lumière de la parole de Jésus : « Mon joug est doux et mon fardeau est léger. »

Vient ensuite l'*examen des objections et des préjugés contre la vocation religieuse* : On peut se sauver sans elle, il est bon de connaître le monde et utile de s'appliquer à observer les préceptes avant de pratiquer les conseils ; — on ne peut entrer

(1) La Vocation religieuse, *Réflexions et Conseils*, par M. E. de la Croix, de la Fraternité sacerdotale, 1 vol. in-12, 317 pp. 1928. Paris, Maison du Bon-Pasteur, 228, boulev. Pereire.

en religion si les parents s'y opposent; — après tout, si la vocation est véritable, on ne peut la perdre; — les vocations religieuses sont au détriment du clergé séculier, qui a tant besoin de prêtres.

En réponse à ces objections, l'auteur montre les responsabilités qu'encourent ceux qui s'opposent à la vocation religieuse, et il insiste sur les principaux motifs d'entrer en religion : sauver son âme, faire pénitence, se soumettre à une règle, acquérir la perfection, s'assurer de faire en tout la volonté de Dieu, vivre de solitude et de prière dans une intimité plus grande avec Notre-Seigneur, en travaillant ainsi au salut des âmes.

Il analyse *les causes d'infidélité à la vocation religieuse* : légèreté et irréflexion, inconstance, multiplicité des soucis, obligations exagérées, crainte du sacrifice, affection trop grande des parents, passions mal asservies. Il montre les suites de cette infidélité : malaise, tristesse, ténèbres, chutes et malheurs, et par opposition les récompenses de la fidélité : paix, joie dans le sacrifice, épanouissement de l'âme, sainte mort.

Non moins pratiques et consolants sont les derniers chapitres : Qui doit entrer en religion? — Quand faut-il y entrer? — Quelle forme de vie religieuse faut-il embrasser? — Règle de conduite d'une âme appelée à la vie religieuse. — Devoirs des prêtres et ceux des parents à l'égard des vocations religieuses.

Le simple résumé de ce livre suffit à en montrer l'intérêt, la valeur, l'esprit tout surnaturel, saintement réaliste, à la fois contemplatif et pratique dans lequel il a été conçu. Il est de nature à éclairer bien des âmes et peut être utile dans les noviciats.

fr. Rég. Garrigou-Lagrange, O. P.

Formation de la jeune fille.

Nous avons lu d'un trait l'ouvrage de M. Baeteman (1). Tout y est. Quel malheur qu'il n'y en ait pas plus! Voilà donc un texte dont le lecteur ne se lasse pas, une doctrine

(1) Joseph Baeteman, *Formation de la jeune fille. La vocation.* 60e mille, Évreux, Poussin éditeur. 80 pages, 2 fr.

qui ranime l'esprit avec je ne sais quoi de chaud, de discret, de fort et d'onctueux, qui plaît. L'auteur s'étend le plus sur la vocation au mariage. Il traite amplement de la vocation religieuse. Et la vocation au célibat dans le monde n'est pas oubliée. Beaucoup de bon sens, de la finesse dans l'observation, et la qualité, qui révèle les maîtres, de paraître facile dans les matières ardues. Nous ne saurions assez conseiller la diffusion de ce petit volume, qui peut, d'ailleurs, être mis aux mains de toutes les jeunes filles, quel que soit leur âge. Ajoutons qu'il se vend au profit des missions d'Abyssinie.

Citerons-nous quelques lignes?

« Épreuves du mariage. Il est utile, aussi, pour nous ôter certaines illusions dangereuses, de dire un mot des épreuves que le mariage nous réserve. Dieu est sage en vous voilant les rigueurs de demain sous les couleurs vives et riantes dont votre imagination colore vos doux rêves! Sachez voir pourtant les épines cachées sous les roses. Bossuet a écrit : « Il « n'y a pas dans l'humanité de plus cruelles douleurs que celles « qui sont préparées par les meilleurs mariages du monde. » Et La Rochefoucault : « Il y a de bons mariages, il n'y en a « pas de délicieux. »

« Il est un fait qui s'impose à notre attention. Quel que soit le degré et la vivacité de leur amour, les deux époux en verront forcément les flammes tomber. La poésie du début disparaîtra un jour, la jeunesse se fanera avec ses agréments extérieurs, la passion (si passion il y a) se sera vite accoutumée à la possession de son objet, toujours le même; la vie ne tardera pas à paraître moins rose, elle deviendra plus grise, monotone, et la réalité apparaîtra sévère. C'est là le sort inévitable de tout ce qui est humain... Parmi les épreuves qu'il faut prévoir, citons : *a*) les maladies... *b*) les revers de fortune... *c*) les beaux-parents... *d*) les défauts de caractère... »

F. Gellé.

Méditations pour la jeunesse (1).

Un fils de Saint Alphonse, et qui a l'expérience des âmes, des âmes d'aujourd'hui, présente à la jeunesse, tant jeunes,

(1) J. Charton, *Courtes méditations pour la jeunesse*, Imprimerie Saint-Paul, Bar-le-Duc. Un vol. 472 pages. Prix : 7 fr.

filles que jeunes hommes, ce gage de persévérance dans la résolution d'une retraite fervente, à savoir un manuel pratique, et bien actuel, de méditations journalières. Sept séries de quinze méditations chacune. Nous avons goûté spécialement la V^e^ série, sur Dieu et le laïcisme ou naturalisme. « Le naturalisme est le laïcisme vécu. Le laïcisme est la théorie du naturalisme... C'est calomnier le paganisme même que de lui comparer le laïcisme... Aussi est-il plus difficile de convertir un laïque qu'un païen, et la tâche qui incombe, au vingtième siècle, aux ministres de l'Évangile, est d'une réalisation plus ardue que celle même des Apôtres au début de l'Église. » (p. 145)

D'une autre série : « Le plus grand facteur d'immoralité dans notre société contemporaine est certainement la jeune fille à la mode. Rien n'est écœurant comme ces mannequins de chair qui nous infligent à chaque instant dans les rues le spectacle hideux de leur grossière impudeur. Jeunes hommes qui vous respectez... ne vous êtes-vous pas dit alors en vous-mêmes : Quand je voudrai fonder un foyer, ce n'est pas une fille à la mode que je donnerai pour mère à mes enfants et pour compagne à ma vie... »

On voit la manière de l'auteur, et l'on saura placer son livre à bonne adresse.

F. Gellé.

Récits de Missions (1).

La librairie Téqui vient de rééditer *Marins et Missionnaires* du R. P. de Salinis. L'actualité des questions missionnaires va relancer fort à propos un livre qui est excellent. Il retrace l'histoire de la conquête de la Nouvelle-Calédonie. La partie principale de l'ouvrage est constituée par la note journalière du commandant Candeau, ancien chef d'état-major de l'amiral Fébvrier des Pointes. Cette histoire nous reporte presque à cent ans en arrière. C'est de l'histoire, et combien captivante ! Les romans de grande aventure et de grande allure n'égalent pas ces péripéties vécues, ces naufrages, ces disettes,

(1) *Marins et missionnaires*, par le R. P. de Salinis, S. J., Paris, Téqui, 82, rue Bonaparte. Un vol., 20 fr.

ces orgies des insulaires cannibales, et la merveilleuse noblesse d'âme et finesse d'esprit de nos marins et de nos missionnaires. L'intérêt actuel et apologétique de l'ouvrage tient au rôle des missionnaires dans cette conquête lointaine. Sans eux, sans la préparation de leurs travaux apostoliques, sans leurs informations, sans leur crédit auprès des indigènes, nos marins eussent dix fois risqué d'être mangés, et l'Angleterre se fût emparée de la grande île. C'est même à la barbe et à l'insu d'un commandant anglais, ancré dans la rade, et qui avait en poche l'ordre du Commodore de prendre possession de l'île, que l'amiral y planta le drapeau de la France. La bonne histoire! Et le beau livre! Au surplus copieusement illustré, de grand format, papier fort, 300 pages.

F. Gellé.

La Croisade eucharistique (1).

La Croisade eucharistique, dont l'idée avait été, sans le mot, lancée au Congrès eucharistique de Lourdes en 1914, fut prêchée en France par une femme : Mme X..., d'Auray, au diocèse de Vannes, et qui a publié plusieurs opuscules signés *Fidelis*. Opuscules d'ailleurs excellents. Elle continue de rédiger le billet mensuel, de forme électrisante. Dès le mois d'août 1914, le diocèse de Vannes comptait 15.000 croisés. A la fin des vacances, le groupement s'était étendu à toute la France, et comprenait 25.000 enfants. A la rentrée, le cours Saint-Seurin, à Bordeaux, instaurait la Croisade. Aujourd'hui, la « jeune armée de l'Apostolat de la prière » met en ligne plus de deux millions d'enfants. Ils appartiennent d'ailleurs à toutes les nations.

La Croisade est donc née d'une initiative féminine. Et, depuis, c'est par la ténacité féminine qu'elle s'est tant répandue. Le R. P. Derély, qui est le deuxième promoteur de la Croisade, après le Père Bessières, a donc rédigé un manuel des zélatrices de la Croisade eucharistique des enfants. Les deux maîtres chapitres de ce maître petit livre sont le troi-

(1) J.-M. Derély, S. J., *Manuel des zélatrices de la croisade eucharistique*, Toulouse, Apostolat de la Prière, 9, rue Montplaisir. Prix : 1 fr. 50.

sième et le quatrième : Notre formation, Notre Méthode; qui sont d'excellentes pages de pédagogie apostolique, à l'usage des zélatrices et de pédagogie spirituelle à l'usage des enfants. « On ne naît pas zélatrice, on le devient. » Notre formation devra être : « Surnaturelle pour les neuf dixièmes..., 2° technique aussi pour un dixième..., 3° progressive..., 4° profonde, sinon, nos croisés nous dépasseront vite, et alors ? La zélatrice ainsi formée sera 1° zélée, 2° disciplinée..., 3° prudente. Tout ou rien. Tout de suite ou jamais. Par ce moyen-là, à tout prix. Voilà autant d'expressions d'enfant. La zélatrice prudente prépare son terrain d'action... Elle sait attendre... etc. »

D'aucuns de nos confrères nous sauront-ils gré de citer les lignes qui suivent : « ... Elle travaillera à sa modeste place, en dépendance du clergé, de la famille, des maîtres et maîtresses, des directeurs ou directrices de patronage ou de catéchisme. Elle ne voudra que les aider dans leur tâche, quand ils veulent, comme ils veulent, tant qu'ils veulent ». A mesure, en effet, que la croisade se propage, ses promoteurs, à tous les degrés, rencontrent des obstacles que ne connurent point ses fondateurs. Nous ne faisions jadis qu'enrôler des enfants déjà gagnés aux pratiques eucharistiques; ce qu'ils faisaient à simple titre d'écoliers, ils le feraient à titre de croisés. On pouvait se promettre, et l'on ne fut pas déçu, qu'ils le feraient encore mieux. A présent il ne s'agit plus de faire communier en croisés des écoliers qui communiaient déjà. On se trouve devant la grande barrière de glace des cercles laïques. Et la difficulté c'est de faire communier les enfants. »

Dans le chapitre quatrième : « Notre méthode », on sent assez que le rédacteur ne se fait pas d'illusions. Déjà il nous disait que le zèle doit « savoir attendre l'heure de Dieu ». La méthode à pratiquer avec des enfants aux habitudes très chrétiennes, qui déjà communiaient souvent ou tous les jours, est maintenant rejetée tout à la fin du chapitre, et expédiée en quelques lignes. On ne saurait donner meilleurs conseils que ceux du R. P. pour éveiller et entretenir le désir et le goût de la communion chez les enfants qui ne l'ont pas encore. Et nous souhaitons qu'on les emploie partout où « l'heure de Dieu » a sonné.

F. Gellé.

Théâtre chrétien (1).

Voilà un livret qu'on peut mettre aux mains des novices, et qui leur fera venir des larmes aux yeux. Et qu'il est d'actualité ! pas seulement dans les cloîtres, mais dans le monde, dans le monde qui ne croit pas ! Et c'est la marque d'une œuvre excellente, où il entre plus que du talent, qu'elle soit l'œuvre qu'il faut et aux novices du monastère et aux incrédules de la rue. Elle est donc profondément humaine. Elle est même authentiquement surhumaine. La même foi surnaturelle qui conduit une fille pieuse dans un monastère, ne conduit-elle pas l'incrédule au baptistère ? C'est la même foi. Et dans l'histoire vécue des âmes, surtout c'est le même amour. Or à cette leçon difficile Henri Ghéon a prêté la magie de lignes et de couleur, de syllabes et d'émotions, étonnées, limpides, pures, d'un conte « doux comme le miel et la soie, comme l'agneau et la confiture de roses, comme aucun homme ne peut être doux, excepté Lui ».

F. Gellé.

Le Père Mermier (2).

Pierre-Marie Mermier fut baptisé le 28 août 1790, le jour même de sa naissance, dans l'église de Chaumont, village savoyard des plus pittoresques. Ses premières années furent assombries par les tourmentes révolutionnaires qui infestèrent jusqu'aux villages de Savoie. De bonne heure le désir d'être prêtre s'éveilla dans l'âme du jeune Pierre-Marie. Prêtre, l'abbé Mermier fut édifiant par ses vertus et son esprit surnaturel ; il remplit avec zèle les fonctions de vicaire, professeur et curé. La grande détresse des âmes l'amena à envisager le bien immense à faire par les missions paroissiales, ce fut ainsi qu'il fonda la Congrégation des Missionnaires de Saint-François-de-Sales d'Annecy. Voyant au cours des missions la nécessité de grouper les jeunes filles dévouées, il

(1) Les cahiers du théâtre chrétien. Henri Ghéon, *La fille du sultan et le bon jardinier*. Conte en trois tableaux d'après une chanson flamande. Librairie Blot.

(2) *Vie du Père Mermier*, par le R. P. Buffet. 1 vol. in-8 écu de 300 pp. Beauchesne, 117, rue de Rennes, Paris.

suscita la fondation des Sœurs de la Croix, adonnées aux écoles et aux œuvres paroissiales. Le Père Mermier vit grandir et prospérer son action surnaturelle; sa Congrégation se développa, elle franchit les limites du diocèse pour lequel elle avait été fondée, elle accepta des collèges et des missions lointaines. Le Père Mermier, arrivé à l'âge de 72 ans, pouvait quitter ce monde sans regrets; il avait bien rempli sa vie, il avait semé le bien, il laissait une œuvre prospère.

Mgr Du Bois de la Villerabel, évêque d'Annecy, dans une lettre à l'auteur de cet ouvrage, écrit : « A lire ces pages si riches de détails, si documentées, si alertes, dans ces récits où tout retient l'attention du lecteur sans le lasser jamais, on sent que votre plume a couru sur le papier, en suivant le mouvement de votre cœur ému et reconnaissant. Comme dans vos précédents ouvrages, tous goûteront ce charme délicat — et le talent aussi — du biographe, qui sait tout dire, ce qui est une qualité, et qui le dit avec grâce, ce qui en est une plus grande encore et plus rare. »

Fr. S. Bézine, O. P.

Saint Alphonse (1).

Un opuscule en latin du R. P. Jansen réunit tous les témoignages d'approbation donnés à la doctrine de saint Alphonse de Liguori par les papes, les cardinaux, les évêques, les théologiens, les revues.

Une âme réparatrice (2)

Portugaise de naissance, mais Française d'origine et de cœur, Dona Eugenia da Camara, devenue veuve après quelques mois de mariage, fut admirable d'abandon à la volonté de Dieu. Ne recherchant plus que le bonheur d'être toute à Dieu, elle se voua à la réparation des outrages faits à Dieu,

(1) *Testimonia de S. Alfonsi Mariae de Ligorio in Ecclesiae Catholicae doctrinam atque vitam influxu* quae collegit atque proposuit, J. L. Jansen, C. SS. R. Gulpen, Hollande.

(2) *Une Ame Réparatrice*, par Dom Léonce Crénier. 1 vol. in-12 de 100 pp. 6 fr. 50, franco 7 fr. A. Giraudon, 56, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris.

tout en restant dans le monde. Reçue Oblate bénédictine, elle fut au sens plein du mot une âme réparatrice. Cette biographie retrace les ascensions de son âme vers Dieu et nous la dévoile, pour autant qu'il est possible de connaître une âme qui cherche toujours à rester cachée, et réserve pour Dieu seul ses souffrances et ses vertus.

Fr. S. Bézine, O. P.

Une Rédemptoristine (1)

Sœur Marie-Céleste fut appelée à restaurer le couvent de la Scala, berceau de l'Ordre du T.-S.-Rédempteur, fondé par saint Alphonse de Liguori. Ce sont non seulement des ruines matérielles que Sœur Marie-Céleste doit relever, mais c'est aussi l'édifice spirituel qu'il faut instaurer. La règle religieuse est appliquée dans toute sa rigueur à La Scala. Ce livre nous fait vivre la vie des moniales cloîtrées, il nous montre l'œuvre d'une âme énergique, secondée par des âmes d'élite, qui viennent se grouper autour d'elle. Les souffrances et les épreuves ne manquent pas à celle que Dieu veut glorifier et qui, ayant laissé un renom de vertus durant sa vie, répand après sa mort les faveurs divines sur ceux qui ont recours à elle.

Fr. S. Bézine, O. P.

Avec la permission des Supérieurs.
Imprimatur : † Carolus, episc. Versalien.

Le Gérant : E. Aubin. Imp. E. Aubin et Fils. — Ligugé (Vienne)